l'unité

M 2805 - N° 493 - 7 F — L'hebdomadaire du Parti socialiste — 17 décembre 1982

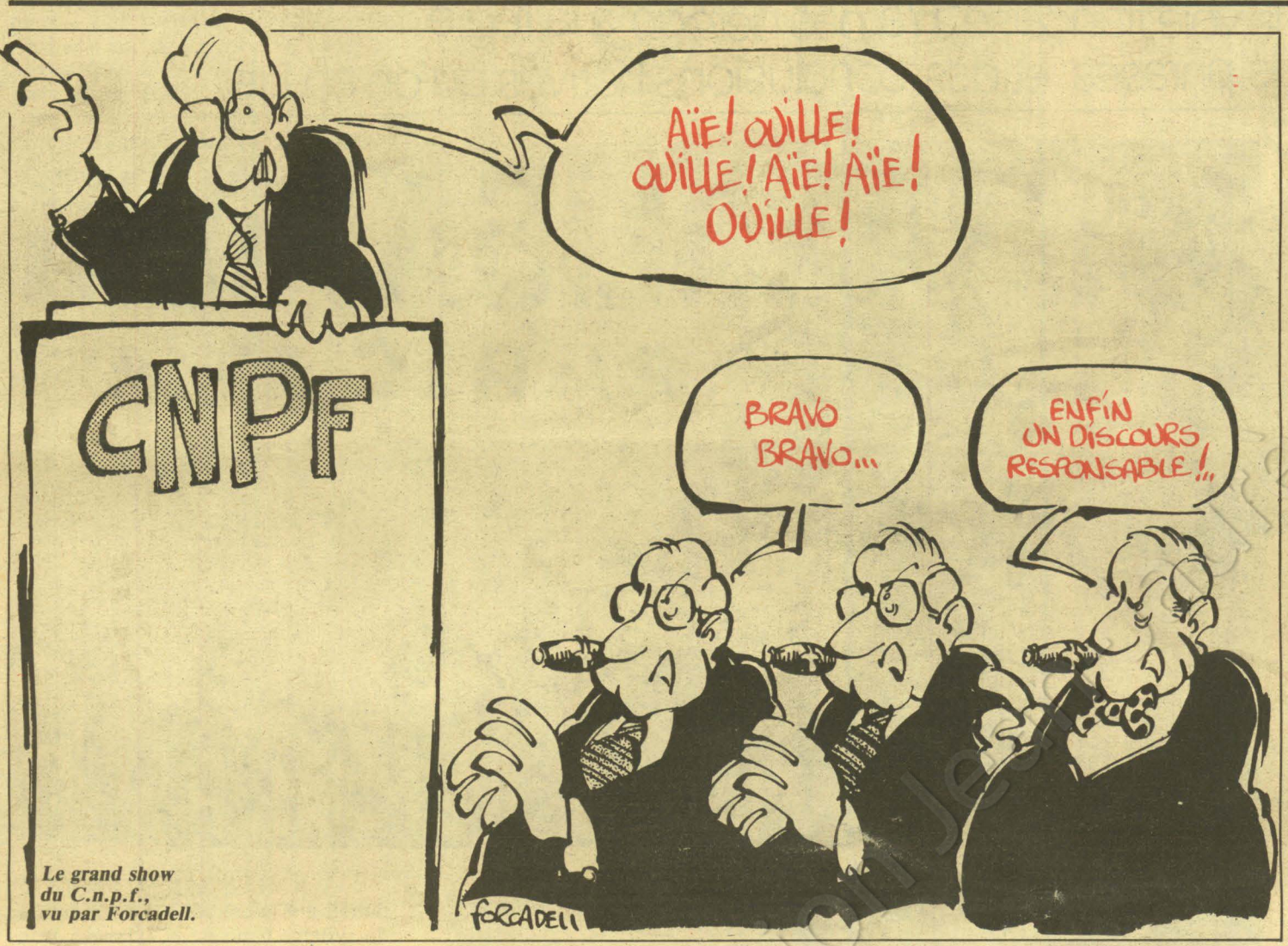

Le grand show du C.n.p.f., vu par Forcadell.

EDITORIAL

LES FAUX DEBATS

PAR CLAUDE ESTIER

LA vie politique française est-elle condamnée à s'enliser constamment dans de faux débats ? Ceux-ci, en tout cas, se multiplient depuis quelque temps, ce qui ne contribue pas à la compréhension par l'opinion publique des vrais problèmes qui se posent à notre pays.

Premier exemple de faux débat : celui qui tourne autour de la question de savoir si la France est devenue ou non un pays « protectionniste ». Depuis que le gouvernement a pris la décision de centraliser à Poitiers le dédouanement des magnétoscopes japonais, l'accusation est portée à l'étranger et en France même par ceux qui sont toujours prêts à faire flèche de tout bois sans que l'on ait l'honnêteté de reconnaître qu'il s'agit de mesures, symboliques certes, mais tout à fait dérisoires à côté des réglementations draconiennes que certains pays opposent aux produits venus d'ailleurs. Pourtant, ni la R.f.a., avec ses 30 000 normes applicables aux marchandises importées, ni la Grande-Bretagne avec ses règlements sanitaires tatillons, ni les Etats-Unis où bon nombre d'importations agricoles se font dans des conditions contraires aux règles du G.a.t.t., ne passent pour des pays « protectionnistes ». La vérité est que ni le libre-échange ni même, pour l'Europe occidentale, le Marché commun n'ont jamais empêché chaque pays de maintenir un certain nombre de barrières pour protéger son économie.

Autre faux débat qui se développe ces jours-ci sur plusieurs plans : celui qui opposerait, au sein du gouvernement ou du Parti socialiste, les « réalistes » et les « utopistes ». C'est ainsi, par exemple, que la plupart des médias ont présenté les différents points de vue exprimés ce week-end, au colloque sur les nationalisations, à propos de l'institution d'une Banque nationale d'investissements qui serait plus spécialement chargée du financement des opérations des entreprises nationalisées *(voir article en page 2)*. Argumentant contre l'opportunité de cette création, Jacques Delors serait un « réaliste » qui s'opposerait aux « utopistes » ou « idéalistes » qui rappellent que le programme socialiste la prévoyait. Etrange simplification alors qu'il s'agit d'un vrai débat de fond, comme le P.s. en a l'habitude et qu'il serait léger de vouloir trancher au fil d'un discours dominical. D'autant que ce débat n'empêche nullement — la discussion de mardi au sein du groupe parlementaire l'a confirmé — un large accord avec la politique économique du gouvernement.

Opposition des « réalistes » et des « idéalistes », c'est également de cette manière que certains ont voulu, depuis une semaine, prrésenter le départ de Jean-Pierre Cot du gouvernement. Il s'agit cette fois non seulement d'un faux débat mais d'une sollicitation des faits dont on peut comprendre que le président de la République la juge tout simplement injurieuse à son égard, s'agissant d'une matière — les relations de la France avec le tiers monde — à laquelle depuis son arrivée à l'Elysée il a consacré une attention toute particulière.

Les initiatives prises par François Mitterrand en faveur des peuples opprimés — faut-il rappeler le discours de Mexico ? — sa préoccupation constante de donner vie au dialogue Nord-Sud, les gestes accomplis pour développer la coopération avec de nombreux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, en même temps que la somme de ses interventions pour la défense des droits de l'homme partout où ils sont bafoués rendent insupportable l'affirmation qu'il serait, lui, le champion d'une sorte de « realpolitik » face à d'autres qui seraient les scrupuleux défenseurs des idéaux socialistes. Au demeurant, il ne semble pas que Jean-Pierre Cot ait jamais exprimé de désaccord avec la politique tiers-mondiste du président et il devrait être le premier à ne pas vouloir que son départ prenne la signification que voudraient lui donner ceux qui s'abritent aujourd'hui derrière son nom pour combattre le fond même de cette politique.

Car tous ces faux débats entretenus par l'opposition et la presse qui la soutient ne sont évidemment pas innocents. Ils ne visent qu'à jeter le doute sur la cohérence et l'efficacité de l'action gouvernementale. On ne peut guère s'attendre à autre chose de la part de l'opposition. Mais il convient que, même inconsciemment, nul, dans la majorité, n'y prête la main. ●

Les maires face à l'insécurité et à la délinquance (page 4)

La preuve que les socialistes savent gérer l'agriculture (page 6)

Pologne : l'état de guerre à visage humain (page 10)

U.r.s.s. : "débrejnévisation" à petits pas (page 10)

Un Algérien à Paris (page 11)

ANTILLES FRANÇAISES I. Là où le lourd "héritage" crève les yeux (page 13)

La France "encâblée" (page 15)

Maman, pourquoi les grands bateaux qui vont sur l'eau n'ont-ils plus de jambes... (page 22)

"T'as de beaux gros yeux tu sais" (page 27)

LE FOND ET LA MOUSSE (suite)

Le récent colloque organisé par le P.s. sur le thème "Nationalisations, la voie française" n'a pas dérogé à la règle des petites phrases et des conclusions hâtives qu'on en tire

PAR MARTINE DUCOUSSET

AH, ces petites phrases du week-end que les commentateurs du lundi adorent se mettre sous la dent ! Et Machin a dit ça, et Trucmuche s'est empressé d'ajouter que... Aucun doute, il y a divergence, il y a conflit. Machin et Trucmuche ne pourront longtemps continuer à gouverner ensemble. Le récent colloque organisé par le Parti socialiste sur le thème « Nationalisations : la voie française » n'a pas dérogé à la règle des petits mots qui tuent et des conclusions hâtives qu'on en tire.

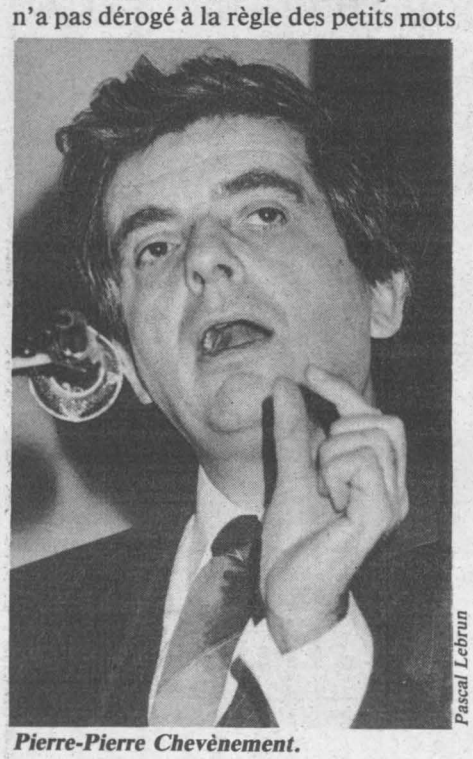

Pascal Lebrun

Pierre-Pierre Chevènement.

Sur la sellette, cette fois-ci, pêle-mêle, Jacques Delors, ministre de l'Economie et des Finances, Jean-Pierre Chevènement, ministre de la Recherche et de l'Industrie, et Lionel Jospin, Premier secrétaire du P.s. Tout ça parce que Delors s'est présenté comme un ministre « affaibli » et qu'il a par ailleurs stigmatisé la création d'une Banque nationale d'investissements (B.n.i.) — pour aider au financement des entreprises publiques — en ces termes : « Arrêtons de jouer aux petits inventeurs de génie. » Tout ça parce que Chevènement n'a pas réagi, tout ça parce que Jospin, lui, a rappelé que ladite B.n.i. faisait partie du programme des socialistes.

Alors, conflit ou pas conflit ? Récapitulons. Les 11 et 12 décembre se tenait donc à Paris un colloque du P.s. sur les nationalisations. But de cette réunion, à laquelle participaient plusieurs centaines de miliants, syndicalistes et chefs d'entreprises nationalisées, avec en prime cinq ministres (1) : réfléchir sur le rôle moteur que doit jouer le secteur public dans la nouvelle économie politique de la France, ainsi que l'a souligné Michel Charzat, secrétaire national du P.s. chargé du Secteur public, et réaffirmer la nécessité d'une solidarité accrue entre les entreprises nationalisées et le privé.

Le moment choisi pour colloquer n'avait rien d'innocent : la première bougie d'anniversaire des nationalisations, c'est pour bientôt. De même que la signature, entre l'Etat et les entreprises publiques, de contrats de plans pluriannuels qui devraient permettre d'instaurer, au sein du secteur public, une plus grande cohérence économique.



Pascal Lebrun

La tribune du colloque pendant l'intervention de Lionel Jospin.



Sygma

Michel Charzat, Jacques Delors et Jean Pronteau.

Premier bilan, provisoire certes, mais bilan tout de même : il est plutôt positif. Avec, par exemple, la restructuration de la chimie, et le accords passés entre E.d.f. et P.u.k. (Pechiney-Ugine-Kulhmann), dont la conséquence immédiate se traduit par le maintien d'un pôle de production d'aluminium en France. Et puis, n'oublions pas la nouvelle donne économique et politique entraînée par les nationalisations industrielles et bancaires de 1982. Désormais, les entreprises du secteur public — sociétés mères et filiales — assurent 30 % de la valeur ajoutée et 50 % de l'investissement industriel.

Bilan satisfaisant donc, mais il est inutile de s'arrêter en si bon chemin. Pour que les entreprises nationalisées remplissent parfaitement leur mission, pour qu'elles jouent véritablement le rôle moteur qui leur est dévolu dans la relance de l'économie française, deux impératifs : un financement adéquat, susceptible de favoriser l'investissement, et une démocratisation effective au sein de l'entreprise publique.

Financement : voilà où les petites phrases ont pris du relief. Le P.s. prône depuis longtemps la création d'une banque nationale d'investissements. Aujourd'hui, pour faire face aux impératifs industriels, pour restructurer les secteurs traditionnels et pouvoir investir dans la recherche et les technologies nouvelles, il faut de l'argent. Avant, la croissance y pourvoyait. Maintenant il faut chercher ailleurs. Imaginer, par exemple, un super-établissement bancaire qui centraliserait les grandes masses financières pour ensuite les redistribuer à l'industrie, et notamment au secteur public. Ce projet, le P.s. y tient. Même s'il suscite, comme l'a souligné Lionel Jospin, « des hésitations, voire une certaine répugnance » : « Nous les comprenons, et ne nions pas les problèmes, a ajouté le premier secrétaire. Mais tant que des arguments décisifs ne nous auront pas été opposés, nous resterons fidèles à cette idée. »

Une idée que Jacques Delors n'aime pas trop. Parce qu'il lui semble qu'elle nuirait à « la crédibilité internationale du système bancaire et financier français ». Selon le ministre de l'Economie et des Finances, les patrons de boîtes nationalisées dépensent déjà suffisamment d'énergie pour batailler sur le front international. Inutile de leur imposer des contraintes administratives et parlementaires supplémentaires. Faisons confiance aux nouveaux dirigeants et laissons-leur les coudées franches, a dit en substance Jacques Delors. Leur ligne de conduite, c'est le Plan. Mais qu'ils soient libres ensuite de gérer à leur guise, que leur marge de manœuvre ne soit pas trop étroite.

Alors, conflit ou pas conflit ? En fait, de la mousse, une mousse qui fait des bulles tout simplement parce que la gauche fait rimer politique avec débat démocratique. Eh bien oui, les socialistes s'interrogent, réfléchissent, se concertent. Et s'ils ne sont pas d'accord, ils se le disent. Enfin, pas d'accord... Jean-Pierre Chevènement, reprenant plus ou moins l'idée de Jacques Delors — l'industrie financée par les banquiers dont il reste à modifier le comportement —, n'a-t-il pas suggéré qu'à tel établissement spécialisé pourrait correspondre un investissement bien précis ? Ainsi le Crédit agricole pourrait-il subvenir aux besoins des industries agro-alimentaires, ainsi la Caisse des dépôts et consignations se chargerait-elle de la télévision par câble. De la mousse... D'autant que Lionel Jospin a tenu à préciser : « Que le gouvernement fasse son expérience pendant un ou deux ans avec les modes actuels de financement. » Utilisons d'abord ce qui existe, et si ça ne marche pas, on pourra toujours aviser, et remettre sur le tapis l'idée d'une banque nationale d'investissements.

Second volet de la réflexion des socialistes : la démocratisation au sein des entreprises publiques, l'indispensable mise en place d'un « nouveau dialogue social ». Pour l'exemple. Jacques Delors l'a rappelé : « Les entreprises nationalisées doivent faire éclore des expériences sociales d'ici à cinq ans pour que nous puissions prouver que

compétitivité et participation peuvent aller de pair. » Las ! Le moins qu'on puisse dire, c'est que ces entreprises ne pêchent pas par excès de précipitation, comme l'a déploré Jean Auroux, ministre du Travail : « Le secteur public, contrairement à ce que nous avions espéré, ne m'a pas paru, jusqu'à présent, exemplaire en matière sociale. » Le changement se fait attendre. Le changement, c'est davantage de responsabilités données aux salariés, c'est le rôle dévolu à l'encadrement — sans toutefois, a souligné Jean Auroux, que soit remise en cause la hiérarchie —, c'est enfin la nécessité pour les dirigeants de se sentir « les représentants de la collectivité ». Sans démocratisation, le progrès social n'avance pas et l'économie, par ricochet, piétine. Voilà bien l'obstacle à franchir, selon Lionel Jospin : « Concilier l'économique et le social est un problème central auquel est confronté le gouvernement de la gauche. »

Faire du socialisme dans un environnement capitaliste. Dure contradiction. Tenter de la résoudre, c'est aller bien au-delà de l'actuel débat entre tenants du réalisme et partisans de l'utopie. ●

(1) Jean Auroux, Jean-Pierre Chevènement, Jacques Delors, Jean Le Garrec et Louis Mexandeau.

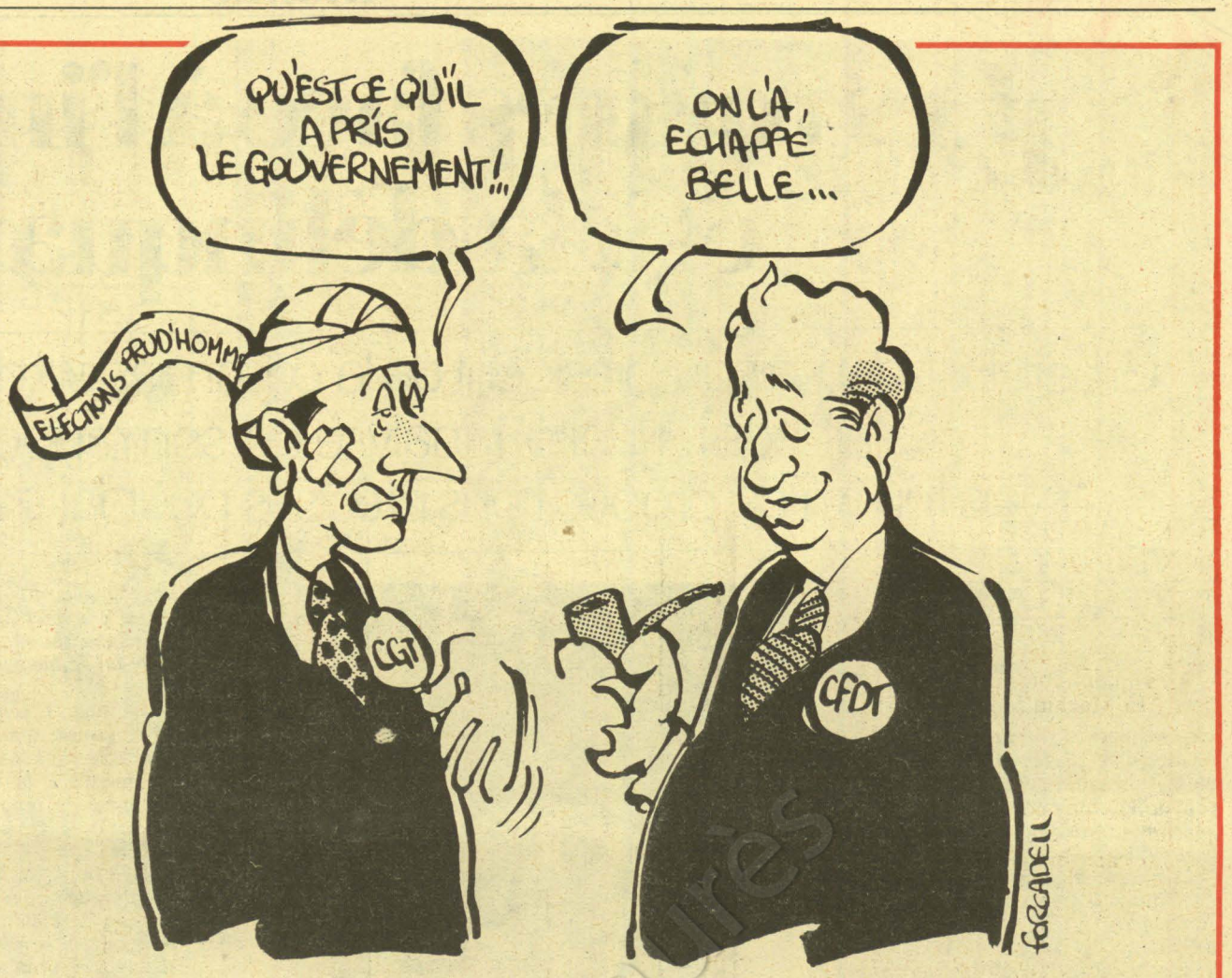

Prud'homales : un vote politique

La C.g.t. et la C.f.d.t. ont surtout "dégusté" dans les vieux bassins industriels à problèmes et dans les bastions "rouges"... et le gouvernement avec

PAR CLAUDE JADOUL

« LES travailleurs ont voulu donner une dimension politique aux élections prud'homales. » C'est l'analyse qui prédomine à la C.g.t., grande perdante du scrutin du 8 décembre. La centrale d'Henri Krasucki est bel et bien tombée en dessous de la « barre » des 40 %. Et largement. Elle perd 375 000 voix, soit 5,6 points. La chute est même légèrement supérieure à cette moyenne dans la section « industrie » (—5,7), fief traditionnel pourtant. La C.g.t. recule dans toutes les grandes régions, avec deux « pics » en Champagne (—8,6) et dans la Lorraine industrielle, haut lieu des luttes ouvrières des derniers mois : —8 %.

Mais le malheur de l'un n'a pas fait le bonheur de l'autre : la C.f.d.t. ne récupère en aucune façon les voix perdues par la C.g.t., espoir qu'on nourrissait en secret rue Cadet avant l'élection. La centrale d'Edmond Maire « fait » 0,4 % de plus, soit 59 000 voix. Il y a pire : la C.f.d.t. perd des voix dans les régions touchées par la crise et les fermetures d'entreprises. Tout comme la C.g.t., mais dans une mesure largement inférieure. Bourgogne (—0,8 %), dans le Centre (—0,8 %), en Champagne (—0,7 %), en Lorraine (—0,5 %), en Basse-Normandie (—1 %), en Haute-Normandie (—0,6 %) et en région Rhône-Alpes (—0,5 %). Et elle ne compense réellement par rapport à la C.g.t. (—3,6 %) que dans une région très faiblement industrialisée : la Corse (+ 4,2 %). Partout ailleurs, le calcul fait rue Cadet a échoué. Il n'y a pas eu de transfert réel de voix C.g.t. vers la C.f.d.t.

« Le rééquilibrage syndical a foiré. La C.f.d.t. n'a pas été plébiscitée », ricane-t-on porte de Montreuil, où l'on se console comme l'on peut...

Et l'on ne manque pas d'apporter des explications — variées — à cette chute spectaculaire de la première centrale ouvrière française. « C'est un vote indiscutablement à droite », explique Jean-Pierre Linocier. La percée de la C.g.c. en métropole (+ 4,4 %) est évidente.

Mais à la C.g.t., on est plus inquiet de la progression de l'abstention (+ 4,5 %), même si, en chiffres absolus, 150 000 salariés de plus qu'en 1979 se sont exprimés. « Ces abstentions supplémentaires proviennent d'un électorat cégétiste mécontent » : voilà l'avis de la direction de la C.g.t. qui estime que le gros de ses pertes s'explique par la mauvaise mobilisation de ses troupes. Et, de fait, les élections prud'homales ne sont pas calquées sur les autres types de scrutin. Le travailleur qui a l'occasion de sortir de sa « boîte », de s'arrêter de « bosser » le temps de voter, boire un coup au café du coin... et qui s'y refuse accomplit, sans doute, un geste politique.

Et si on se console à la C.g.t. en se réjouissant que les abstentionnistes « n'aient pas sauté le pas », qu'ils n'ont pas voté pour une centrale concurrente, on y croit dur comme fer que les 4,5 % d'abstentions supplémentaires forment le gros de la perte subie.

C'est l'avis de Gérard Gaumé, secrétaire confédéral et militant du P.s. : « Il y a évidemment un vote politique qui s'est exprimé à travers une plus grande mobilisation de la droite. Mais, indiscutablement, le nombre réel des abstentions se manifeste surtout dans l'électorat le plus à gauche, celui de la C.g.t. »

Autre explication : le faible degré des chômeurs inscrits sur les listes électorales. 10 %, soit 200 000 demandeurs d'emploi, ont été convoqués. « Cette élimination d'un grand nombre de chômeurs, dont beaucoup sont des cégétistes, nous a porté tort. C'est une faute politique », ajoute Gérard Gaumé. Et de donner en exemple le cas de l'Eure où 22 000 chômeurs étaient inscrits lors du scrutin de 1979. « Sur ce paquet, il y en avait entre 10 et 12 000 inscrits à la C.g.t. Cette année, ils n'étaient pas inscrits... »

Gérard Gaumé n'est pas loin d'y voir une sorte de conjuration envers son organisation. Pour lui, pas d'erreur possible, « certains » ont provoqué des élections anticipées (le mandat des conseillers prud'homaux est de six ans) pour porter tort à la C.g.t. et favoriser un « rééquilibrage ». Qui a profité à la C.g.c. Et de fait l'organisation de Marchelli gagne les trois quarts de ses voix nouvelles dans d'autres sections que l'encadrement. La C.g.c. progresse de 82 936 voix en « encadrement » et de 263 195 voix dans les autres sections et passe de 1,5 à 5,4 %. Même si cette percée est due pour une large part à l'augmentation du nombre de ses candidats (+ 176 %), Gaumé voit, là aussi, le résultat d'une faute politique lors de la définition restrictive de la section « encadrement ». N'y étaient admis que les salariés ayant des travailleurs sous leurs ordres directs. D'où la dissémination d'un grand nombre de cadres dans d'autres sections... Voilà pourquoi l'U.g.i.c.t.-C.g.t. n'a pu faire le plein de ses voix...

A la C.f.d.t., on conteste, bien sûr, ces « explications ». Gérard Carles, secrétaire confédéral, explique, chiffres à l'appui, que de 1966 à 1981 la C.g.t. est passée de 50,8 % à 32 % lors des élections pour le renouvellement des conseils d'entreprise. Une indication fait sursauter : au fil des cinq dernières années, la C.g.t. a perdu plus de 5 %, ce qui coïncide assez exactement avec les pertes d'aujourd'hui.

« Pas d'accord, rétorque Linovier, au cours des deux derniers mois, on a assisté à un « rattrapage » de 7 % de la C.g.t. lors des élections professionnelles pour les délégués du personnel. Les prud'homales, ce n'est pas la même chose. Les travailleurs leur ont donné un sens politique : « C'est un avertissement au gouvernement », surenchérit Gérard Gaumé. Qui va beaucoup plus loin. Sans parler d'échec du fameux « recentrage », le secrétaire confédéral considère que « ces élections ont marqué une sorte de refus d'un néo-réformisme, d'une sorte de désaveu de la ''deuxième gauche''. »

Ces explications à usage interne n'empêchent pas Gaumé d'être critique : « Ces résultats sont politiques. Ils interrogent la C.g.t. au niveau de son influence. »

La C.g.t. obtient de bons résultats là où elle a développé une intense activité de contacts auprès des travailleurs.

C'est le cas, par exemple, du bureau de vote de Fos-sur-Mer où la C.g.t. gagne fortement : elle passe de 5 760 voix en 1979 à 19 157 voix, alors que la C.f.d.t. régresse — légèrement — de 7 781 à 7 646 voix. Autre exemple : la C.g.t. gagne 5 points chez Solac en Lorraine dans un contexte difficile. Mais, globalement, les deux organisations syndicales perdent — ensemble — des plumes dans les vieux bassins industriels à problèmes et les bastions « rouges ». A Pompey, les résultats du bureau de vote sont significatifs ; la C.g.t. passe de 50,9 % à 39,44 % et la C.f.d.t. régresse de plus d'un point. Gérard Carles ne le nie pas : « En Lorraine, la C.g.t. et la C.f.d.t. dégustent. » Et le gouvernement avec. Il ne fait pas s'y tromper, dit Gérard Gaumé, c'est une « critique de l'action gouvernementale. C'est une sonnette d'alarme ». Y compris pour la C.g.t. Car, au-delà du scrutin : « C'est le ''révélateur'' d'une question qui se pose à la C.g.t. depuis une vingtaine d'années : faire face aux mutations profondes chez les salariés. »

Henri Krasucki, finalement, en sera-t-il réduit à ressusciter la fantôme du 40e congrès de Grenoble ? La C.g.t. se penche beaucoup sur son histoire en ce moment. L'Institut du mouvement ouvrier effectue un travail prodigieux de compilation sous la houlette d'un président discret. Il porte même le nom d'un retraité célèbre : Georges Séguy. ●

EXCLUSIF

Les maires face à l'insécurité et à la délinquance

Gilbert Bonnemaison, président de la commission des maires sur la sécurité, fait pour "l'Unité" l'analyse de son rapport. Alarmant mais rempli de propositions précises pour faire reculer la délinquance

PAR PAUL LEDUC

MISE en place par le Premier ministre, le 28 mai dernier, la commission des maires sur la sécurité devait présenter son rapport le 17 décembre. Face à la montée du sentiment d'insécurité, Pierre Mauroy a voulu que cette commission sorte des sentiers battus et propose des réponses concrètes à la situation.

Composée d'élus de la majorité comme de l'opposition et présidée par Gilbert Bonnemaison, député-maire socialiste d'Epinay, la commission a travaillé d'arrache-pied pendant six mois. Elle a tenu dix-huit réunions régionales avec des élus et mené auprès de huit cents maires de villes de plus de neuf mille habitants des enquêtes auxquelles ont répondu plus de quatre cents d'entre eux. Elle a encore rencontré vingt et un ministres, les associations nationales de prévention, les syndicats ouvriers, enseignants et patronaux.

L'objet de sa mission s'est limité à la petite et moyenne délinquance : cambriolages, vols de voitures, vols à la roulotte, violence contre les personnes, vandalisme, etc. Ni la criminalité ni d'autres aspects de l'insécurité liés à la crise (chômage, par exemple) n'entraient dans le cadre de la concertation et des travaux de la commission. Cette tâche débouche sur quelques grandes lignes directrices et des propositions précises d'un intérêt incontestable. Gilbert Bonnemaison les commente pour « l'Unité ».

« L'UNITE » : Les travaux de votre commission ont surtout été axés sur la prévention. Ignorez-vous l'exigence, dans certains cas, de la répresssion ?

— GILBERT BONNEMAISON : Nous avons mené de pair notre réflexion sur la prévention et la répression, avec pragmatisme. Nous n'avons privilégié ni l'une ni l'autre. Les choix et les propositions relatifs à la prévention découlent d'un constat très simple. Il y a aujourd'hui vingt-huit mille places convenables dans les prisons et deux à trois mille autres dont l'état pose un problème de sécurité et de salubrité tant pour les détenus qui y séjournent que pour leurs gardiens. Or, on compte actuellement près de 35 000 détenus, avec un accroissement de leurs effectifs d'environ 4 000 par an. A ce rythme, fin 1983, on aura retrouvé la population pénale qui existait avant juin 1981.

A ce propos, on peut se demander ce qui se serait produit si Giscard avait été réélu et si, comme certains tentent de le faire croire, il n'avait pas procédé à une amnistie. Il y aurait alors de 45 000 à 50 000 détenus dans des établissements prévus pour en contenir la moitié. Et les explosions qu'on a observées dans les prisons en 1974 ne seraient rien en comparaison du drame qui, sans aucun doute, se serait d'ores et déjà joué dans ces prisons. Cela aurait alors conduit Giscard à reprendre la même politique pénale en dents de scie que sous le précédent septennat. Une politique qui, après les poignées de mains aux détenus du début, a débouché sur la loi Sécurité et liberté et tous les excès auxquels nous avons remédié.

— Ne craignez-vous pas d'être accusé, à votre tour, de prôner le laxisme ?

— En résumant nos propositions devant les 2 500 congressistes de l'Association des maires de France, j'ai pu mesurer combien elles « collent » à leurs idées.

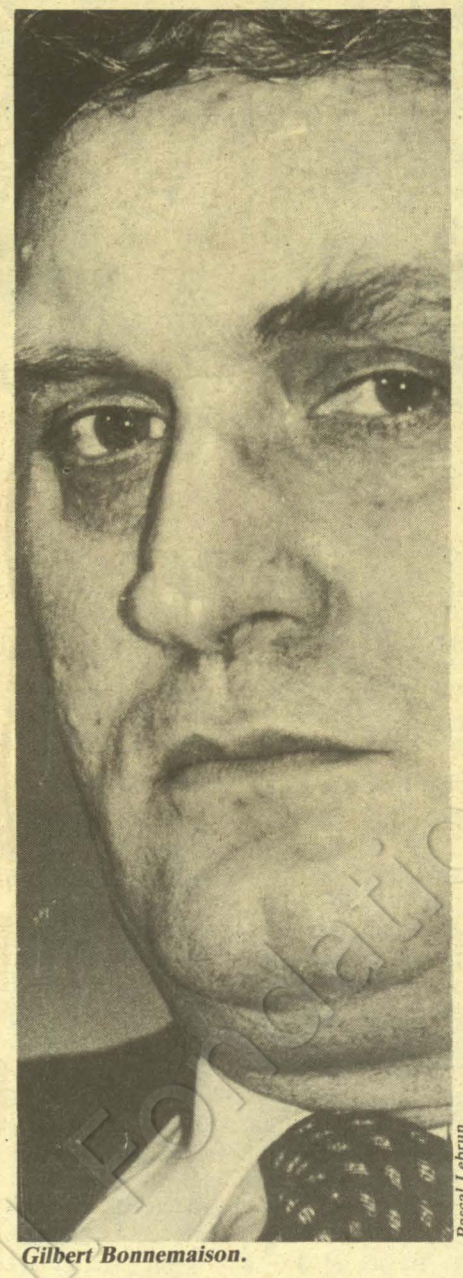

Pascal Lebrun

Gilbert Bonnemaison.

J'ai rappelé à cette occasion que la prison, école de la récidive et de la délinquance, n'est pas une solution en soi. D'abord en raison de son coût : 4 000 places de prison en plus chaque année, à 400 000 F en moyenne par cellule, cela fait 1,6 milliard de francs, c'est-à-dire la totalité du budget de la Jeunesse et des Sports. Sans parler du coût du fonctionnement : 120 F par détenu et par jour, soit 175 millions supplémentaires pour un accroissement annuel de 4 000 détenus. Mais ce n'est pas tout. La prison pour un délinquant condamné à deux ou trois mois, c'est 40 à 50 % de récidive dès la première année qui suit sa sortie, 60 à 70 % au cours des années suivantes.

Sachant que la prison est l'école de la récidive, on peut s'interroger sur l'intérêt de multiplier les prisons et, par voie de conséquence, les récidivistes et donc les victimes. D'où la recherche d'une meilleure réponse, en l'occurrence la prévention.

— Pour autant, vous n'écartez pas la prison par principe ?

— Non seulement on ne l'écarte pas, mais en préconisant de faire sortir ceux qui n'ont rien à faire derrière les barreaux, on veut que ceux qui y ont vraiment leur place s'y trouvent. Les irréductibles et les récidivistes dont il faut protéger la société doivent aller en prison sans pour autant que la surpopulation pénale mette en cause la sécurité des gardiens et sans qu'une promiscuité excessive empêche de respecter la dignité humaine la plus élémentaire.

— Entre la prison et la liberté, il existe pour la justice des voies médianes comme les peines de substitution. Votre commission y est-elle favorable ?

— Très favorable. L'acte délinquant ne doit plus être gratuit mais entraîner des sanctions adaptées à sa gravité. Il convient de mettre à la disposition des juges une gamme de réponses autrement plus variées que celles dont ils disposent à l'heure actuelle. Face à un petit voleur qui a revendu l'objet de son larcin pour un sachet de drogue et qui n'a pas le sou, difficile de parler amende : on ne rase pas un œuf. Restent la prison ou la liberté. Si c'est un délinquant primaire, on peut le confier à l'éducation surveillée ou tenter la probation. Mais si c'est un délinquant déjà connu et qui n'en est pas à son coup d'essai, le choix est plus difficile. Aussi notre rapport souligne-t-il l'intérêt des peines de substitution, en particulier du travail dans l'intérêt général...

— Déjà voté par l'Assemblée nationale dans le cadre de l'abrogation de Sécurité et liberté.

— Oui, mais nous en avons élargi et approfondi l'application. Nous proposons en outre que des travaux, par exemple autour de villages abandonnés, soient organisés sous le contrôle de l'administration pénitentiaire mais avec le concours de cadres extérieurs. Là encore je pense à des chômeurs volontaires disposant d'une solide expérience professionnelle. Cela permettrait de maintenir la sanction mais dans un contexte autre que la prison. L'essentiel c'est de permettre à ces délinquants de découvrir un horizon nouveau, autre chose que la bande de leur cité. Et si possible qu'ils prennent goût à une activité pour laquelle ils seront encadrés et formés.

Cela offre donc aux juges deux choix supplémentaires. Mais c'est encore insuffisant. A partir du moment où la justice disposera d'une gamme d'actions réelles, efficaces, qui ne soient pas des passoires, on pourra peut-être parler de laxisme. Mais employer ce terme à l'heure actuelle, quand la justice française condamne plus et plus longtemps que dans les pays voisins, quand la France détient, hélas, le record de la détention préventive (52,6 % du total des détenus), c'est de la polémique politique ou de l'absence d'information. En revanche, notre rapport se prononce pour une augmentation des effectifs de police. Il met l'accent sur le développement des îlotiers et sur une amélioration de la formation des policiers, en particulier ceux des brigades spécialisées. Ces brigades ne doivent pas fonctionner au détriment de la présence des gardiens en tenue dans la rue ni aboutir à une marginalisation des policiers du cadre général.

Sur ces points-là, il existe un consensus des maires de tous horizons. Hormis sur quelques aspects qui pourraient être discutés, l'ensemble du rapport devrait donc être adopté sans difficulté.

— Qu'en est-il de l'évolution réelle de l'insécurité ?

— D'abord, les faits. Chacun peut constater la montée de la délinquance et, son corollaire, la montée du sentiment d'insécurité. Sans doute ce phénomène ne date-t-il pas d'hier mais le gouvernement s'en préoccupe. A juste titre. Voici une douzaine d'années, on relevait quelque 700 000 crimes et délits par an. Ce chiffre a légèrement augmenté jusqu'en 1972. Et à partir de là, la progression a été, selon les catégories, de 10 à 15 % l'an pour atteindre près de 2 900 000 faits de criminalité au sens large, en 1981.

— L'opposition taxe la gauche de laxisme et lui reproche d'être à l'origine d'une brutale aggravation de l'insécurité. Les travaux que vous venez de conduire débouchent-ils sur des conclusions du même ordre ?

— Le gouvernement a déjà engagé des mesures pour corriger cette évolution inquiétante vieille, je le répète, d'une dizaine d'années. Rien de tel n'a été fait auparavant, en dépit de grandes déclarations et de nombreuses études sur le sujet. Jamais comme aujourd'hui n'avait été mise en œuvre une analyse pragmatique de la situation avec la recherche concrète de solutions au plan local, là où se rencontrent les problèmes. Tout le monde en convient. Et tel était bien l'objectif assigné à notre commission par le Premier ministre. Maire lui-même, et depuis longtemps, Pierre Mauroy sait bien qu'il ne suffit pas d'édicter des directives. Encore faut-il se soucier de leur application pratique. D'où son idée d'inviter ceux qui ont le pouvoir de décision sur le terrain à se réunir pour examiner ensemble la situation et pour déterminer les moyens à mettre en œuvre.

Certes, l'insécurité, la prévention, la police et la justice relèvent de la responsabilité de l'Etat. Mais ce n'est évidemment pas le gouvernement, ni le préfet, pas davantage un chef de service départemental de la D.d.a.s.s., de la Jeunesse et des Sports, un premier président de tribunal, ni même le commissaire de police ou le brigadier de gendarmerie tout seul, qui peuvent avoir une analyse exacte de ce qui se passe dans un quartier. C'est le maire qui, en concertation avec eux, avec les travailleurs sociaux et avec les associations, est le mieux placé pour appréhender de tels problèmes.

— Face à des institutions sociales et à des administrations qui concourent à la prévention mais opèrent souvent chacune de son côté et sans concertation, votre commission propose donc de centraliser les informations et de coordonner les actions au plan communal.

— C'est exact. Notre souci était de trouver un moyen de décloisonner les administrations et, par la concertation, de mobiliser toutes les énergies pour établir le meilleur diagnostic possible du phénomène de la délinquance. Ce phénomène recouvre, comme chacun sait, une multitude de problèmes humains. Ceux des victimes comme ceux des auteurs de délits. Ces six mois de travail m'ont convaincu qu'il faut exclure toute tentation de généraliser. Ce ne sont pas des analyses globales plus ou moins abstraites, des statistiques nationales ou des affirmations péremptoires émises ici ou là, qui permettront de régler les problèmes.

— L'analyse des multiples causes de la délinquance contenue dans votre rapport rejoint naturellement d'autres diagnostics déjà publiés sur le sujet...

— Je dirai même qu'on ne s'est pas étendu sur ce point...

— Mais je note que vous relevez l'existence d'une « crise sociale ». Comment joue-t-elle sur la montée de l'insécurité ?

— Là aussi on doit se garder d'une réponse globale et hâtive. Les effets de la crise sont certains. Mais on a constaté que les villes ouvrières les plus touchées par la crise ne sont pas celles qui connaissent les plus forts taux de délinquance. Ce n'est pas un hasard. On trouve dans ces villes à forte tradition ouvrière une

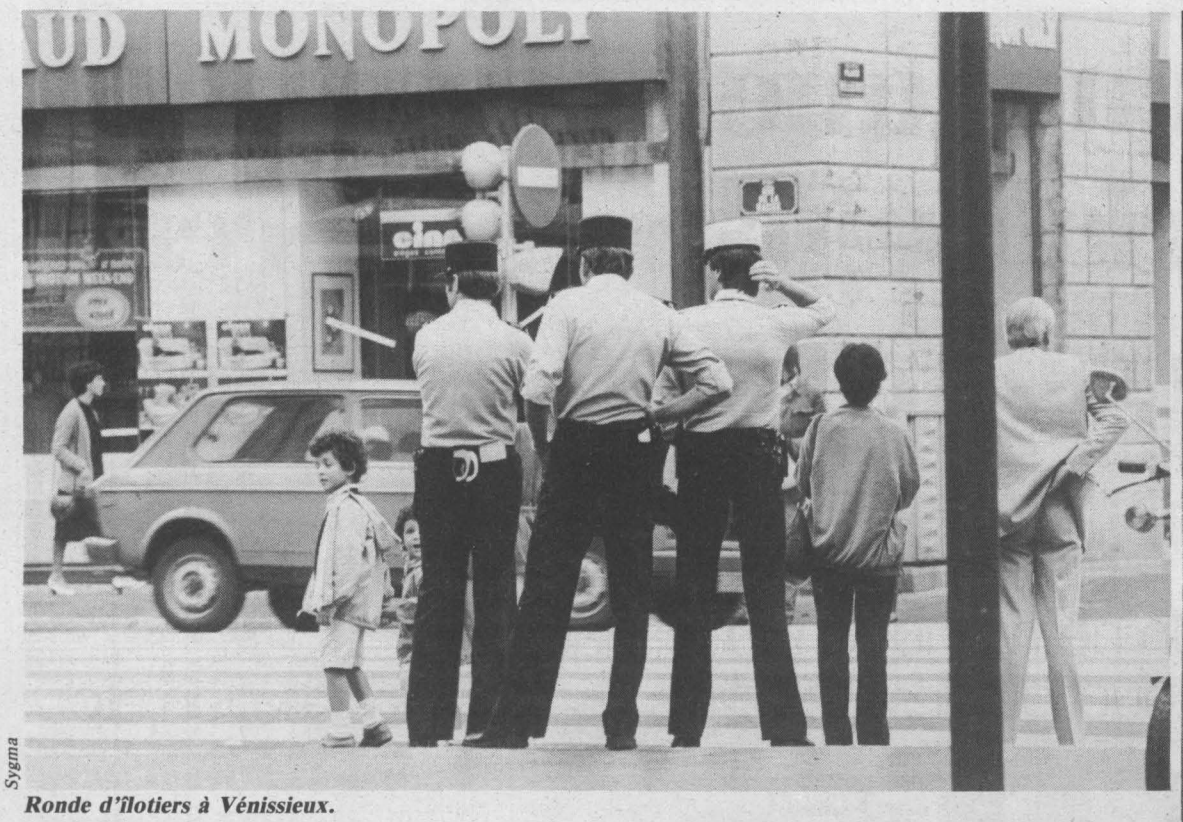

Sygma

Ronde d'îlotiers à Vénissieux.

organisation sociale ancienne avec des équipements culturels, des foyers et de nombreuses associations, sans parler des structures familiales très solides. Surtout, les vieilles cités des bassins charbonniers et sidérurgiques connaissaient traditionnellement peu de brassage. On allait à la mine de père et fils, on se connaissait et on habitait la même cité depuis très longtemps. De sorte que ces sociétés ouvrières très structurées ont mieux résisté au phénomène de délinquance.

A l'inverse, les villes et banlieues périphériques où l'on observe un brassage accéléré de la population n'ont pas su offrir la même résistance. Ce qui nous amène à poser le problème du droit au logement beaucoup plus lié au lieu de travail (par le biais du 1 % patronal) qu'au lieu où l'on réside déjà parfois depuis son enfance, et où l'on souhaiterait trouver un nouveau logement. On en arrive ainsi dans les banlieues à des taux de rotation d'occupation des logements tout à fait considérables. De ce fait, les populations ne parviennent pas à se stabiliser, ce qui entraîne un repliement sur soi. Les gens qui habitent le même escalier et jusqu'au même palier n'ont plus le temps de se connaître. Ils s'ignorent d'autant mieux que, conséquences de la vie moderne, ils n'ont pas les mêmes horaires et font leurs courses dans de grands supermarchés peu propices à créer des liens.

— Et face à cette évolution, le tissu associatif traditionnel est inadapté.

— Absolument. Mais nous soulignons en priorité les carences du mode d'attribution des logements et nous formulons des propositions à cet égard. Ensuite, bien sûr, il faut faire des efforts importants pour réapprendre aux gens à vivre ensemble. En ce sens, lorsque de nouveaux habitants viennent s'installer dans une ville, il convient de leur donner le maximum d'informations sur la commune. Le développement de la vie associative doit également permettre de créer des liens entre les habitants. Il faut en particulier améliorer les activités et les moyens de rencontre pour tous ceux qui sont confrontés au désœuvrement.

Je tiens à souligner d'ailleurs que les maires, sans toujours en être conscients, font de la prévention depuis des décennies. Quand on crée une maison de jeunes, un club sportif dynamique, un centre social, des colonies de vacances, une piscine et autres activités socio-culturelles, on fait simultanément de la prévention. Là où il y a beaucoup d'équipements de cette nature et d'activités post ou périscolaires, on résiste mieux à la délinquance.

— Restent les marginaux, ceux sur lesquels vous avez peu de prises et qui ne s'intègrent pas aux activités que vous leur proposez.

— Sans doute. Le problème, heureusement, n'est pas de partir de zéro. Compte tenu de tout ce qui a été fait, il faut analyser les raisons pour lesquelles un certain nombre ne s'intègre pas et faire en sorte que ceux-là aussi trouvent des lieux d'accueil.

Cette démarche ne saurait se fonder sur la contrainte — ce serait voué à l'échec — mais sur l'attractivité.

Pour ces jeunes, l'alternative est souvent entre l'intégration à des activités, sur lesquelles on ne sollicite pas leur avis, et la marginalisation.

Pour sortir de cette impasse, il faut établir le dialogue avec eux, sans complaisance. Ce qui ne peut se concevoir qu'au niveau local. Et mettre ensuite à leur disposition ici un atelier moto, là des activités basées sur la micro-informatique qui, à l'évidence, les passionne. Ailleurs on installera un petit terrain, etc.

— La difficulté, c'est de cerner les pôles d'intérêts...

— La difficulté se présente surtout avec certains qui ont un taux d'échec scolaire extraordinaire et une absence totale de formation professionnelle. Dans le même temps on trouve sur le marché des chômeurs d'une cinquantaine d'années, à la situation psychologique parfois dramatique, qui possèdent le capital d'expérience et de formation dont manquent les premiers. L'une des grandes idées du rapport est de rapprocher les uns et les autres pour faire connaître le monde du travail à ceux qui en ont d'emblée été exclus. Un dialogue qui sortira ces derniers du monde marginal dans lequel ils restent enfermés. C'est l'une des pistes.

Il y en a d'autres, comme le droit de préemption. Lorsque les entreprises sont en liquidation judiciaire et que leurs biens sont vendus, non pas pour faire redémarrer l'activité mais pour être éparpillés, les communes devraient bénéficier d'une priorité sur la vente. De manière à récupérer des locaux industriels et des matériels, souvent promis à la casse, pour faire de la formation.

Nous proposons encore des schémas d'action à la fois sur les loisirs, le rattrapage scolaire et une préformation professionnelle. Donc toute une gamme de propositions, étant entendu que c'est au niveau local seulement qu'on peut décider de manière « pointue » des solutions appropriées.

— Ne craignez-vous pas de passer pour des utopistes ?

— Les expériences de l'été 1982 mises en place par le gouvernement et auxquelles notre commission s'est associée ont démontré que si l'on parvient à décloisonner les administrations, si les gens sont motivés et s'investissent personnellement, s'il y a enfin un minimum de moyens, ça marche.

— Le temps d'un été. Certainement obtenir durablement le même succès pose d'autres problèmes. Et en particulier celui des structures permanentes de prévention à mettre en place. Sans parler des moyens financiers.

— Nous proposons les cadres qui, hors des vieilles habitudes administratives, répondent à cette préoccupation. Il faut créer des structures, comme le Conseil communal de prévention, — structures plus ou moins informelles afin de donner

(suite en page 6)



A.f.p.

Carcasses de voitures incendiées en août 1981 dans la banlieue lyonnaise.

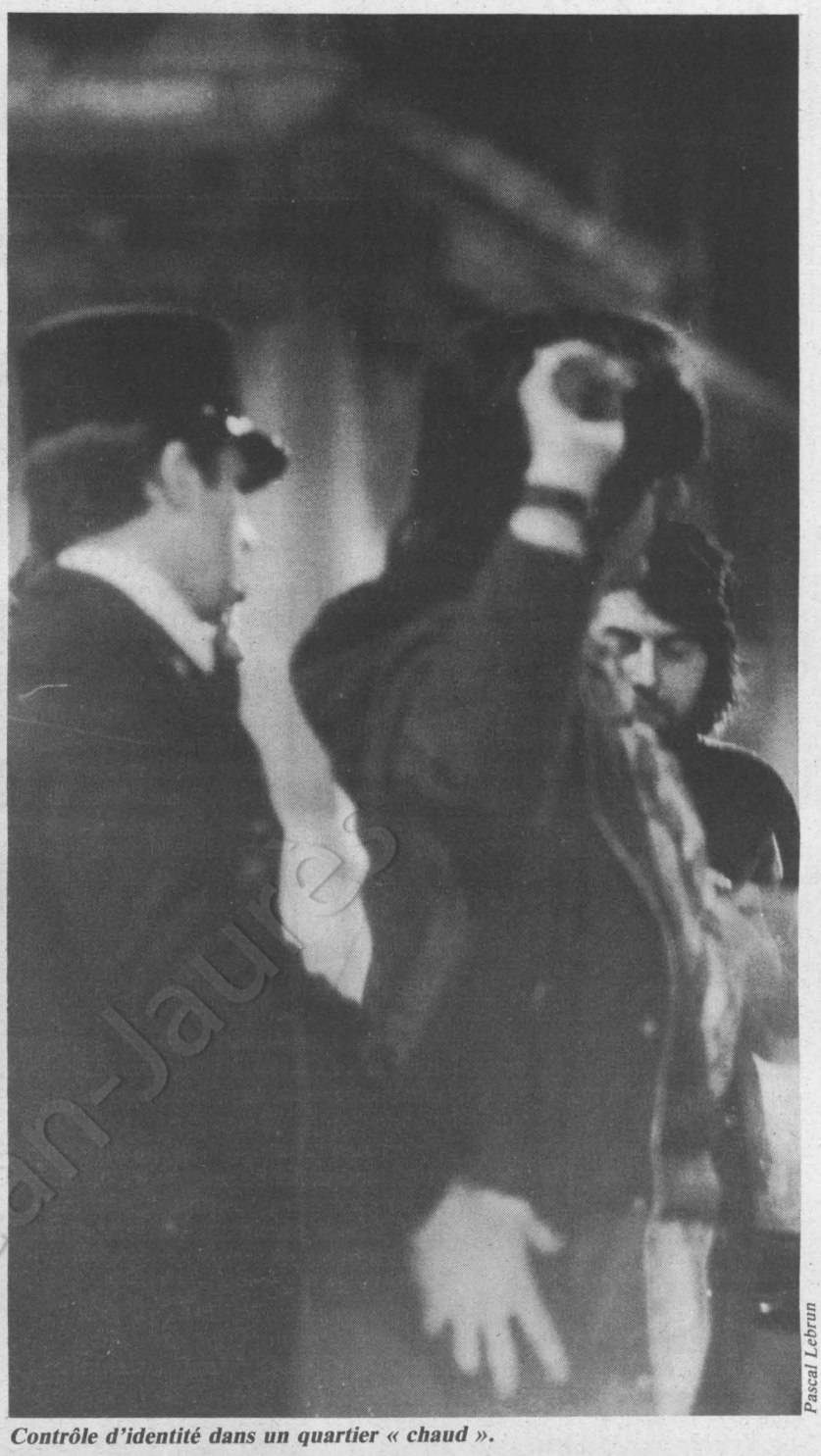

Pascal Lebrun

Contrôle d'identité dans un quartier « chaud ».

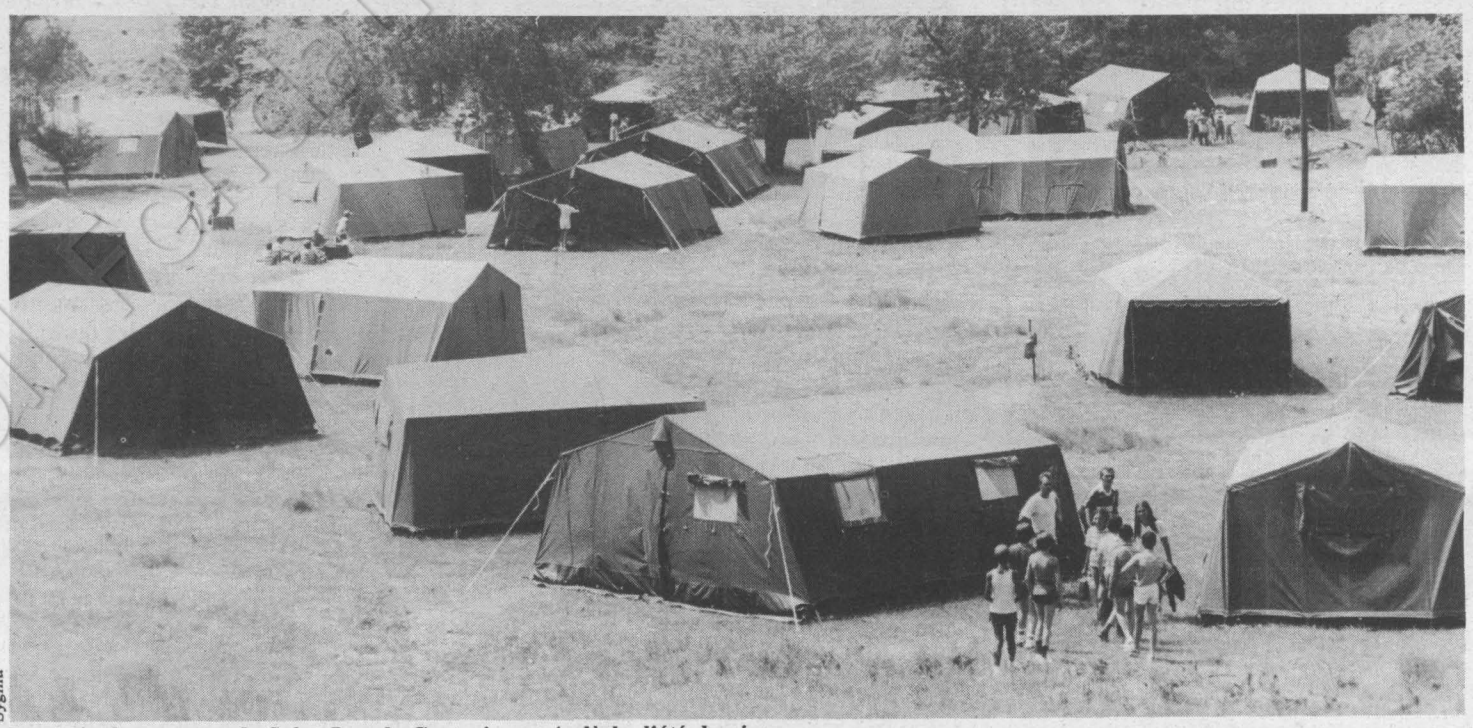

Sygma

Le camp de vacances de Saint-Jean-le-Centenier en Ardèche l'été dernier.

(suite de la page 5)

toute sa souplesse et son efficacité à l'initiative locale — qui permettent à tous les acteurs de la prévention de se rencontrer, de définir des objectifs, de coordonner leurs interventions, de connaître l'état d'avancement des actions entreprises, etc. En évitant l'écueil de l'assistanat, qui, en déresponsabilisant les individus, va à l'encontre de ce que nous souhaitons. Nous considérons, par ailleurs, qu'il appartient à l'Etat de dégager des fonds dans la mesure où le maintien de la sécurité relève de sa responsabilité. Bien entendu, les communes doivent s'associer à son effort mais elles ne sauraient assumer seules la charge financière de cette action.

Nous envisageons diverses sources de financement, comme une réforme de l'actuel système du timbre amende acquitté par les automobilistes. Nous souhaitons ainsi accroître les ressources municipales sans pour autant alourdir davantage le prélèvement sur les automobilistes. On propose aussi d'opérer un léger prélèvement sur les grandes surfaces qui génèrent bien des envies et connaissent beaucoup de vols. Si on arrive à faire reculer la délinquance, elles en seront les premières bénéficiaires. Pour les mêmes raisons, on préconise de s'adresser aux assurances.

— A l'issue de ce travail, êtes-vous optimiste ?

— Oui. D'abord, en raison du dialogue que j'entretiens avec le gouvernement. Ensuite, par la conscience que j'ai de la nécessité absolue, pour tous, de prendre des mesures. Car au rythme de 10 à 15 % d'augmentation des délits chaque année, on atteindrait 4,5 millions de délits fin 1985, soit un seuil insupportable pour la société. Par une bonne juxtaposition de la prévention et des moyens répressifs nécessaires, on peut enrayer cette progression mathématique. Il faut bien prendre la mesure financière du problème. Les vols, y compris ceux des véhicules, coûtent de 4 à 5 milliards de francs par an aux compagnies d'assurances. Or, avec 500 millions de francs par an, on peut développer des actions de prévention considérables. Une telle somme permet de faire des opérations aussi spectaculaires que l'été dernier, dans les onze départements les plus « chauds », mais sur toute l'année et dans les quarante ou cinquante départements les plus criminogènes. Si l'on réussit à faire tomber la délinquance de 10 % ou si l'on parvient seulement à la faire stagner, là où elle aurait progressé de 15 %, la collectivité aura largement récupéré le coût de cet investissement.

— Est-ce un vœu pieux ou une hypothèse de travail réaliste ?

— Il y a eu dans la région lyonnaise 175 véhicules volontairement détruits pendant l'été chaud de 1981. C'étaient des voitures de haut de gamme d'un coût d'indemnisation supérieur à 50 000 F l'unité. Soit au bas mot huit millions de francs en tout pour les assurances. En regard, les opérations de prévention menées l'été dernier sur onze départements ont coûté au total neuf millions de francs. Autrement dit, la non-destruction de voitures dans l'agglomération lyonnaise du simple fait que les rodéos n'ont pas eu lieu a représenté une économie d'un montant équivalent aux actions préventives de l'été.

— Que va devenir la commission des maires et quel sort attend ses propositions ?

— Notre mission, dans sa forme première, s'achève. Après la remise du rapport au Premier ministre, mes collègues et moi nous tiendrons à sa disposition...

— Pour constituer le Conseil national de prévention ?

— Le Premier ministre aura toute latitude. Quant à nos recommandations, il appartiendra au gouvernement de les examiner. S'il les retient, certaines de ces dispositions nouvelles pourront s'intégrer facilement, au besoin sous forme d'amendement, dans des lois actuellement en discussion, comme celle qui abroge Sécurité et liberté. Pour prendre un exemple, la création des conseils communaux de prévention peut très bien s'insérer dans la loi sur les compétences des collectivités locales. Parfois, il faudra sans doute envisager un projet de loi spécifique. Enfin, sur d'autres points, tantôt un décret, tantôt une simple circulaire suffiront. ●

La preuve que les socialistes savent gérer l'agriculture

Pour dresser un premier bilan de la gestion socialiste de l'agriculture les motifs de satisfaction ne manquent pas : hausse du revenu, réduction des inégalités, aides à l'installation, etc.



Pascal Lebrun

Bernard Thareau lors de la première conférence nationale du P.s. sur l'agriculture.

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

UNE agriculture plus productive mais plus solidaire où la lutte contre les inégalités reste une priorité absolue : le projet socialiste en la matière s'affine, à la lumière de ce qui a été fait depuis dix-huit mois, à l'épreuve aussi de tout ce qui reste à faire.

Sur ce thème, se réunissait le 9 décembre dernier la première conférence nationale du Parti sur l'agriculture. Pour dresser un premier bilan où, comme le fit observer Bernard Thareau, les motifs de satisfaction ne manquaient pas. D'abord sur le revenu, en hausse cette année pour la première fois depuis huit ans. Les résultats ne sont pas définitifs et doivent donc être maniés avec prudence, mais il semble que le revenu brut moyen des exploitants doive augmenter en 1982 de près de 3% en francs constants. Il a été dit que seuls les plus riches en avaient bénéficié : en fait, les exploitations de moins de vingt hectares, parmi lesquelles les producteurs de vins de qualité, il est vrai, ont vu leurs revenus augmenter de 6 %. On a dit aussi que le climat favorable était responsable de ce résultat. « J'ai peine à croire que du temps de la droite il n'ait jamais fait beau », répond Edith Cresson en riant. D'autant plus facilement que sécheresse et tempêtes n'ont pas épargné la France cette année et que la hausse du revenu est surtout imputable, au-delà de la hausse des prix de 13 % obtenue à Bruxelles après une négociation difficile, à une réduction des coûts de production. La hausse de ce qu'on appelle les consommations intermédiaires — engrais, carburants, etc. — a été considérablement freinée, malgré la flambée du dollar.

Pourtant, malgré l'effort du gouvernement qui cherche à distribuer ses aides à ceux qui en ont le plus besoin, des inégalités criantes demeurent. Un agriculteur sur dix a un revenu supérieur au revenu moyen des cadres supérieurs, alors qu'un sur trois dispose d'un revenu inférieur au Smic. Et, selon les régions, le revenu moyen par département varie de un à neuf !

La politique de la droite en est la cause directe, qui a favorisé systématiquement les exploitations considérées comme rentables tout en encourageant en douceur le départ des autres : en vingt-cinq ans, la moitié des exploitations a disparu et, malgré une législation qui interdit les cumuls, les cinq mille plus grosses exploitations ont pu acquérir, de 1970 à 1977, cent trois mille hectares, soit l'équivalent de deux mille cinq cents exploitations de quarante hectares. Autant de jeunes qui n'ont pas pu s'installer.

Beaucoup a été fait

« Les socialistes ne savent pas gérer l'agriculture », répétait-on chez les professionnels agricoles après le 10 mai, sans que, bien sûr, un tel jugement soit le fruit d'une prise de position politique... Résultat, en un an et demi, la gestion de ce secteur a été redressée, le rapport de forces au sein de la Communauté européenne rééquilibré et, en matière de protection sociale, on a commencé à combler le retard : les retraites ont augmenté de 22 %, les pensions d'invalidité de 56 %, les prestations familiales de 68 %. Et les cotisations ont été modulées en fonction des revenus.

L'aide aux agriculteurs en difficulté a bénéficié d'une nouvelle procédure, très critiquée au départ par la droite qui demande aujourd'hui sa reconduction : après examen cas par cas des dossiers, 600 millions de francs leur ont été consacrés, en prêts consolidés et en subventions. Enfin, une allocation de solidarité a été réservée aux plus démunis.

Aides à l'installation et dotations aux jeunes agriculteurs, mesures en faveur des coopératives d'utilisation de matériel en commun, renforcement des fonds propres des industries agro-alimentaires : beaucoup a été fait pour le développement, et beaucoup sera encore fait dans les années à venir. Ce secteur est en effet considéré au gouvernement comme la priorité des priorités, tout comme la formation, initiale et continue, des agriculteurs. Sur ce double thème, les états généraux du développement agricole doivent se tenir à Paris en février et, à l'occasion de cette réflexion nationale, deux cent mille agriculteurs ont participé aux réunions organisées dans les cantons et les départements.

D'autres réformes de structures sont en cours : réorganisation des marchés par les offices par produits — leurs décrets d'application doivent sortir à la fin de l'année ; — réforme foncière — la loi sur les offices fonciers sera discutée au Parlement à la prochaine session — ; réformes de la fiscalité et de l'assiette des cotisations sociales, ces deux points étant liés d'autre part à une délicate entreprise : la connaissance plus exacte des revenus agricoles. Le ministère cherche également à savoir où passent les aides qu'il distribue, à répertorier dans chaque département leurs bénéficiaires. Ce qui, on s'en doute, soulève bien des réticences. Un projet de loi sur la forêt et la filière-bois ainsi qu'une réforme du régime d'indemnisation des calamités agricoles complètent ce dispositif. Un point reste obscur, bien qu'essentiel, au dire même des représentants des régions qui assistaient à la conférence nationale : le financement de l'agriculture par le Crédit agricole. Banque mutualiste, le Crédit agricole a échappé à la nationalisation : le gouvernement dispose donc de peu d'autorité pour l'engager à revoir sa politique d'attribution de prêts, pourtant abondamment critiquée par les agriculteurs depuis une dizaine d'années.

« Nous voulons répondre claire-









ment à la question fondamentale : quelle agriculture pour demain, avec combien d'agriculteurs ? » a rappelé Edith Cresson. L'objectif est ambitieux : compter en France un million d'exploitations viables en 1990, ayant en moyenne vingt-cinq à trente hectares, reposant sur de nouveaux modèles de développement, adaptés aux spécificités régionales.

Plus économe, plus autonome

A ce but correspond une ligne de conduite : éviter les départs, installer les jeunes, mieux insérer le secteur agricole dans la vie socio-économique et culturelle du pays. En un mot, rompre l'isolement des agriculteurs. Une politique qui tend à « sécuriser le revenu » autant qu'à réorganiser les marchés et à soutenir les initiatives en direction de l'exportation ; une politique de diversification locale autant que d'élaboration de statuts satisfaisant les agricultrices comme les salariés agricoles ; une politique, aussi, qui déborde du strict cadre économique pour assurer à tous les ruraux des conditions de vie comparables à celles des autres Français.

Pour une agriculture plus économe et plus autonome, le projet socialiste reste évidemment le seul en France à pouvoir répondre aux attentes des agriculteurs qui, même s'ils restent majoritairement influencés par la droite, n'en demandent pas moins de profonds changements. Toute la difficulté consiste à faire passer le message. Et le rapport de forces, pour l'instant, n'est guère favorable à



Pascal Lebrun

Edith Cresson, ministre de l'Agriculture.

la gauche. Sans pour autant être aussi difficile qu'on le croit parfois. La confusion des étiquettes règne dans le milieu agricole, et il n'est pas possible de simplement coller l'appellation « conservateur » au plus puissant syndicat, la F.n.s.e.a. Nombre de ses fédérations départementales sont en effet tenues par des hommes de gauche, à qui Bernard Thareau demande instamment de ne pas se taire, de ne pas cautionner par le silence les attaques de leurs dirigeants nationaux contre la politique gouvernementale.

Les prochaines élections aux Chambres d'agriculture ne sont évidemment pas étrangères à ce langage. Pour la première fois, elles vont avoir lieu à la proportionnelle, assurant ainsi une représentation aux syndicats minoritaires qui ont été reconnus avec l'arrivée du gouvernement socialiste, mais qui ne semblent pas pouvoir entamer profondément la suprématie de la F.n.s.e.a.

C'est sur d'autres fronts que les socialistes ont l'intention de se battre, en particulier en développant toutes les formes de solidarité, des plus anciennes, avec les mouvements coopératifs et les associations, aux plus nouvelles, celles par exemple que pourrait créer la rencontre entre producteurs, consommateurs et salariés de l'agriculture qui auront à gérer en commun les offices par produits.

Tel est bien l'enjeu, à moyen terme, pour le secteur tout entier : il souhaite depuis longtemps sortir de son isolement, il réclame une égalité de droits. A cette émancipation à laquelle travaille le gouvernement devra correspondre la mort du corporatisme. ●

DIPAPACÉQUOI

Un état d'âme

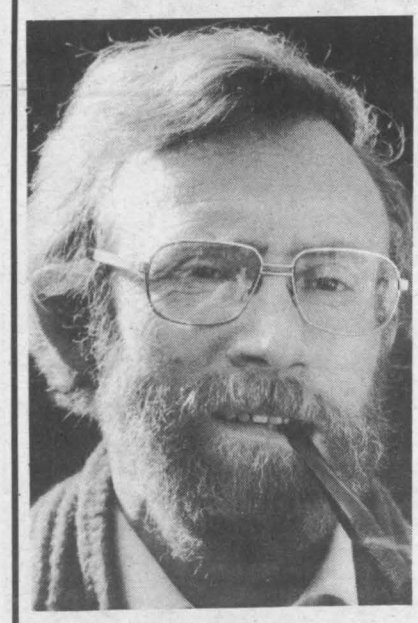

par Piem

EN ce temps-là, il se fit, à la surface de la Terre, de grandes mutations et les frontières qui, jusque-là, délimitaient les pays se mirent à se déplacer au gré des nouveaux Etats.

On vit alors des familles entières de douaniers se déplacer sur les routes en longues files ininterrompues ; certaines se rendaient à Poitiers, le nouveau Bethléem de la Sainte Douane, d'autres erraient en tous sens.

— Comment devient-on douanier, demanda l'enfant ?

— C'est une tradition. On est douanier de père en fils. Mes ancêtres étaient douaniers à la frontière des Etats d'Esprit, mon père respecta cet état de chose, moi-même à ta naissance je fus affecté à la frontière de l'état de grâce.

— Il faut un douanier à l'entrée de chaque Etat ?

— Bien sûr, mon petit, sinon ce serait l'état d'anarchie.

Ils parlaient tout en marchant sur la route au milieu d'une grande foule de douaniers à la recherche des nouvelles frontières. A un moment, ils croisèrent une femme en état de grâce, assise sur un âne que tirait un charpentier. La femme était dans un état intéressant ; à l'approche de Noël cette rencontre est assez courante. Plus loin ils dépassèrent un douanier dissimulé derrière des lunettes noires, il allait d'un état de siège à un état de dénuement en demandant en russe son chemin aux passants ; par solidarité personne ne lui répondait.

— Dis, papa douanier, quelle est ta nouvelle frontière ?

— Je suis affecté à la frontière des états d'âme.

C'est ainsi qu'ils arrivèrent à Paris, rue de Solferino. « Vous n'avez rien à déclarer ? » demanda le douanier inconsciemment. Il fut bien vite submergé de travail. Le P.s. c'est comme ça !

Il tamponna des commissions et des sous-commissions, inspecta minutieusement les intentions de ceux qui passaient d'un état d'âme à un autre. Sépara ceux qui faisaient le déplacement pour affaires ou pour tourisme. Contrôla les promesses et les réalités, verbalisa, pénalisa, expulsa.

C'était un vieux briscard de la douane ; rien ne pouvait passer entre les mailles serrées de son regard attentif. Un citoyen en état d'inconscience fut gardé à vue ; un repris de justice et de boisson qui tentait de justifier son état d'ébriété par son état d'âme fut traîné devant le Comité directeur qui le condamna à l'état d'impuissance.

A la frontière de l'état d'âme, le douanier était sans pitié ; il eut même l'audace insensée d'inspecter une malice diplomatique.

Edgar Faure lui-même dut présenter son passeport. C'était un document volumineux dont l'abondance de visas et de tampons justifiait largement la réputation d'Edgar d'être le plus grand voyageur à travers les états d'âme.

— Dis papa, c'est un grand explorateur ce monsieur Pinay ?

— Ce n'est pas Pinay, c'est Edgar Faure.

— Ah ! bon, dit l'enfant.

Un apatride en état de décomposition avancée demanda l'asile politique ; un petit patron, en état de nerf, fut reconduit manu militari, car force doit rester à la loi des états d'âme.

L'enfant toute la journée admira l'autorité de son papa douanier, il enviait son efficacité. Le soir quand il sentit que ses paupières allaient se fermer, il choisit son rêve pour la nuit.

Plus tard, il sera douanier à la frontière de l'état voisin de l'espérance.

PANNE DE BYZANCE

— À quelle époque se situe l'âge d'or de la mosaïque byzantine ?
— La réponse à cette question se trouve dans le QUID 83, page 530

PANNE D'ART

— Comment peut-on nettoyer soi-même un tableau ?
— La réponse à cette question se trouve dans le QUID 83, page 445

PANNE DE CŒUR

— Combien coûte une opération en cardiologie ?
— La réponse à cette question se trouve dans le QUID 83, page 193

PANNE D'OPÉRETTE

— Qui est l'auteur de l'Amour Masqué ?
— La réponse à cette question se trouve dans le QUID 83, page 443

PANNE DE YANG

— Quels sont les principes du régime macrobiotique ?
— La réponse à cette question se trouve dans le QUID 83, page 196

PANNE DE DÉCOR

— À quoi reconnaît-on le style Arts Déco ?
— La réponse à cette question se trouve dans le QUID 83, page 527

PANNE DE CARRIÈRE

— Qui est la première femme préfet ?
— La réponse à cette question se trouve dans le QUID 83, page 769

PANNE DE CRISTAL

— Y a-t-il une différence entre la fabrication du verre et celle du cristal ?
— La réponse à cette question se trouve dans le QUID 83, page 539

PANNE DE TABOULÉ

— Y a-t-il des vitamines dans la semoule ?
— La réponse à cette question se trouve dans le QUID 83, page 1385

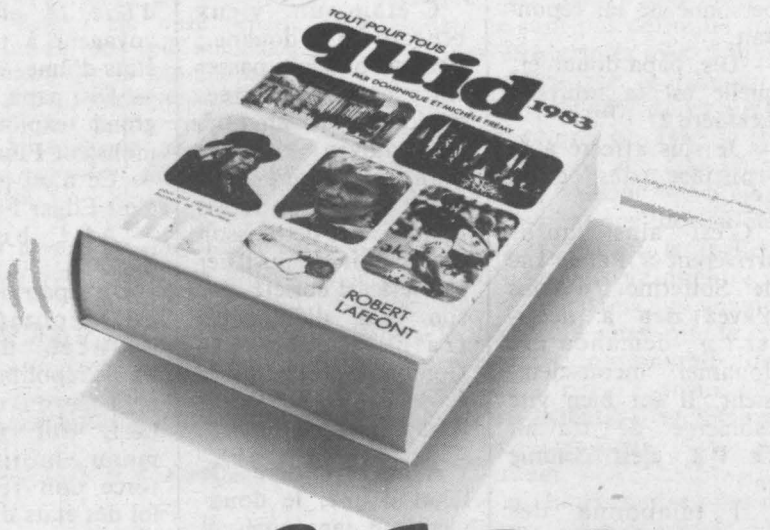

quid 83

INDISPENSABLE
CONTRE LES PETITES PANNES
(OU LES GROSSES PANNES)

ÉDITIONS ROBERT LAFFONT

petites annonces

Tarifs	La ligne H.T.	La ligne T.T.C.
Offres d'emploi (minimum 5 lignes)	22 F	25,87 F
Demandes d'emploi	12 F	14,11 F
Immobilier	18 F	21,17 F
Divers	18 F	21,17 F

OFFRES D'EMPLOI

Réf. 283. Le groupe socialiste du Conseil régional d'Ile de France recrute à compter du 1er janvier 1983 :
— un(e) assistant(e) niveau minimum maîtrise, spécialisation intervention économique des collectivités locales, urbanisme et logement.
— un(e) secrétaire-dactylographe, expérience souhaitée en collectivité locale ou auprès d'élus socialistes.

Conditions de recrutement : contractuel de la région, indices de références cadre national des préfectures, salaire selon expérience.

Adresser lettre de candidature avec C.v. joint à monsieur le Président au 33, rue Barbet-de-Jouy, 75007 Paris. Pour tout renseignement, téléphoner 705.91.01.

DIVERS

Petit cabinet de comptabilité dans le Cotentin à céder, avec grandes facilités, à jeune diplômé.
Ecrire au journal qui transmettra.

Tout courrier doit être envoyé à « l'Unité », service des petites annonces, 12, cité Malesherbes.

FICHIER D'ARTISTES

Pleins d'énergie, de talent et capables d'assurer le succès de vos fêtes publiques ou privées comme ils ont assuré celui du Dépot-Vente.

Audition publique chaque samedi après-diner. Jazz dansant : jeudi, rock années 50 : vendredi.

Le Dépot-Vente de la Jatte
92200 Neuilly.
Tél. Gérard Vacher
637 33 99
ORGANISATEUR DE FÊTE

cinéma

Décembre n° 288

JOSEPH VON STERNBERG
•
KING VIDOR
•
ARNALDO JABOR
•
TRENTE ANS DE CINEMA EXPERIMENTAL
•
et toute l'actualité

en vente partout

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

L'HIRONDELLE

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT

Rue Marcel Sembat - 93430 Villetaneuse
Tél. 821.63.55

L'HOMMAGE DE LA GAUCHE A PIERRE MENDES-FRANCE

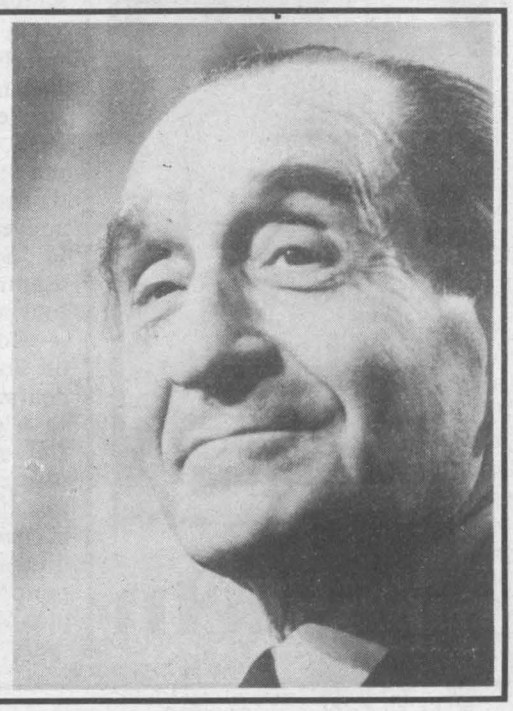

CLUB SOCIALISTE DU LIVRE
10 rue de Solférino
75333 PARIS Cedex 7

P.V.P. 40 F

sepur

69, rue des Frères Lumière
Z.I. Des Chanoux
93330 NEUILLY SUR MARNE
Tél : 300.15.22 et 64.60

SOCIETE D'ENTRETIEN ET DE PROPRETE URBAINE

Enlèvement d'ordures ménagères
de gravois et de détritus
par bacs multibennes

Nettoiement murs et édifices
par projection (eau chaude
et froide, sable)

Nettoiement de voies
publiques et privées
Assainissement

Hygiène publique
Balayage de chaussées
et autoroutes par aspiration

100 — 756

LES RESIDENCES
Secondaires de l'Atlantique

En bordure
de la Côte de Jade et d'Amour

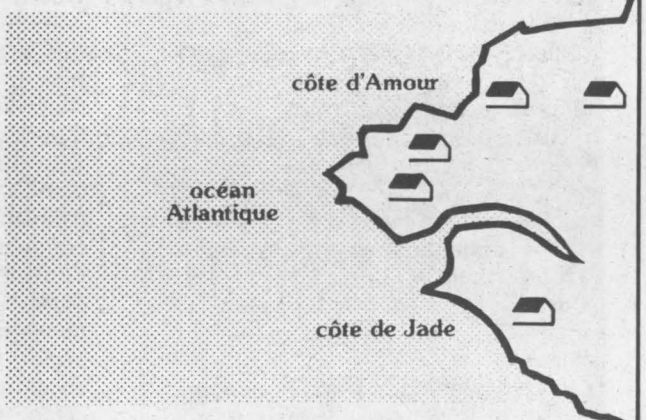

LE CROISIC, studio
en duplex avec jardin
PIRIAC, terrains
de 403 à 518 m2
BATZ/MER, villas
de 3 et 4 pièces
PLESSE, terrains boisés de 2100 à
6200 m2. (Tennis, piscine, mini-golf, sauna)
PREFAILLES, villas
de 3 à 4 pièces.

les Pavillons
de l'Atlantique
Route de Vannes
44260 MALVILLE
Tél. (40) 82.92.44

En projet :
ILE D'YEU
LOCMARIAQUER
LA BERNERIE

Membre du SMI

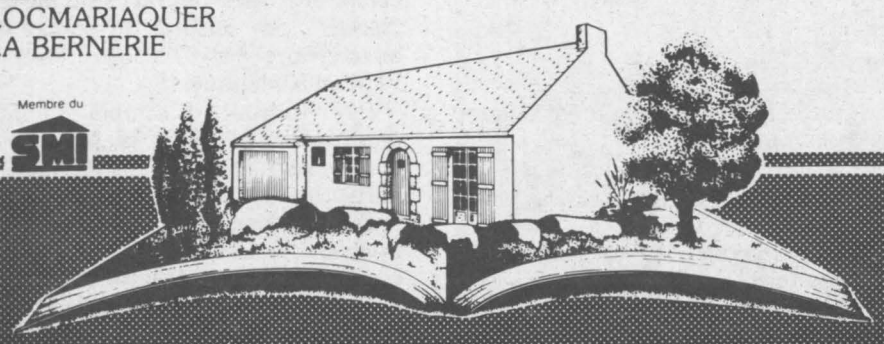

Si vous ne pouvez pas vous déplacer...

les Pavillons de l'Atlantique

Route de Vannes BP n°5 44260 MALVILLE
Tél. (40) 89.92.44

Je désire recevoir votre documentation générale sans engagement de ma part.

Sur : _____
Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
_____
Tél : _____

NIS 48 16 51

Pologne : l'état de guerre à visage humain

PAR JEAN OFFREDO

COMME nous l'écrivions dans le dernier numéro de « l'Unité », l'état de guerre n'est donc pas levé en Pologne, mais simplement suspendu à partir du 1er janvier 1983, et avec des pouvoirs spéciaux conférés au gouvernement.

En fait, il s'agit d'un assouplissement de cet état de guerre, et non du geste de suppression que l'on était en droit d'attendre, après la campagne de propagande effectuée par le pouvoir polonais depuis le début novembre.

Dans la population polonaise on est finalement à peine déçu ; comme si, de toutes les façons, il n'y avait plus rien à attendre de ce pouvoir.

Pourtant, le général Jaruzelski, sans lunettes noires pour la circonstance, a essayé d'être persuasif et convaincant dans son discours du 19 novembre. Il y avait même quelque chose de « churchillien » dans l'intonation et la structure du discours. « Je ne fais pas de promesses... », « Ce qui nous attend, c'est... » suivi d'une longue période incantatoire qui balaie tous les problèmes actuels du pays.

Alors, bien sûr les internés seront libérés, avec toutefois des « cas » qui resteront, voire seront, à l'exemple des dirigeants du Kor, en statut de « prévenus ». Mais d'amnistie générale, de réintégration des ouvriers licenciés pour leur action syndicale il n'est pas question. Tout au plus, les condamnés qui « se repentiront »bénéficieront d'une grâce individuelle. Par ailleurs le Code pénal subira des modifications qui durcissent en fait la législation et augmentent les peines prévues. Ainsi le nouveau code prévoit de condamner non seulement la diffusion de textes « calomniant, tournant en dérision ou humiliant la nation polonaise », mais même simplement « l'intention de les diffuser » !

Pour ce qui est de l'interdiction de grève entraînée par la loi martiale, si elle est effectivement levée après la suspension, elle réapparaît, dès le 1er janvier... avec l'application de la nouvelle loi sur les syndicats.

Le général Jaruzelski vient de rater sa sortie de l'état de guerre qui aurait pu redonner un élan à une politique, déjà difficile à mener. Ce n'est certainement pas en faisant l'éloge du Mouvement patriotique de renouveau national (P.r.o.n.), sorte d'ancien Front de l'unité nationale et de mouvement qui à l'Est a déjà fait la preuve de son inefficacité et de son inutilité, que le général et ceux qui l'entourent peuvent envisager sérieusement cette « entente nationale » dont on continue à parler, on se demande bien pourquoi. En effet, il paraît un peu trop évident que le pouvoir est pour l'entente... avec ceux qui sont d'accord avec lui.

Le général Jaruzelski n'a pas pris le risque d'une levée totale de l'état de guerre et d'une amnistie générale. Est-ce parce que le pouvoir ne se sent pas suffisamment fort pour continuer sa tâche et a encore besoin de tout un arsenal de garde-fous pour baliser sa route ? Ou bien est-ce finalement parce que le système de pouvoir auquel il pense est celui d'une « normalisation à visage humain », où l'on présente une façade agréable à regarder, mais derrière... ?

Dans les deux cas de figure, il est exclu qu'à terme il puisse y avoir une quelconque réconciliation entre la société et son Etat, entre le pays réel et le pays légal.

Dans son discours, le général Jaruzelski en a pourtant appelé au dialogue avec la société. Mais avec qui ? Quand on regarde d'un côté ce qu'est ce P.r.o.n., et de l'autre ce qu'était Solidarité, syndicat reconnu et choisi par dix millions de polonais, on se prend quand même à demander : quel est l'interlocuteur valable légitimé par le peuple ? Il y a quand même quelque chose d'ahurissant à voir un pouvoir se disant ouvrier et populaire ne pas accepter de reconnaître comme partenaire la force que les ouvriers et le peuple s'étaient donnée. Et de considérer comme une simple personne privée — ce qui est vrai en droit — Lech Walesa, le président que ce syndicat s'était donné.

Dans sa lettre récente au général, celui-ci a rappelé les conditions qui lui semblent minimales pour que la paix sociale ait quelque chance de s'instaurer dans le pays. C'est autant un texte d'ailleurs pour la société polonaise que pour le général, qui permet d'indiquer les thèmes qu'il faut défendre prioritairement : libération des internés, amnistie générale, réintégration des ouvriers licenciés (500 000 depuis un an), pluralisme syndical.

Ce dernier point, dira-t-on, relève de l'utopie. En tous les cas il est prévu par la loi syndicale du 8 octobre pour 1985.

Mais le conseil d'Etat, présidence collégiale de la République, peut décider d'avancer l'échéance. Alors, pourquoi pas ? On peut craindre toutefois à la lumière de ce qui vient de se passer cette semaine que cela ne soit vraiment qu'un rêve. D'un état de guerre au sens plein du terme, on vient de passer à un état de guerre « à visage humain ». Ce n'est certes pas ce que le peuple polonais attend. ●





U.r.s.s. : "débrejnévisation" à petits pas

Il semble que pour l'instant Youri Andropov ait donné la priorité aux problèmes intérieurs sans pour autant négliger le règlement du coûteux problème afghan

PAR CLAUDE ESTIER

LE conseil de l'Alliance atlantique qui s'est réuni à la fin de la semaine dernière à Bruxelles a longuement débattu des relations des pays occidentaux avec l'Union soviétique pour aboutir à l'adoption d'une résolution que l'on peut qualifier de « ferme et modérée ». Si les alliés atlantiques confirment, en effet, « leurs préoccupations légitimes » devant « le renforcement continu et massif de l'armement soviétique », ils se déclarent « ouverts à toute possibilité de dialogue » et « accueilleront favorablement toute initiative positive pour réduire la tension ».

Au-delà des textes, il est apparu clairement au cours des discussions que la plupart des pays occidentaux — y compris les Etats-Unis — n'attendent qu'un geste de Moscou pour reprendre ce dialogue globalement interrompu depuis les événements d'Afghanistan et de Pologne. Les « kremlinologues » américains, allemands ou britanniques passent donc leur temps à éplucher les discours de Youri Andropov ou les articles de « la Pravda » pouvant être interprétés comme l'amorce d'un changement par rapport à l'époque brejnevienne.

Les experts français ne sont pas les derniers à s'interroger mais leurs conclusions sont jusqu'à présent d'une extrême prudence. Ils ne contestent pas que le style du nouveau secrétaire général du P.c.u.s. soit profondément différent de celui de son prédécesseur, mais ils ne sont pas pour autant convaincus que cela doive conduire à une situation plus favorable dans les rapports Est-Ouest. Faute d'informations précises — et la discussion du Conseil atlantique a montré que l'on n'en a guère plus à Washington ou à Bonn qu'à Paris — on peut seulement imaginer que dans la mesure où Andropov mettrait fin à l'immobilisme précédent pour adopter une stratégie plus souple et plus subtile, cela pourrait conduire les Européens à se tourner à nouveau vers Moscou en ordre dispersé. On attend donc avec intérêt les gestes nouveaux qui pourraient intervenir dans les prochains jours et notamment à l'occasion des grandes cérémonies prévues la semaine prochaine pour célébrer le soixantième anniversaire de la Constitution de l'Union soviétique.

Pour l'instant, il semble que Youri Andropov ait donné la priorité aux problèmes intérieurs soviétiques, en particulier à ceux qui concernent le fonctionnement de l'économie. Dans la série d'articles qu'il vient de consacrer aux « premiers pas » du nouveau chef du Kremlin, le correspondant du « Monde » à Moscou a dressé un tableau plutôt noir des conditions de vie actuelles des Soviétiques mais qui confirme en tout point la description que nous avions publiée nous-mêmes

il y a quelques semaines au retour d'un voyage en U.r.s.s. (cf. « l'Unité » du 22 octobre). Il souligne aussi fort justement qu'il ne faut pas s'attendre à des mesures « révolutionnaires » en ce domaine ni même à la mise en œuvre d'une réforme économique « à la hongroise » redonnant une assez large place au marché libre et à l'initiative privée.

Il n'en reste pas moins que la nouvelle direction soviétique a déjà procédé à quelques limogeages significatifs puisqu'ils frappent des responsables de secteurs économiques défaillants (agriculture, chemins de fer, etc.). Il y a là sans doute une volonté de mettre en place une organisation plus efficace, notamment en matière d'approvisionnement et de distribution. Ce n'est évidemment pas par hasard que l'académicien Trapeznikov, qui a déjà énoncé à plusieurs reprises dans le passé les principes d'une réforme économique, vient de rappeler dans un long article de « la Pravda » qu'il convient de tenir compte dans le prix des produits de l'indice de la valeur ajoutée, que la production doit répondre aux exigences du marché et de la qualité souhaitée par les consommateurs, que des stocks doivent être constitués à tous les stades de la production et que les directeurs d'entreprise doivent avoir une marge d'initiative plus grande par rapport à l'appareil du parti. On serait tenté de penser que tout cela pourrait conduire à une certaine forme de décentralisation, mais il convient de rester très prudent à cet égard, car les tentatives passées dans ce sens ont montré rapidement leurs limites et leur incompatibilité avec les principes fondamentaux du système soviétique lui-même.

Dans le domaine de la politique étrangère, Youri Andropov n'a pas encore changé grand-chose aux thèmes développés inlassablement par Leonid Brejnev. Si, avant même la mort de ce dernier, il avait tout fait pour se donner une image de « libéral » — son ami Arbatov, directeur de l'Institut des Etats-Unis et du Canada, avait mené pour lui une véritable campagne de « relations publiques » à Washington —, il est difficile pour l'instant de déceler en quoi il pourrait se montrer plus souple, en particulier sur le grand sujet de tension Est-Ouest qui est celui de la course aux armements et d'abord du prochain déploiement des missiles de l'Otan. Là encore, il convient d'attendre des propos plus significatifs d'un éventuel changement de comportement. Il se confirme, en revanche, que la nouvelle direction soviétique est désireuse de s'acheminer en Afghanistan vers une solution moins coûteuse pour l'U.r.s.s. et qui serait baptisée « solution politique ». C'est en particulier le sentiment d'Indira Gandhi tel que François Mitterrand a pu le recueillir lors de son voyage en Inde. La confirmation du rapprochement avec la Chine va dans le même sens et il n'est désormais pas exclu que de nouvelles propositions soviétiques interviennent dans un délai de deux à trois mois.

Un mot encore sur les relations bilatérales franco-soviétiques. L'arrivée de Youri Andropov n'a pas jusqu'ici considérablement modifié les choses dans ce domaine, et Michel Jobert a confirmé la semaine dernière devant la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale que le déficit de nos échanges commerciaux avec l'U.r.s.s. serait de dix milliards de francs pour 1982. Mais la récente visite de Jean-Pierre Chevènement à Moscou a été « encourageante » et l'on peut espérer que la « Grande Commission » qui doit tenir sa session annuelle en janvier, à Paris, pourra entériner la conclusion d'un contrat de l'ordre de quatre milliards de francs concernant l'usine de gaz d'Astrakhan. Ce serait également un signe concret que des changements réels sont intervenus à Moscou. ●

Un Algérien à Paris

La première rencontre à Paris des présidents français et algérien rappelle tout ce qui a été fait entre les deux pays et ce qui reste à faire

VENANT de Bruxelles, siège des institutions communautaires, où il a accompli cette semaine son premier voyage en Europe occidentale, le président algérien Chadli Benjedid séjourne ce vendredi à Paris pour une visite de travail et un déjeuner à l'Elysée avec François Mitterrand. Un peu plus d'un an après leur première rencontre officielle à Alger qui avait abouti à la conclusion d'un accord sur le gaz algérien et, à partir de là, à la mise en œuvre d'une coopération qualifiée de part et d'autre d'« exemplaire », les deux présidents vont faire le point sur un certain nombre de questions qui demeurent en suspens entre les deux pays. Les unes touchent à la politique extérieure et notamment aux conditions d'un règlement au Proche-Orient et d'une solution au problème palestinien. Les autres concernent les rapports bilatéraux et plus spécialement les restrictions annoncées à l'entrée en France des ressortissants algériens. Si cette affaire a provoqué une certaine inquiétude à Alger, elle est loin d'être insoluble et l'on peut penser qu'aujourd'hui même les deux chefs d'Etat s'appliqueront à la résoudre. Dès lors, la visite de travail du président Chadli pourrait être le prélude à une visite officielle en France, sans cesse ajournée par les précédents gouvernements mais qui, vingt ans après l'indépendance de l'Algérie et en réponse à l'accueil chaleureux fait l'an dernier à Alger à François Mitterrand, serait sans nul doute la meilleure façon d'ouvrir une nouvelle page dans l'histoire mouvementée mais indissociable des deux pays.

C.E.

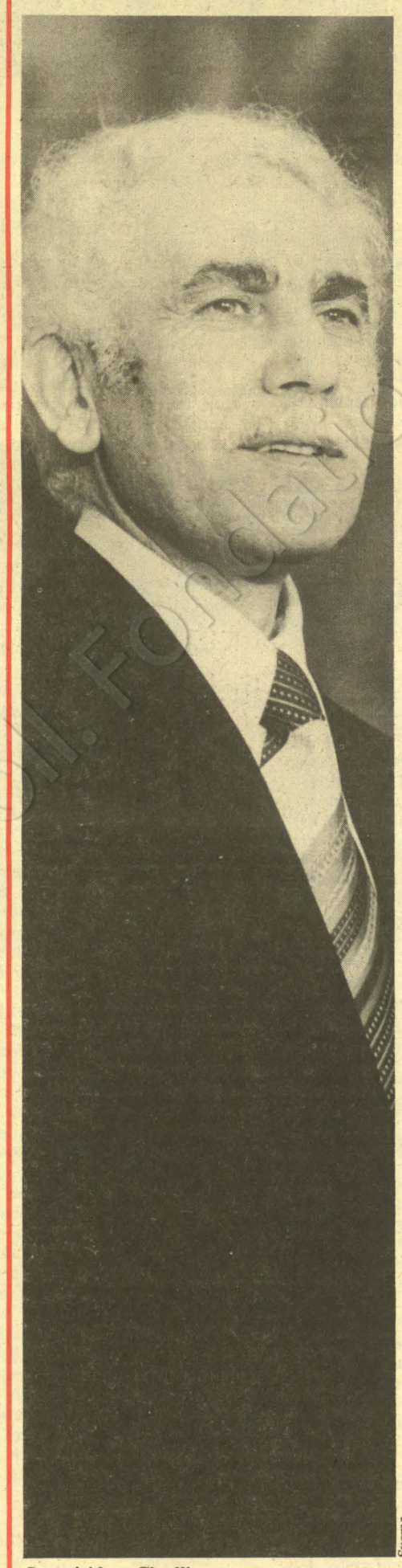

Sygma

Le président Chadli.

PAR GILBERT SANS

LE présent et le futur des relations franco-algériennes revêtent une importance qui dépasse même le seul intérêt des deux peuples concernés. Pour les composantes de la gauche française qui, en leur temps, avaient compris la juste lutte du peuple algérien pour son indépendance, rien de ce qui concerne ce pays ne peut être totalement étranger.

Aujourd'hui, tous ceux qui en France refusent de se reconnaître dans la politique des blocs et la stratégie de la tension sont reconnaissants à l'Algérie du rôle qu'elle joue ouvertement dans le tiers monde en faveur du non-alignement et de la paix. Cette donnée fondamentale suffira-t-elle à cicatriser les blessures d'une histoire commune mais souvent opposée. « L'Algérie est un pays superbe où il n'y a que les Français de trop », déclarait un Théophile Gautier en retour de voyage. On réduit souvent la confrontation et l'aventure coloniales à la dernière période, celle dite de « la guerre d'Algérie ». Mais déjà, en 1871, l'armée française massacre en masse en Kabylie. A Sétif en 1945, l'horreur de la répression suit les émeutes indigènes. En fait, l'Algérie n'avait jamais appartenu à la France que par le texte d'une Constitution d'une part, par la force des baïonnettes d'autre part. Toutes velléités de démocratisation et de conquête de nouveaux droits pour les musulmans ont été constamment refusées, au fil des ans, par la « métropole ». L'Algérie, en profondeur, n'a véritablement jamais été la France. De ce fait, la séparation ne pouvait être que douloureuse et d'abord pour les Français d'Algérie.

Souvent ardues voire bloquées

Après de Gaulle, les relations de la France avec l'Algérie indépendante furent le plus souvent ardues, sinon tout simplement bloquées. Presque à l'origine, la convention de coopération signée par les deux pays en 1966 devait régir et ordonner les relations bilatérales pour vingt ans. Le contenu de cette convention se révéla rapidement dépassée au fil des changements politiques, et surtout économiques, intervenant dans les deux pays. Rapidement, les réalisations effectuées par la nouvelle Algérie indépendante, notamment dans les secteurs industriels et dans l'enseignement, modifièrent considérablement les besoins prioritaires du pays. De plus les liens internationaux tissés par le gouvernement de Houari Boumedienne plaçaient la coopération française en situation de concurrence.

Vingt ans après les accords d'Evian, le 3 février de cette année, la Sonatrach et Gaz de France signaient à Alger un accord « historique » sur le prix du gaz. Quelque chose avait changé. Quelque chose qui tenait vraisemblablement au statut appliqué aux travailleurs algériens en France. Psychologiquement et politiquement, Alger ne pouvait supporter le sort peu enviable fait à quelque 800 000 de ses enfants immigrés. En fait, avec le recul, on peut penser aujourd'hui que c'est le changement d'attitude du nouveau pouvoir en France sur cette question qui a favorisé, voire provoqué, le déblocage. Il est non moins évident que les positions internationales — Cancun, nouvel ordre économique mondial —, qui furent tout de suite celles de la France après le 10 mai 1981, aidèrent grandement à un rapprochement remarqué. L'Algérie défendait les mêmes conceptions des rapports internationaux depuis 1974.

Tout a vraiment beaucoup changé

Pour la France, il s'agit aujourd'hui de sauter le pas. L'accord intervenu sur le prix du gaz algérien en est une bonne préfiguration. « Accorder les actes aux discours », c'est ce que réclame prioritairement le tiers monde aux pays développés concernant le système d'échange Nord-Sud. Force est de constater qu'à certains égards la France, occidentale et industrielle, s'est placée au premier rang de cette nouvelle politique internationale de coopération. La finalité première de toute coopération doit viser aujourd'hui à transférer aux pays du Sud la maîtrise de leur propre économie.

En l'espace de moins de deux années, tout a vraiment beaucoup changé. La coopération d'Etat à Etat a même trouvé son écho, sinon son aiguillon, dans les actions entreprises par des régions ou collectivités locales. Les relations des villes d'Alger et de Marseille en sont un exemple vivant. En 1980, les deux cités méditerranéennes signaient entre elles une convention d'amitié et de collaboration portant sur la coopération économique, administrative et technique, culturelle et sociale. En 1981, à Marseille et dans la région Provence-Côte d'Azur, plus de 20 000 personnes participaient à la semaine d'amitié franco-algérienne. Depuis, la ville de Marseille et la région ne cessent d'organiser les contacts économiques pour les milieux professionnels et aussi, lourde signification symbolique, les « voyages du souvenir » en faveur de la population française rapatriée d'Algérie.

Par ailleurs, élément non négligeable, les rapports de parti en parti entre le P.s. et le F.l.n. n'ont cessé de s'amplifier et de progresser (1).

Conception commune des rapports internationaux, appartenance à une même entité méditerranéenne (qui n'est pas totalement étrangère à la sécurité européenne, par exemple), à plus d'un titre, l'Algérie et la France se retrouvent aujourd'hui. Ensemble, elles peuvent représenter un pôle commun dans le monde. Et demain, peut-être, avec d'autres, une véritable alternative à l'impérialisme, au néo-colonialisme, à la charité et au pillage déguisés en coopération.

(1) Au début de cette semaine, une délégation du Parti socialiste, comprenant notamment Jacques Huntzinger, Michel Pezet, Alain Barrau, Annette Chépy, séjournait à Alger à l'invitation du F.l.n.

Politique internationale

PAR GILBERT SANS



Mario Soares et sa femme votant à Lisbonne.

Portugal : la remontée des socialistes

Le Parti socialiste portugais a-t-il achevé sa traversée du désert ? Après son échec aux dernières élections législatives et la crise interne qui l'a secoué, le voici qui apparaît comme le vainqueur des élections municipales. Et même le seul vainqueur puisqu'il progresse de plus de trois points, remonte à 31 % des suffrages et redevient la première formation du pays, alors que le Parti communiste reste stable à 20 %. Le parti de Mario Soarès a donc regagné une partie des électeurs que lui avaient enlevés les « sociaux-démocrates » du Premier ministre, Francisco Balsemao. Avec son allié, le C.d.s. de Freitas do Amaral, celui-ci est donc en position très affaiblie puisque la coalition gouvernementale n'atteint pas même 43 % des voix, et se trouve donc moins encore qu'auparavant en mesure de faire face à la grave crise économique que traverse le Portugal.

Cette situation qui replace la gauche en position majoritaire — ce qui est assez théorique, compte tenu des relations toujours difficiles entre socialistes et communistes portugais — repose le problème d'élections législatives anticipées. Le Premier ministre s'y déclare opposé, mais tout le monde ne paraît pas aussi ferme au sein de la coalition gouvernementale. Quant à Mario Soarès, s'il a fait naturellement valoir que le gouvernement n'a plus la confiance du pays, il ne paraît pas souhaiter de nouvelle consultation avant la fin du printemps prochain. C'est au président de la République Eanès que revient la décision, et on peut imaginer qu'il se trouve dans un certain embarras. En fin de compte, les prochaines élections législatives pourraient avoir lieu en 1983, en avance de quelques mois sur l'échéance normale.

A.V.

Pas de centrale nucléaire pour Pretoria

Le 9 décembre dernier, les forces armées sud-africaines ont effectué un raid contre la capitale du Lesotho, Maseru, siège de l'A.n.c. (congrès national africain, mouvement anti-apartheid interdit en Afrique du Sud). Selon Pretoria, trente « terroristes » auraient été abattus. En fait, les unités militaires racistes sud-africaines se sont livrées à un sauvage massacre contre les civils noirs : hommes, femmes et enfants mêlés.

Au cours des derniers mois, les menaces de Pretoria n'avaient pas cessé, non seulement contre le petit Lesotho — enclave noire au milieu d'un océan raciste — mais aussi contre le Swaziland et le Mozambique. Selon l'A.n.c., les tueries ne suffiront pas « à stopper la lutte en Afrique du Sud... La déclaration complètement fausse du général raciste Viljoen, selon laquelle les résidences de nos membres dans la banlieue de Maseru étaient en fait un Q.g. de l'A.n.c., ne permettra pas au régime de l'apartheid d'échapper aux conséquences de ce massacre perpétré de sang-froid ». Micro-Etat, le Lesotho est un des rares pays du monde à être entièrement inclus dans un autre. L'Afrique du Sud en a rapidement fait un otage.

Le 24 novembre dernier, le ministre français des Relations extérieures adressait au Mouvement anti-apartheid une lettre dans laquelle il se déclarait hostile — tout comme l'ancien ministre de la Coopération, Jean-Pierre Cot — à la vente d'une centrale nucléaire à Pretoria. Claude Cheysson déclarait formellement « qu'il n'est pas prévu d'autoriser actuellement une telle « vente » et qu'il s'opposerait « personnellement à un tel projet ». Le « peuple de gauche » aurait assurément mal compris le contraire.

Nestlé en accusation

Chaque année, dix millions d'enfants souffrent de malnutrition, d'infections, ou meurent, du « fait biberon ». En effet, les fabricants d'aliments infantiles continuent à développer, au mépris du code de l'O.m.s. (Organisation mondiale de la santé), la promotion commerciale de ces produits, alors que de nombreuses populations du tiers monde n'ont ni les moyens matériels ni les moyens d'hygiène, pour que le biberon soit utilisé correctement. L'intellectuel et député socialiste suisse, Jean Ziegler, avait déjà en son temps violemment dénoncé ce scandale.

A une moindre échelle, dans les pays industrialisés, une forte pression publicitaire existe aussi pour la consommation de lait en poudre. Or, pour les populations du quart monde, le problème se pose en des termes équivalents.

Parmi les firmes responsables, une se distingue particulièrement de par la place commerciale qu'elle détient dans le tiers monde : Nestlé. Voici deux mois, cette firme s'engageait à respecter le code international en vigueur. Or, les faits et, semble-t-il, le comportement de ses agents commerciaux, viennent démentir formellement ces informations.

Refusant de cautionner de telles pratiques, l'U.f.c. (Union fédérale des consommateurs) invite les consommateurs à se détourner des produits suivants du trust Nestlé : Nescafé, Kohler, Guigoz, Chambourcy, etc. Publicité oblige, il sera intéressant de noter quels titres, dans la grande presse, se feront l'écho des informations de l'U.f.c.

Iran : Inquisition pas morte

A Chiraz, en Iran, quatre-vingts partisans de la religion baha'is ont été emprisonnés la semaine dernière. Trois condamnations à mort auraient déjà été prononcées, les exécutions étant jusqu'à présent suspendues par les autorités qui s'efforcent d'obtenir l'abjuration des condamnés et leur conversion à l'islam. Comme on le voit, si l'Inquisition est morte en Occident, elle fait encore des ravages en d'autres points du globe. Rappelons que voici peu deux prisonniers baha'is avaient été secrètement exécutés.

Les dernières informations connues font état « d'une oppression systématique visant à priver les baha'is de tout moyen d'existence, de licenciements massifs dans toutes les classes sociales, de suppressions de patentes pour exercer le commerce, et de confiscations d'habitations et de biens. Plusieurs milliers de sans-abris se trouvent à la charge de leurs familles et amis. Un nombre de plus en plus grand d'écoles sont fermées à leurs enfants ». Partout on continue d'assister à une escalade de la répression montrant que les autorités religieuses islamiques n'ont pas abandonné leur plan d'anéantissement des communautés non-intégristes.

Terrorisme : le parapluie bulgare

L'information, souterraine, rampait depuis plusieurs mois : l'attentat, perpétré sur la place Saint-Pierre, qui faillit bien être meurtrier, contre le pape Jean-Paul II, n'était peut-être pas le simple fait d'un « fou » isolé.

Le secrétaire d'Etat américain, George Schultz, s'en est même récemment entretenu avec le président de la République italienne, Sandro Pertini. La mise en cause des services secrets d'un pays étranger, la Bulgarie, serait assurément, si elle se confirmait, une sérieuse affaire. Ivanov Antonov, agent de la compagnie aérienne bulgare à Rome, a-t-il manipulé (ou payé) l'auteur turc de l'attentat, Ali Agca ? Il est certes trop tôt pour se prononcer formellement sur le fond. Mais les présomptions sont déjà lourdes. Pour l'instant, les autorités bulgares, par l'intermédiaire de l'agence de presse officielle, tendent, dans la seule réponse connue à ce jour aux accusations portées contre certains services spécialisés de ce pays, à présenter Ali Agca comme un agent fasciste turc piloté par la C.i.a. Sofia omet de rappeler, à cette occasion, les rapports bilatéraux rien moins que privilégiés qui unissent la Bulgarie « socialiste » et la Turquie militarisée.

Comprenne qui pourra. Mais n'oublions pas que les Tartuffe peuvent aussi être des tueurs.

Amérique latine : l'Etat militaire

En septembre 1973, l'armée chilienne avec l'appui du corps des carabiniers abattait l'ordre constitutionnel qui prévalait sans interruption dans ce pays depuis quarante et un ans. L'opinion internationale découvrait alors la dimension, dans le sous-continent américain, du phénomène militaire. La mort héroïque du président Salvador Allende, la rébellion sanglante de militaires dont le professionnalisme était donné en exemple agissaient comme révélateurs d'une situation qui pourtant n'avait rien de nouveau : les coups de force des « uniformados » n'avaient-ils pas tragiquement jalonné l'histoire des pays de cette région depuis les guerres d'indépendance conduites par les « libertadores » ? Et le putsch d'avril 1964 qui donnait le pouvoir aux forces armées dans l'immense Brésil n'avait-il pas dû provoquer une prise de conscience plus rapide ?

« C'est en raison d'une apparente similitude avec les systèmes de partis d'Europe méditerrannéenne que l'expérience de l'unité populaire de 1970 à 1973 a passionné et divisé la France », explique Alain Rouquié, qui vient de publier un remarquable livre « l'Etat militaire en Amérique latine ».

Cet ouvrage est le fruit d'un long et patient travail, qui prolonge les études antérieures réalisées par l'auteur depuis 1967. Ce maître de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques, dont la thèse de doctorat sur « Pouvoir militaire et société politique en république Argentine » fait autorité tant en Europe qu'aux Etats-Unis et en Amérique latine, nous offre ici un livre plus ambitieux aux plans politique et géographique ; accessible surtout à tous ceux qui s'intéressent au devenir des républiques du sous-continent américain.

Fort d'une argumentation solide appuyée sur des faits reconnus et une analyse sans faille, Alain Rouquié a l'immense mérite de faire justice à bien des apriorismes, simplistes qui se veulent autant d'explications globales et historiques du phénomène militaire en Amérique latine. N'a-t-on pas dit que cette situation résultait de l'héritage ibérique qui aurait légué sa tradition de « pronunciamientos » ?

Pour d'autres, les fréquentes interventions militaires dans la vie politique des Etats latino-américains contemporains sont les « résidus culturels des guerres civiles du XIXe siècle ». La « violence décentralisée » et diffuse des guerres d'indépendance aurait son prolongement dans les coups d'Etat d'aujourd'hui et de demain. Certains auteurs et chercheurs ont encore voulu relier le militarisme au sous-développement. Enfin dans les années soixante et surtout à partir de 1973, s'imposèrent de nouvelles interprétations liant la militarisation à l'action d'intérêts extérieurs aux sociétés latino-américaines. Mais, nous dit l'auteur, « si la psychologie des peuples a fait long feu, l'histoire-complot relayée par un économisme sans nuances ne donne que l'illusion de comprendre ».

Aussi Alain Rouquié se refuse-t-il aux démonstrations commodes et globalisantes. Il a su, après un premier chapitre assez universitaire, adopter un style narratif qui entraîne le lecteur, page après page, à la découverte d'un livre passionnant, coloré et baroque comme la révolution mexicaine, bouleversant comme la « violencia » qui ensanglanta la Colombie, révoltant comme les occupations de Cuba, Saint-Domingue et le Nicaragua par les Marines, effrayant comme la guerre du Paraguay, qui laissa ce pays exsangue après le massacre de neuf hommes sur dix. Il nous donne conscience d'une réalité fondamentale : s'il y a vingt Amériques latines il y a aussi une histoire pour chacune d'elles et donc une histoire militaire propre.

Ce spécialiste de politique comparée adopte, comme il est naturel, une approche transversale mais attentive à l'infinie diversité des réalités, conscient des dangers, voire de l'inanité des généralisations fourre-tout confondant Argentine et Salvador, Brésil et Honduras... Face aux extrapolations abusives, son approche est comparative.

Comment en effet mettre au même niveau les mécanismes de groupes armés (« constabularies ») créés de toutes pièces par les Etats-Unis pour protéger leur arrière-cour (Amérique centrale, Caraïbes) et les armées classiques structurées par des Etats en gestation qui prétendaient en faire le creuset de l'unité nationale ? Comment passer sous silence l'origine des instructeurs de ces armées naissantes, la concurrence que se livrèrent par exemple Français et Allemands au Chili, en Argentine, en Bolivie, au Brésil et ailleurs pour être les pères des prétoriens latino-américains. Que le « grand frère » du Nord ait, depuis, presque partout pris la relève n'enlève rien à l'actualité de ce rappel historique.

Bref un ouvrage qu'il faut lire et faire lire non seulement parce qu'il est utile à tous ceux que le devenir de cette partie du monde ne laisse pas indifférents, mais de manière plus prosaïque parce que sa lecture est passionnante. L'écho que rencontre dans les milieux latino-américanistes cet « Etat militaire en Amérique latine » démontre aussi la place grandissante des socialistes français (c'est le cas du militant Alain Rouquié) dans un monde plus que tout autre en devenir.

ANTOINE BLANCA

Alain Rouquié : « l'Etat militaire en Amérique latine » Seuil, 480 pages.

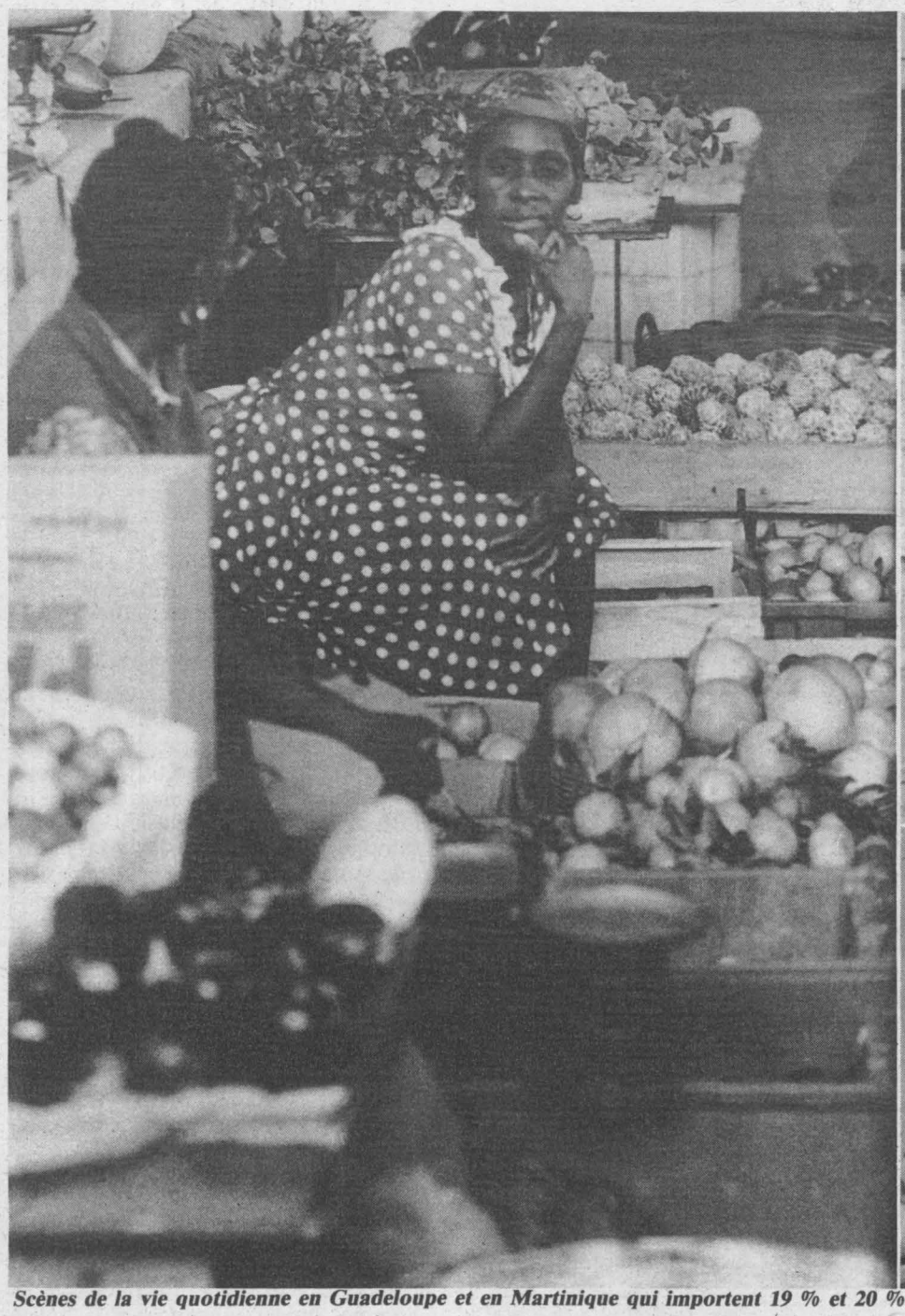





Scènes de la vie quotidienne en Guadeloupe et en Martinique qui importent 19 % et 20 % de leurs besoins alimentaires, où le chômage atteint les deux tiers des jeunes de moins de 25 ans.

ANTILLES FRANÇAISES
I. Là où le lourd "héritage" crève les yeux

Dans ces "lambeaux de France palpitant sous d'autres cieux", Guy Perrimond a pu toucher du doigt, à travers une économie archaïque, assistée et démobilisée, les résultats du pouvoir quasi colonial de la droite

PAR GUY PERRIMOND

(de notre envoyé spécial)

PONIATOWSKY parlait de « la crise socialiste ». A Fort-de-France la journée allait finir. F.r.3 Antilles retransmettait France Inter et j'écoutais la litanie de « l'ami de l'ancien président ». Selon lui le pouvoir d'achat des Français s'effondrait, la production intérieure était en chute libre, le franc aurait dû être dévalué une troisième fois, la France croûlait déjà sous les dettes. J'écoutais, incrédule malgré l'habitude. Comment oser aligner de telles contrevérités ? Seule réponse possible : l'ami de l'ancien président, celui qui, dit-on, affirme tout haut ce que l'autre pense tout bas, a comme caractéristique principale d'avoir fort peu de mémoire et beaucoup « d'estomac » !

Car à sept mille kilomètres de Paris, dans les deux départements français des Antilles, à La Guadeloupe et à La Martinique, « l'héritage » n'est pas une notion abstraite. La vie, les faits n'ont rien à voir avec la politesse bon-chic, bon-genre de la commission du bilan. En quatre jours un journaliste n'a peut-être que le temps de recenser les problèmes, de vérifier quelques informations. Mais ce temps suffit pour lui faire prendre la mesure de ce qui n'a pas été fait, du poids du passé, des mécanismes mis en place, des mentalités forgées aux fil des ans. Puis, plus simplement des enjeux.

Guadeloupe, Martinique. Jaurès avait parlé de ces « lambeaux de France palpitant sous d'autres cieux ». Puis il y eux les poètes. Saint-John Perse, Césaire, Glissant : ceux de là-bas. Puis, comme Breton, ceux qui passèrent, éblouis. Avant le long vol pour atteindre Pointe-à-Pitre, les Antilles c'était, pour moi, quelques poètes, des chiffres, ceux du mal développement, des questions, celles sur la « spécificité antillaise, sur les « bekets », sur la mainmise par quelques-uns de quelques îles d'un archipel. Les Antilles c'était quelques questions sur la nation, sur le rôle de l'Etat, sur l'état du changement, sur la décision du Conseil constitutionnel déclarant, le 2 décembre, la loi portant adaptation de la décentralisation à La Guadeloupe, La Martinique, La Guyane, non conforme à la Constitution. Et sur le nouveau projet déposé par le gouvernement devant l'Assemblée et qui est discuté depuis mercredi. Je n'avais en tête que quelques questions et l'Histoire, les longues luttes des peuples français allaient me rejoindre.

Pointe-à-Pitre, vendredi 10 décembre. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, arrive en Guadeloupe. Un voyage symbolique. La décision du Conseil constitutionnel devait lui donner un éclat particulier. La droite n'a pas dû apprécier...

La première découverte ce fut donc l'héritage. Dans l'Hexagone les inégalités on connaît. Entre groupes sociaux et entre régions. Il y a, en Métropole, des départements « riches ». Il y a les départements prolétaires et ceux qui sont en voie de désertification où, il n'y a pas si longtemps s'inscrivait, sur les banderolles des manifestations, « vivre et travailler au pays ». Le Français hexagonal sait ce que cela veut dire. Mais il faut savoir ce que l'héritage veut dire, là-bas.

(suite en page 14)

(suite de la page 13)

Pour fixer les esprits, pour éviter l'impressionnisme, quelques chiffres. Il n'y avait pas plus d'emplois disponibles, pour les deux départements, en 1980 qu'en 1954 ! Pendant ce temps — 26 ans — la population s'est accrue de 30 %. Ce qui signifie que les deux tiers des jeunes de moins de 25 ans, en âge de travailler, sont chômeurs ! Pour être précis il n'y avait, en 1980, que 1 200 emplois de plus qu'en 1954. Un franc succès. Certes, en 25 ans la structure des emplois a changé. De moins en moins dans l'agriculture, à peine un peu plus dans l'industrie, beaucoup plus dans le commerce et l'administration. Car ces deux départements ont des caractéristiques particulières. On y consomme beaucoup plus que dans les îles environnantes. Mais on est loin de produire ce que l'on consomme. Détaillons la merveilleuse mécanique mise au point pour que quelques-uns s'enrichissent sans risque tout en évitant les explosions, sociales ou politiques toujours désagréables.

A la base, la nécessité de disposer d'un marché minimal. Pour cela, mieux payer les fonctionnaires. Ceux qui viennent de Métropole et ceux embauchés sur place. Théoriquement la « prime » est de 40 %. Certains affirment que tout compte fait on est loin des 40 % mais l'essentiel est ailleurs : le plus grand nombre des fonctionnaires va le croire, se considérer comme privilégiés dans ces territoires de chômage endémique. Ce qui, pense-t-on, les rendra dociles. Et leur permettra d'assurer un flux normal d'importation. Pour les autres, outre l'application — normale — des lois sociales françaises, on va jouer sur les mécanismes d'assistance. Car, pour les productifs, inutile de faire un effort. Moyennant quoi un ouvrier agricole gagne la moitié moins d'un planton et le 10 mai, le



Pierre Mauroy entouré de Jacques Vergès et de Pierre Emmanuelli à La Réunion.

Gamma

S.m.i.c. était inférieur dans les Antilles de 27 % à celui payé en France. Aujourd'hui le décalage n'est plus que de 16 %. Et devrait disparaître d'ici à trois ans.

Le résultat ? On produit de moins en moins, mais on consomme de plus en plus. Ce qui veut dire que les importateurs s'enrichiront sans risque ! Et, il existe, là-bas, quelques fortunes de taille. Dont les « bekets », ces Français installés depuis le XVIIe siècle, forment le noyau dur. Avant ils étaient planteurs, grands propriétaires. Petit à petit ils sont devenus importateurs.

Laissons parler les chiffres. La fortune des Antilles françaises ce fut d'abord le sucre. Aujourd'hui La Martinique doit en importer et en Guadeloupe la production stagne, puis baisse, puis stagne, puis baisse. Car lorsque les coûts comparatifs de la main-d'œuvre ne jouent pas, un cyclone arrive. Et lorsque ce n'est pas un cyclone c'est le taux de profit, trop faible dans l'agriculture par rapport au négoce. Du coup on laisse les terres en friches : 5 500 hectares « abandonnés » et non reconvertis en Martinique pour la seule année 1981. Après le sucre et le rhum — sous-produit du sucre — la banane. Inutile de rêver : de grosses fortunes furent bâties dessus. Comme l'on dit, « ça ne paie pas, mais ça eut payé ». Et lorsque l'on a commencé à moins produire, à quoi croyez-vous que l'on a utilisé les terres ? A rien. En Martinique la réduction des espaces cultivés en banane a été, ces dernières années, de 7 500 hectares, de quoi produire 200 000 tonnes par an. Soit l'équivalent de la production des années normales.

On pourrait croire qu'enfin les cultures exportables allaient être remplacées par les cultures vivrières ? Erreur, car les importateurs auraient perdu un marché. Résultat, la production agricole ne suffit pas pour alimenter le marché local, La Guadeloupe importe donc 19 % de sa nourriture et La Martinique 20 %. On importe du sucre, du poisson, des tomates, de la viande. On importe des fruits, des céréales, des laitages. On importe tout ce qui pourrait être produit sur place. Normal, si on cessait d'importer, si on donnait ou louait des terres aux paysans, si on modifiait les rapports de forces dans les circuits de distribution, certains gagneraient moins d'argent. Beaucoup moins. Et comme l'on exporte de moins en moins, ces achats correspondent pour le premier département à 120 % de ses exportations, à 92 % pour le second.

Il suffit de lire les budgets successifs pour voir que chaque fois que les transferts publics augmentaient d'un franc, les importations aussi. Mais, au-delà des chiffres il faut prendre la mesure des conséquences de tels phénomènes. Car, après tout la nation pourrait « prendre en charge » telle ou telle région ! Mais de tels mécanismes ont des effets pervers. L'émergence d'une société de commerçants plutôt que d'entrepreneurs pèse sur l'emploi. Donc sur les migrations. Le

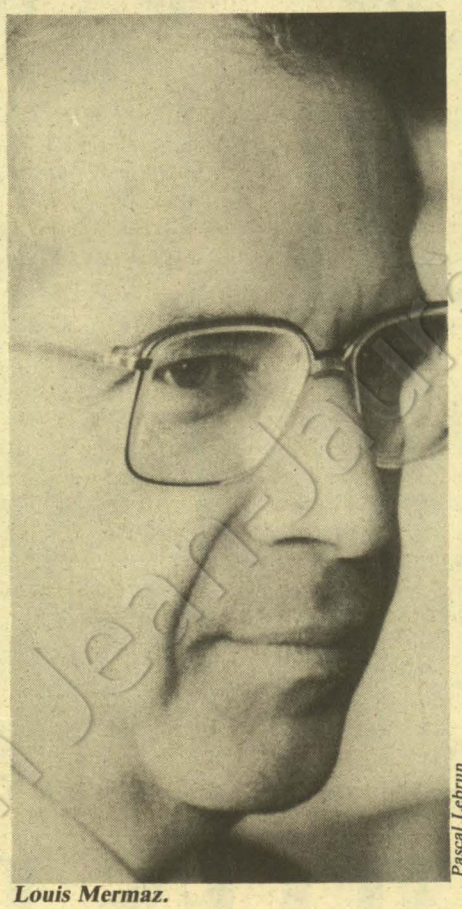

Louis Mermaz.

Pascal Lebrun

poids excessif du tertiaire — le tourisme a déjà un poids économique égal à celui de l'agriculture — pèse sur les mentalités. Et la généralisation de « l'assistanat » pèse tout à la fois sur le dynamisme de la société, sur les pratiques politiques et sur les problèmes culturels.

L'immigration est souvent la seule solution

Terminons le catalogue : l'économie des Antilles françaises est tout à la fois archaïque, dépendante, assistée, démobilisée. Archaïque avec une agriculture peu compétitive, en qualité et en quantité ; dépendante, car le taux de couverture de ses « échanges extérieurs » est inférieur à 20 % ; assistée, car la consommation des administrations représente 50 % du produit intérieur brut marchand contre 15 % en métropole ; démobilisée puisque l'investissement atteint à peine 15 % du P.i.b. contre plus de 20 % en métropole. Et que l'immigration est souvent la seule solution pour les plus combatifs.

La chance aide souvent le journaliste. Ici, ce fut un économiste. « Ne croyez pas que cette mainmise des importateurs soit le fruit du hasard. » Et démontant les mécanismes il m'a décrit la lutte menée, depuis les années — par certains — contre l'industrialisation. « A Fort-de-France on vous racontera, à mots couverts l'histoire des engrais, du dumping pratiqué par de gros producteurs hexagonaux et les importateurs pour empêcher qu'une unité de production puisse fonctionner en Martinique. Ce ne fut pas toujours joli, joli, mais ils ont réussi. » Là ce fut un industriel : « Ne me parlez pas des faiblesses de l'investissement. Ici, monsieur, les valises valsent. » Devant mon air étonné il ne put éviter de préciser : « Je parle de la fuite des capitaux. Certains se sont fait prendre. Mais les autres, ceux qui préfèrent investir au Canada ou en Floride, vous pensez qu'on les a tous pris ? » Et un magistrat de conclure : « On commence à savoir, mais on n'est qu'au début des enquêtes. Ici les lobbyes sont puissantes, efficaces, sauvages, s'il le faut. Et « la politique » n'est jamais loin. »

La politique. Le mot était lâché. Louis Mermaz, réunion après réunion, meeting après meeting, parlait de ce que l'on pouvait enfin pouvoir commencer à faire, « vivre, travailler, décider au pays ». A La Réunion, à des milliers de kilomètres de là, Pierre Mauroy tenait un discours parallèle : « Le message que je suis venu apporter s'appelle démocratie, justice sociale, solidarité nationale, développement économique et renaissance culturelle. »

Rencontre après rencontre je dévidais l'écheveau des liens, pas toujours apparent, qui lient l'économie, les hommes qui la contrôlent à la politique, ceux qui la font, ceux qui, dans les deux départements, ont le pouvoir.

Les îliens ont, souvent, une sensibilité d'écorchés. Dans une île la passion n'est jamais loin. Que dire d'un département comme La Guadeloupe, ce petit archipel composé de huit îles ? Et lorsque les nerfs sont à fleur de peau, parfois on craque. Comme ce conseiller général U.d.f. expliquant à Louis Mermaz que dans dans son département « 50 000 foyers n'ont toujours pas l'électricité ». Comme si la gauche, minoritaire au conseil général, au pouvoir à Paris depuis à peine 18 mois, était responsable d'un tel héritage. Ou cet autre, plus tout à fait U.d.f., pas encore R.p.r. — à moins que ce ne soit le contraire — expliquant qu'il fallait « que le pays sorte de l'état de colonie » !

« C'est ce que la gauche dit depuis la nuit des temps, ce qu'elle tente de faire chaque fois qu'elle est au pouvoir », répondait un conseil général de gauche mezzo-voce. Car, on est poli dans les Antilles.

Ma recherche de chiffres, de faits, le démontage des mécanismes semblait faire sourire mes interlocuteurs. Et l'un d'eux, après toutes mes questions, me répondit : « On se verra ce soir. Je te parlerai de politique. » En l'attendant j'entendais Poniatowsky oublier « l'héritage ». Si un jour une mémoire devait s'user, je pense qu'il me suffirait de fermer les yeux, de revoir les paysages de La Guadeloupe ou de La Martinique pour retrouver le goût amer des chances brisées par la droite, pour retrouver les visages des hommes et des femmes rabotés, mis à mal par la politique suivie, réduit à l'état de clientèle électorale, apeurée lorsqu'il le faut. Et les noms, les phrases de ceux qui surent dire non, maintenir l'espoir, ou de ceux qui aujourd'hui comme le disait Aimé Césaire « allaient devenir les agents actifs de leur histoire au lieu d'être les spectateurs impuissants d'un destin qu'on leur imposait ». ●

SUR PLACE POUR COMPRENDRE.

LE GROUPE DES BANQUES RÉGIONALES. GROUPE CIC.

groupe cic

Nées dans leur région, les banques du Groupe CIC sont bien placées pour innover. Elles en ont le désir et la capacité. Proches de leurs clients, elles sont à même de les comprendre et de chercher sans cesse les nouvelles solutions qui font avancer le service bancaire.

BIEN PLACÉ POUR FINANCER.

LE GROUPE DES BANQUES RÉGIONALES. GROUPE CIC.

groupe cic

CIC 2.022

La France "encâblée"

Demain, la télévision à la demande va bel et bien s'installer progressivement avec la décision prise de câbler la France. "Le premier de tous les médias" pose des problèmes énormes : financiers, technologiques mais surtout culturels

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

QUELLE agitation ! Quelle fébrilité ! Depuis quelques semaines, l'opinion française est sans cesse bombardée d'informations concernant les « mutations prochaines » de son univers audiovisuel. Le mot « révolution » est sur toutes les lèvres et sous toutes les plumes. S'use-t-il, on lui trouve aussitôt des synonymes grandiloquents : « bouleversement », « explosion »... Et on les applique sans discernement à tout ce qui se profile à l'horizon : un possible nouveau standard de magnétoscopes, une future quatrième chaîne de télévision française, un éventuel programme télévisé francophone diffusé chaque jour à travers toute l'Europe, l'équipement de la France en réseaux câblés, l'annonce d'un « Plan image » pour le pays, etc. Peut-être conviendrait-il de trier parmi ces « événements de demain » et de déterminer celui ou ceux qui seront décisifs.

Ainsi donc, ce serait sûr : McLuhan serait en passe de l'emporter sur Gutenberg, l'audiovisuel sur l'écrit. Et le phénomène deviendrait irréversible à brève échéance. Ce n'est pas la première fois qu'on nous fait le coup. Et, il faut bien en convenir, jusqu'à présent, on n'a pas vu venir grand-chose. Oui, mais cette fois, ce serait du sérieux ; on serait vraiment sur le point de changer de civilisation. En changeant de moyens de communication. Exactement comme l'avait prédit McLuhan. Tout est déjà en place, ou presque. Demain, ça va marcher. Demain, on mute !

Demain ? C'est quand demain ? Pour la France, demain c'est le début des années quatre-vingt-dix. Et c'est à ce moment-là que l'écran de télévision va devenir le principal moyen de communication entre les Français... Résumons : que peut-on faire, aujourd'hui, avec un écran de télévision ? Suivre les programmes de T.f.1, Antenne 2 et F.r.3, se passer des vidéocassettes et brancher quelques jeux électroniques. Demain, ces possibilités demeureront, mais elles ne seront plus les seules. Demain, le petit écran sera enrichi d'un clavier, d'un téléphone et d'un décodeur ; à partir de quoi il offrira une large gamme de services télématiques : renseignements, horaires, réservations, télépaiement, vente par correspondance, programmes éducatifs, résultats sportifs, cours de la Bourse, météo. Quant aux programmes télévisés proprement dits, ils seront extrêmement diversifiés : à T.f.1, Antenne 2 et F.r.3, s'ajouteront les programmes locaux, les programmes spécialisés (troisième âge, minorités linguistiques, etc.), une chaîne européenne, « Canal plus » (la quatrième chaîne française), les télévisions étrangères (relayées par satellites et antennes collectives ou individuelles), des films et des émissions à la carte.

Du rêve gratuit ? De la gamberge sans conséquence ? Du vent sans frais ? Pas du tout. La télévision à la demande va bel et bien s'installer progressivement. Et on connaît déjà quelques dates importantes. Fin 1983 - début 1984 : démarrage de « Canal plus », « concession de service public » (autorisée par la loi sur la communication audiovisuelle), qui mélangera les genres de financement et les types de programmes. 1985 : lancement par la France, en collaboration avec la République fédérale d'Allemagne, d'un premier satellite, « T.d.f.1 ». 1986 : récidive avec « T.d.f.2 ». 1986 encore : mise sur orbite d'« Unisat » par la Grande-Bretagne. L'Italie, le Luxembourg, la Suisse et la Suède ont également prévu d'être opérationnels à la même époque. D'autres suivront. 1983-1985 : câblage d'un million et demi de foyers français. A partir de 1986 : un million d'abonnés au câble en plus chaque année.

Incontestablement, c'est la décision de « câbler la France » qui constitue la plus importante des échéances prévues. Parce que c'est le câble qui va permettre tout le reste : toutes les autres « révolutions ». Sans câble, pas de « télé de demain », pas de télé à la demande. Les experts en communication sont unanimes : « Le câble va devenir le premier de tous les médias. Son intrusion dans notre vie va bouleverser le monde autant que l'invention de l'imprimerie le fit en son temps. » Ce disant, les experts en question ne font pas que « projeter » ou imaginer ; ils parlent aussi un peu d'or ; ils ont trente ans d'observation derrière eux : le premier système de télédistribution par câble a été inauguré à Montréal en... 1952 !

L'espace hertzien français « piraté »

Aux Etats-Unis, vingt-cinq millions de foyers sont déjà câblés. En Belgique, quatre foyers sur cinq. En France, à l'heure actuelle, il n'y a pas cent mille Français concernés. Parce que Valéry Giscard d'Estaing avait arbitrairement décidé de limiter la télédistribution à sept villes et d'attendre « le plein usage des moyens existants pour se poser la question de la télévision par exemple ». Résultats : des années de retard et le risque, si rien n'était fait, de voir l'espace hertzien français « piraté » par les satellites commerciaux d'Europe et d'Amérique.

Le 7 juillet 1982, en conseil des ministres, Louis Mexandeau, ministre des P.t.t., avait été chargé de préparer un rapport sur « le développement des réseaux câblés dans le cadre du IXe Plan ». Rédigé, ce rapport a été approuvé et, le 4 novembre 1982, le gouvernement a décidé d'accélérer « l'équipement de la France en réseaux câblés ». Ce qui veut dire que la France a choisi de préparer dès maintenant sa « télévision de l'an 2000 » et de maîtriser complètement le processus de transformation que cela implique. En une décennie, affirme Louis Mexandeau, la collectivité nationale engagera « des centaines de milliards de francs ».

« Feu vert » donné au câble. Cela

(suite en page 16)

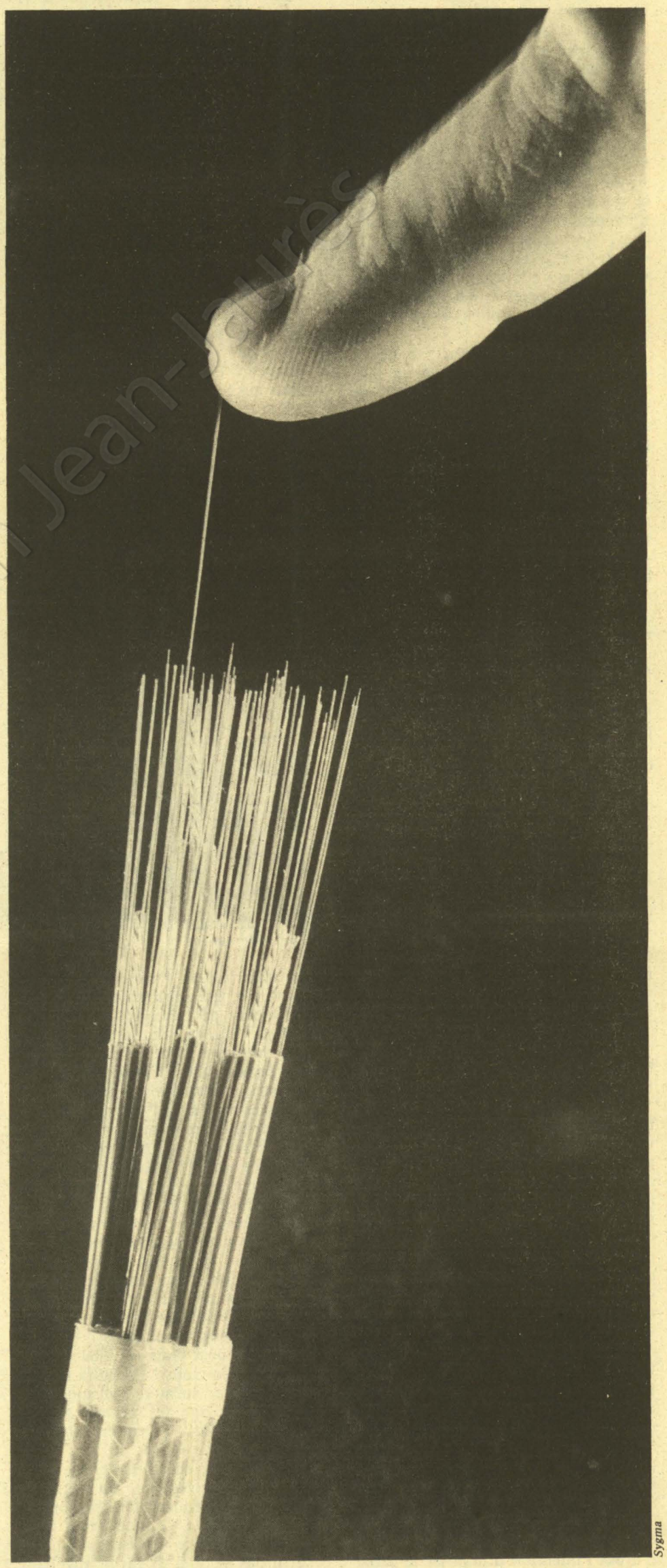

Fibre optique en gros plan.

(suite de la page 15)

va se traduire sur deux terrains : défense de l'espace culturel d'un côté, offensive technologique de l'autre. On pourrait d'ailleurs difficilement dissocier les deux. Quand, en 1990, une bonne dizaine de satellites de télévision « arroseront » le territoire français, le câble sera la seule solution de réception correcte pour ces programmes tombés du ciel. Et la seule à la portée de toutes les bourses : le raccordement au réseau câblé (donnant accès à quatre-vingts canaux) ne coûtera que mille francs, alors qu'une antenne individuelle (permettant de capter un seul satellite) coûtera quatre mille francs et qu'un système électronique (pouvant capter plusieurs satellites) vaudra une véritable fortune ! On peut donc parier qu'il y aura peu d'antennes individuelles mais surtout des antennes collectives raccordées aux différents réseaux câblés desservant des villes ou des quartiers entiers... Les antennes collectives étant contrôlées directement par les P.t.t., elles serviront de remparts contre certaines invasions : pas question de diffuser n'importe quoi sur le territoire français ! Les programmes de mauvaise qualité et d'intention douteuse resteront chez eux ; les opérations publicitaires « étrangères », destinées à couler le marché publicitaire français, aussi !

Offensive technologique : la politique volontariste de câblage va permettre un développement concerté de l'audiovisuel et des télécommunications. L'équipement va être rationalisé. Il y a quelques mois encore, on s'interrogeait : allait-on assister à la « multiplication des câbles » ? Un type de câble pour le téléphone, un autre pour un programme supplémentaire de télévision, un autre pour les services télématiques, un autre pour les services locaux ? On se disait : en 1986, la France, comme c'est déjà le cas aux Etats-Unis, commencera à réclamer une deuxième ligne téléphonique par foyer ; faut-il prévoir un nouveau câblage à cet effet ? Désormais, ces questions sont sans objet ; puisque tous ces services vont passer par un seul et même câble, par un « câble à tout faire » : la fibre optique.

Dès que les industriels seront prêts, les P.t.t. vont se mettre à équiper les foyers français en fibre optique : cent mille en 1983, trois cent mille en 1984, un million en 1985, etc. Car la fibre optique, mince comme un cheveu, est capable de véhiculer à la fois les conversations téléphoniques et les images animées. Cette technologie, déjà opérationnelle aux Etats-Unis, n'en est en France qu'au stade expérimental. Mais les formidables perspectives du marché ouvert par les P.t.t. (des centaines de milliers de kilomètres de fibre à fabriquer) vont probablement faire passer les industriels français (1) à la vitesse supérieure...

Biarritz, Montpellier et Lille : ces trois villes sont déjà engagées sur des voies qui doivent les conduire à préfigurer « la France encâblée » de demain. A Lille, dès 1983, cinquante familles lilloises seront équipées en fibre optique et auront accès à trente-deux canaux ; en 1984, ce sont trois mille foyers de la communauté urbaine lilloise qui pourront recevoir, en plus des chaînes françaises, treize chaînes en provenance des pays voisins (République fédérale d'Allemagne, Belgique, Grande-Bretagne, Luxembourg et Pays-Bas). Fin 1983, Biarritz comptera quinze cents « branchés ». Puis cinq mille, plus tard, si les Biarrots y prennent goût. Montpellier s'est aussi porté volontaire pour être câblé dans le quartier en construction d'Antigone. On attend d'autres candidatures.

Conformément à l'esprit de « décentralisation », en effet, l'Etat n'a pas l'intention d'imposer le câble à ceux qui n'en veulent pas. Louis Mexandeau l'a bien précisé dans son rapport : « L'initiative du câblage et la gestion des services de télédistribution doivent revenir aux collectivités locales ; la maîtrise d'ouvrage des réseaux, leur exploitation technique, leur propriété et la gestion des services de télécommunication doivent revenir à l'Etat, c'est-à-dire au ministère des P.t.t. Ces principes m'ont conduit à retenir un schéma à deux structures : sociétés locales d'exploitation commerciale pour les services de télédistribution, mécanisme national d'investissement pour la construction des réseaux par les P.t.t. ». La direction générale des communications a estimé à plus de six milliards de francs les investissements nécessaires pour câbler un million et demi de foyers entre 1983 et 1985. A partir de 1986, ce sont quatre milliards de francs qui seront consacrés annuellement au câble par les P.t.t.

L'injection de ces sommes dans l'industrie ne peut évidemment avoir que des retombées bénéfiques : maintien de l'emploi dans les secteurs concernés, développement de toute une génération de nouveaux matériaux autour de la fibre optique, percée à l'exportation, etc. Indiscutablement, « l'Etat donne à l'industrie française les moyens d'accéder à la dimension mondiale dans une technologie de pointe ». Reste à savoir comment sera utilisée cette « technologie de pointe » à l'intérieur de l'Hexagone. Le câble est pratiquement né, mais que va-t-on en faire ?

Car, si l'on entend se protéger contre les programmes médiocres venus d'ailleurs, cela sous-entend que l'on ambitionne d'en faire d'excellents ici. Le communiqué du conseil



Louis Mexandeau et Georges Fillioud. — *Pascal Lebrun*

des ministres du 4 novembre 1982 en convenait, qui soulignait : « Le développement des réseaux de communications n'aura de sens que s'il s'accompagne d'un effort vigoureux en faveur du développement des industries culturelles françaises susceptibles d'offrir à l'ensemble des utilisateurs des programmes répondant à leurs besoins. » Autrement dit : qu'est-ce que le câble apportera de réellement neuf ? Quel supplément d'enrichissement ? Passée une première période de curiosité, qui consistera à suivre systématiquement les télévisions étrangères ? Avec quoi, alors, remplira-t-on les canaux laissés disponibles par les « grandes » chaînes et les programmes de service ? Avec de bons vieux films ? Mais on les trouve déjà dans les vidéothèques et les vidéo-clubs ! Y aura-t-il des programmes locaux fabriqués ou commandés par les sociétés locales d'exploitation commerciale des réseaux ?

Là est bien, en effet, l'enjeu culturel de la « bataille du câble » : « Inciter à la fourniture de programmes originaux », comme l'écrit Louis Mexandeau dans son rapport. Il ne suffit pas de dire, de façon angélique, que les réseaux doivent faire l'objet d'une prise en charge réelle par tous les partenaires locaux : collectivités, associations, institutions, entreprises. La « prise en charge » en question ne conduit la plupart du temps qu'à la production d'émissions de parlote et de bavardage, de boy-scoutisme et de propagande où chacun vient « vendre sa salade ». Appelée « télévision associative » en Amérique du Nord, cette pratique de la télédistribution a rapidement lassé et fini par perdre tout son public. Dans ce domaine, une « bonne parole » n'a jamais fait un bon programme.

C'est tout le problème du câble français : si le « contenant » paraît fiable (grâce à la clarté des choix effectués par les P.t.t.), on ne voit toujours pas très bien ce que sera le « contenu ». Soyons clair : si le « contenu » n'est pas à la hauteur du « contenant », si l'utilisateur n'est pas content des programmes, il retournera à ses vieilles habitudes (les grandes chaînes et le magnétoscope) et l'Etat en sera pour ses frais ! Il ne s'agit pas d'une simple hypothèse d'école : aux Etats-Unis, en ce moment, la télévision par câble est en récession.

Au pays d'Abraham Lincoln et de John F. Kennedy, un réseau de télévision par câble est un simple distributeur ; il propose à ses abonnés des programmes réalisés par d'autres sociétés ; de fait, l'abonné a le choix entre différents canaux : chaînes nationales, émissions locales gratuites, émissions payantes, etc. Théoriquement, le système est viable dans la diversité et la qualité puisqu'il touche 30 % des foyers américains. Dans la réalité, les quatre mille huit cents stations (l'équivalent des « sociétés locales d'exploitation » préconisées en France par les P.t.t.), dispersées à travers tout le territoire américain, ont beaucoup investi et peu amorti. Elles espéraient une manne publicitaire, elles n'ont récupéré que des miettes : à peine 1 % du marché publicitaire américain. Elles n'ont donc jamais pu jouer le rôle de « sociétés de programmes ». Et les canaux ont peu à peu été envahis par des programmes « rentables » de télévision payante. Comme par hasard, ce sont les compagnies de production cinématographique qui sont derrière ces opérations « rentables ». Récemment, trois « majors » (Paramount, M.c.a. et Warner Bros) ont participé à l'augmentation de capital de « Movies Channel », un réseau qui diffuse des films à deux millions d'abonnés. « Home Box Office » (neuf millions d'abonnés) a signé un accord avec la Columbia. « Group W » travaille avec Walt Disney, « C.b.s. cable » avec la Fox. Et « Show time » (trois millions d'abonnés) est convoité par le Metro Goldwyn Mayer. Si l'on transpose, une semblable évolution en France reviendrait, pour cause d'incapacité de création de programmes, à remettre l'avenir du câble entre les mains de la Gaumont...

Si l'on veut éviter une telle issue, il faut prévoir. Traduction dans la bouche de Jack Lang : « A la politique ambitieuse définie pour les réseaux doit répondre une stratégie offensive en matière de programmes. » Le ministre de la Culture a bien saisi la problématique : « Jusqu'en 1988-1989, les réseaux câblés ne dégageront pas assez de ressources propres pour financer des programmes originaux de qualité. Devant l'appétit de programmes, il serait à craindre que les diffuseurs se tournent vers des produits bon marché et épuisent le patrimoine du cinéma et de la télévision. A terme, une telle situation pourrait compromettre le développement d'une production nationale. Ce serait un désastre culturel. Il faut donc s'organiser et mener de front deux combats : d'une part, assurer financièrement le développement d'une industrie de programmes et, d'autre part, nourrir la création vivante. » (2)

Les solutions sur le terrain ? Les P.t.t. ont proposé de « fournir », lors de la mise en place de chaque réseau, une équipe de chercheurs dont la mission serait de trouver des possibilités de production locale. Un rapport sur la quatrième chaîne suggère de créer des « pôles de création audiovisuelle » regroupant des tutelles publiques (les ministères de la Santé et de l'Education, par exemple) et des grands groupes multi-médias (Hachette, Havas, etc.). Au cours d'une récente conférence de presse commune, Jean-Pierre Chevènement, ministre de la Recherche et de l'Industrie, Georges Fillioud, ministre de la Communication, et Jack Lang ont tenu à rappeler en chœur que le gouvernement est en train de « phosphorer » tous azimuts afin d'adapter les industries de création audiovisuelle aux nouvelles donnes de la technologie. Des actes doivent suivre l'actuel temps de réflexion.

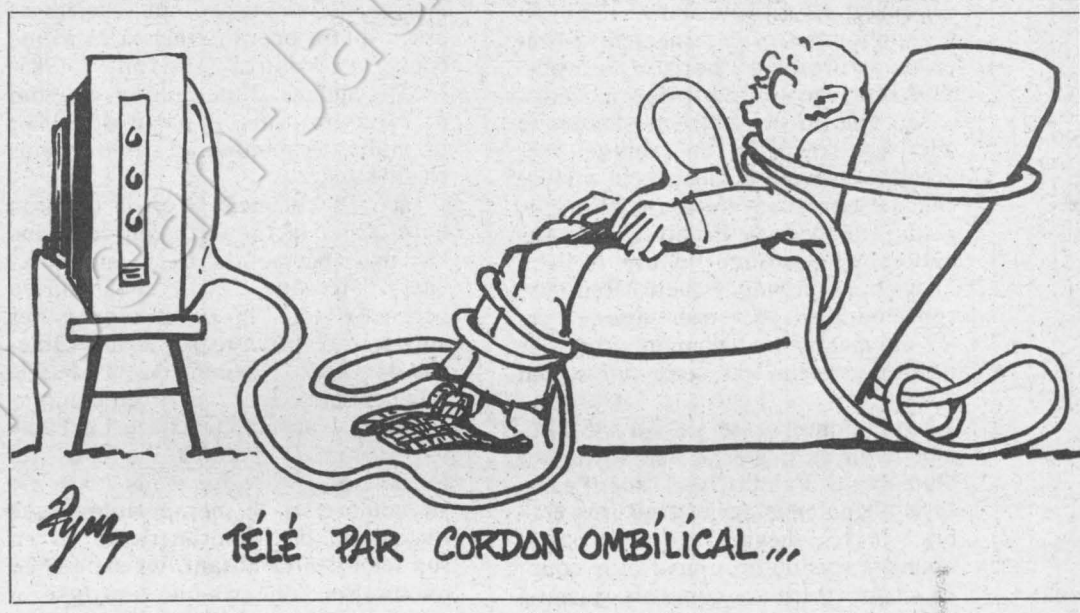

Jean-Pierre Chevènement a annoncé la mise en place d'un « plan image » dans le cadre duquel sera créé un « Institut de recherches technologiques en communication et culture ». L'Université, le C.n.r.s., l'I.n.a., la S.f.p. et des entreprises participeront à l'opération. Des crédits seront dégagés dès 1983. Et on peut espérer des résultats rapides, notamment dans les secteurs où la technologie française a du retard à rattraper : dans la création d'images par ordinateur, par exemple... Jack Lang, quant à lui, a prévu de lancer en janvier 1983 un « plan national pour l'industrie des programmes audiovisuels ». Et Georges Fillioud a clairement misé sur le câble : il associera son ministère à celui des P.t.t. dans l'exploitation et la prise en charge des réseaux câblés. Pas de doute : demain on câble ! ●

(1) Le développement de la fibre optique peut concerner directement un grand nombre de P.m.i. autour de trois entreprises principales : la S.a.t. (Société anonyme de télécommunications), la F.o.i. (une association entre Saint-Gobain et Thomson) et la C.l.t.o. (du groupe C.g.e.).

(2) Déclaration au journal « le Monde ».

Pascal Lebrun

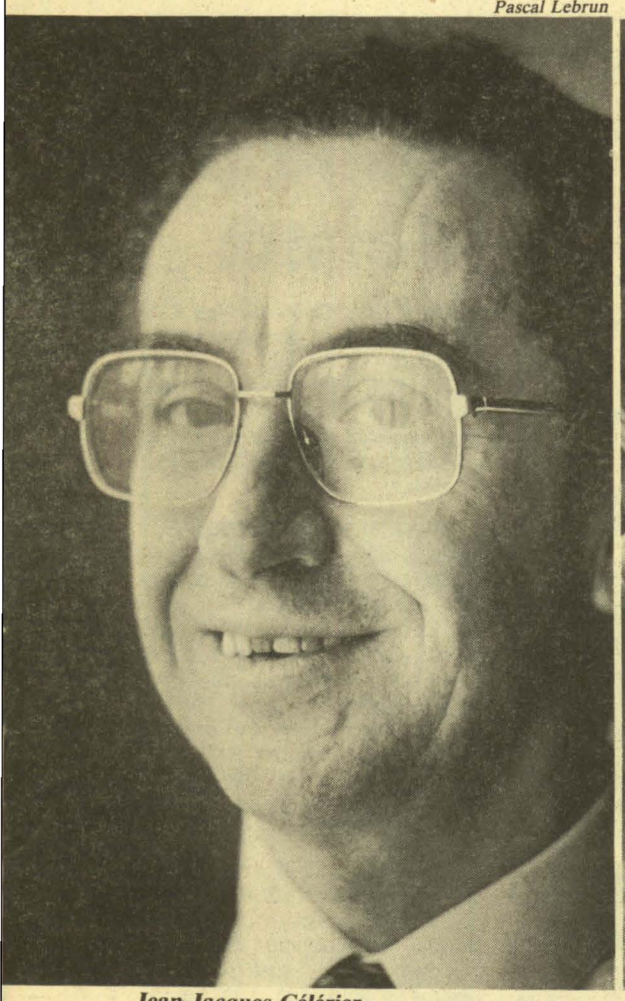

Jean-Jacques Célérier.



« Edouard II ». Kipa



« La Flûte enchantée ».

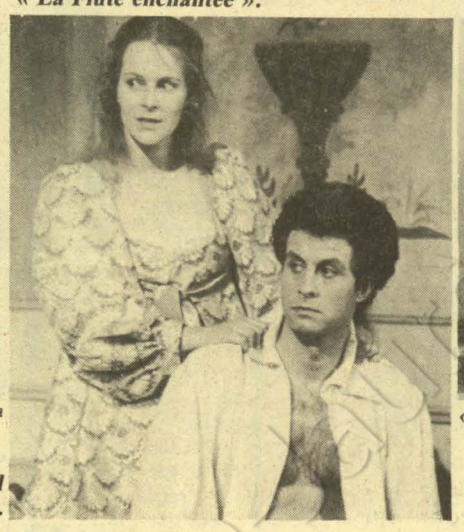

« Le Mal court ».



« Nos mères de Méditerranée ». Kipa

Pour une télévision à haut risque

En dépit de la tyrannie des indices d'écoute qui ne font qu'imposer le plus médiocre commun dénominateur, l'Occav parie sur une création plus exigeante

PAR FABIAN GASTELLIER

LA télévision et la culture, c'est un vieux mariage, un vieux débat qui n'en finit jamais de finir. Depuis que le petit écran existe, on s'est toujours gratté le crâne en se demandant s'il fallait ou non le considérer comme un tremplin de création. Top niveau ou simple outil de détente ? Et depuis, on tâtonne : un peu l'un, un peu l'autre... Sans compter que, pour pouvoir créer, il faut de l'argent et que les moyens mis à la disposition des trois chaînes ne sont pas infinis. D'où la nécessité d'une aide extérieure, qui vient de prendre forme sous le barbare sigle d'Occav (Office culturel pour la communication audiovisuelle).

Cet organisme, créé sous Jean-Philippe Lecat en 1979 et mis en réel état de marche par Jack Lang dès février 1982, se veut une sorte de partenaire actif des sociétés nationales de programmes et autres organismes de radiodiffusion et de télévision. En gros, cette ramification du ministère de la Culture entend aider la création audiovisuelle en participant à son financement (30 % et plus) mais entend aussi veiller à ce que les retransmissions de spectacles inscrites au cahier des charges de chaque chaîne se fassent dans les meilleures conditions possibles. Une double mission, donc, à la fois incitative et participative, pour permettre au petit écran de se lancer avec moins d'angoisse dans une politique de programmes plus audacieuse. En effet, jusqu'à présent, comme on devait compter serré les sous de son budget, on avait quelquefois osé être courageux mais téméraire, jamais...

Pour Jean-Jacques Célérier, qui dirige l'Occav et s'occupe, en outre, des relations entre le ministère et les sociétés de radio et de télévision, cette procédure nouvelle de « coup de pouce » était une nécessité primordiale pour la bonne santé de l'audiovisuel : « Notre but est d'aider les chaînes à faire de temps en temps de l'exceptionnel, précise-t-il. Il ne s'agit pas de prendre la place des producteurs, voire celle des directeurs de chaîne qui demeurent seuls maîtres du jeu en acceptant ou refusant les projets, mais nous pouvons sans doute permettre à la difficulté d'avoir droit de cité à la télévision. » Jean-Jacques Célérier l'avoue tout net : il croit en la qualité et se réclame d'une télévision « à haut risque ». De quoi relancer la querelle du petit écran pour happy few contre la bonne vieille télé populaire : « Opposer de façon systématique l'art et l'audience, c'est ridicule, confie-t-il. Ce n'est pas en bloquant tout processus d'amélioration qu'on ira de l'avant. Or, dans l'audiovisuel, qui dépend du futur, il faut oser. C'est pourquoi il faut viser la création. Mais quand on fait de la création, ce n'est pas utile de sortir tout de suite sa calculatrice de taux d'écoute. Si l'on est obsédé par la concurrence, par la rentabilité à tous crins, on ne fera que du congelé, du prêt à voir. L'horreur, quoi ! En plus, prétendre s'adresser à un seul public — masse informe — c'est une idée dépassée. Il faut, aujourd'hui, viser des publics spécifiques. Je le pensais déjà il y a dix ans ! »

En 1982, l'Occav a déjà connu un record d'affluence de dossiers divers : deux cent huit projets, allant du téléfilm au documentaire en passant par l'animation, ont été présentés au comité de lecture (neuf personnes, toutes professionnelles de l'audiovisuel). Trente et un ont été retenus et quatorze mis en chantier. Six émissions — dont le très beau film de Simone Bitton « Nos mères de Méditerranée » — ont d'ores et déjà pu voir le jour et le reste ne va pas tarder à suivre. Mais l'Occav ne se contente pas d'être une boîte aux lettres où un auteur peut venir déposer son doux rêve. Cet office a également développé, en collaboration avec le ministère de la Communication, un fonds d'aide à l'écriture de scénarios « afin, précise Jean-Jacques Célérier, de donner toutes leurs chances à des idées intéressantes mais encore mal ficelées ». Ces projets, retravaillés, feront l'objet de coproductions internationales qui sont, le « Mozart » de Marcel Bluwal vient de le montrer clairement, l'avenir du téléfilm. « Cela dit, précise encore Jean-Jacques Célérier, il n'est pas question d'ouvrir trop grand les vannes. Parce que nous sommes très ambitieux, nous devons être très sélectifs. Ce qui explique le décalage entre le nombre de dossiers reçus et la vingtaine de projets acceptés... »

Du côté des retransmissions, Jean-Jacques Célérier estime aussi que tout reste à faire puisqu'on se contentait, jusqu'à présent, de mettre en boîte les spectacles sans se préoccuper de leurs particularités. « Il faut, là aussi, exiger de la qualité, explique-t-il. Sinon, on fait du mal à la fois à la télévision et au produit filmé. Par exemple, pour le « Palais de Justice » de Jean-Pierre Vincent, à Strasbourg, nous avons dû tout retravailler en studio. Le théâtre n'étant pas la télévision, il convenait de redécouper l'œuvre en fonction de son nouvel habit : l'image. Nous proposons donc aux réalisateurs de rencontrer les metteurs en scène et de discuter avec eux de l'objet à filmer. On n'entre pas en dix minutes dans l'univers d'un créateur, ce n'est pas vrai, et si Jean Kerchbron a parfaitement maîtrisé, pour F.r.3, la réalisation du « Dialogue des Carmélites » de René Terrasson, c'est parce qu'ils ont travaillé en commun pendant de longues semaines... »

A côté des retransmissions et des coproductions, l'Occav vient également de mettre sur pied un service d'archivage. Son but ? Regrouper un maximum de créations — théâtrales notamment — afin de se composer une mémoire culturelle. Pour le moment, cette conservation des saisons théâtrales (huit réalisations cette année et trente de prévues l'an prochain) ne sera pas rendue publique mais déposée à la Bibliothèque

(suite en page 18)

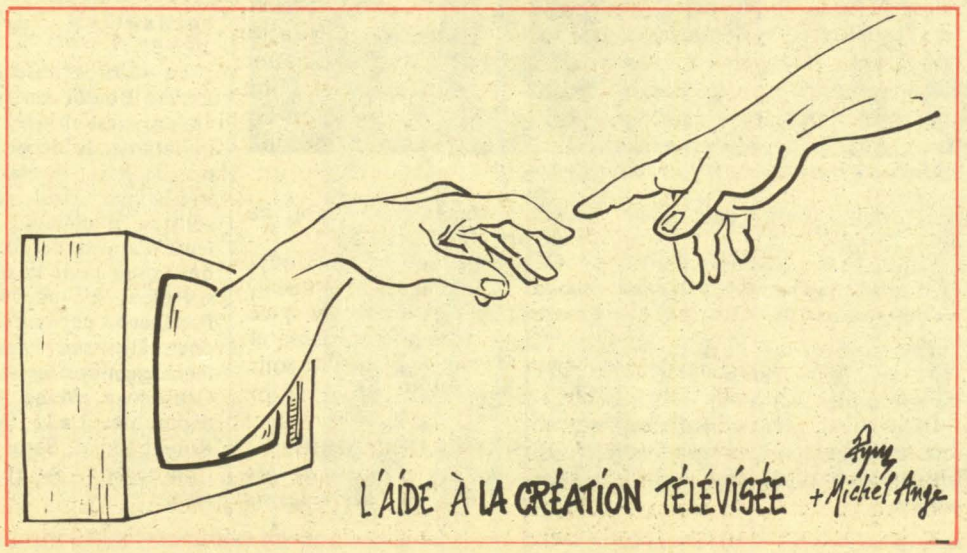

(suite de la page 17)

nationale où l'on pourra la consulter sur demande. « Ces archives pourront peut-être servir plus tôt qu'on ne pense, explique Jean-Jacques Célérier. Car on parle beaucoup de la quatrième chaîne et l'on ne sait pas trop ce que l'on mettra dedans... Alors c'est bien d'engranger. »

Jean-Jacques Célérier sait très bien que l'opposition va s'amuser, une fois de plus, à parler de « diktats », à prétendre qu'on veut imposer, coûte que coûte, la « culture en veston rose », ce fantasme qui fait recette dans les salons. Mais il attend l'accusation de pied ferme : « Un choix artistique, ce n'est pas un ukase politique, explique-t-il. Et le talent a toujours été indépendant des colorations politiques. Est-ce que Poulenc et Bernanos, c'est la culture soviétisante ? Et Jean Genet, Maurice Béjart ou Michel Tournier que nous coproduisons en vidéo pour la collection « Témoins » ? Evitons les dérapages et les délires. Nous cherchons à aider, pas à orienter. Notre but, c'est de donner le « plus » qui permettra d'aller plus loin dans la qualité ; le supplément d'âme qui fait qu'une chose menacée, voire impossible, se met à exister. Si l'on est de dangereux extrémistes lorsqu'on fait cela, alors vivent les dangereux extrémistes ! » ●

** Entre les retransmissions et les coproductions, les trois chaînes ont déjà présenté et présenteront, en collaboration avec l'Occav : « Exercices de style » de Raymond Queneau — Fr3 18 décembre ; « le Mal court » de Jacques Audiberti — Tf1 le 4 janvier ; « la Flûte enchantée » de Mozart — A2 le 20 décembre ; « Trente-trois tours et puis s'en vont » de Lionel Rotcage et Bernard Bouthier — A2 le 18 décembre.*

LES BANQUES SUR PLACE. DES BANQUES BIEN PLACÉES.

B.R.A. Banque Régionale de l'Ain.
B.R.O. Banque Régionale de l'Ouest.
B.S.D. Banque Scalbert Dupont.
C.I.A.L. Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine.
C.I.C. Crédit Industriel et Commercial.
C.I.N. Crédit Industriel de Normandie.
C.I.O. Crédit Industriel de l'Ouest.
S.B. Société Bordelaise de Crédit Industriel et Commercial.
S.L. Société Lyonnaise de Banque.
S.N.V.B. Société Nancéienne de Crédit Industriel et Varin- Bernier.

groupe cic **LE GROUPE DES BANQUES RÉGIONALES. GROUPE CIC.**

CIC 2.023

Au risque de vous déplaire

VENDREDI 17 DECEMBRE

T.f.1. Les cinglés du music-hall, de Jean-Christophe Averty - 20 h 35.

La folie et le délire poético-social de nos arrière-grands parents, épisode numéro 2. Cette fois-ci, les années 1885-1890. Paulus, Yvette Guilbert, Aristide Bruant et les autres mimés par des comédiens sur fond de cartes postales d'époque... Croustillant.

A.2. « L'Epingle noire », n° 1, de Maurice Frydland d'après Dominique Saint-Alban - 20 h 35.

En six parties, un roman tout plein de capes et d'épées au cœur du XIXe siècle. Un spectacle pour les fêtes avec Pierre Arditi mais, surtout, glissant leur immense talent entre deux plans, Gérard Desarthe et le regretté François Simon...

Ciné-Club. Cycle Gary Cooper : « Sergent York », de Howard Hawks - 23 heures.

Un film militariste plutôt barbant, mais Gary Cooper se surpasse. Il devait d'ailleurs remporter l'Oscar du meilleur acteur. On était en 1941.

F.r.3. Le nouveau vendredi : T'es bien trop petit, mon ami, d'Anne Gaillard - 20 h 35.

Parce qu'Anne Gaillard vient de remporter le prix « Ondas », destiné à récompenser la meilleure création télévisuelle à caractère humanitaire, F.r.3 a décidé de rediffuser cette enquête sur les nains qui nous entourent (ils sont sept mille en France). Témoignages, explications médicales. Carte blanche à la différence.

SAMEDI 18 DECEMBRE

F.r.3. Théâtre : « Exercices de style », de Raymond Queneau (voir encadré).

DIMANCHE 19 DECEMBRE

T.f.1. « Le Retour du grand blond », d'Yves Robert - 20 h 35.

La suite des aventures de Pierre Richard dans un faux vrai film d'espionnage. Mouais... mais à quand, par exemple, « Salut l'artiste » ou « Courage fuyons » - deux autres superbes productions d'Yves Robert ?



Danièle Lebrun dans « Exercices de style ». Kipa

L'émission de la semaine. Théâtre : « Exercices de style », de Raymond Queneau, dans une réalisation de Marcel Bluwal. Théâtre du Montparnasse, en co-production avec le ministère de la Culture — samedi 18 décembre F.r.3 - 20 h 35.

Les quatre-vingt-dix-neuf façons de parler de l'autobus S, du monsieur à long cou qui injurie son voisin, de sa disparition et de sa réapparition, deux heures plus tard, cour de Rome, où il discute couture... Queneau avait la grammaire comme épouse légitime, l'humour comme maîtresse et le génie comme marraine. Avec tout ça, il s'est composé un bonhomme de chemin plutôt tranquille, flanqué, en cours de route, de quelques chefs-d'œuvre étonnants comme « Zazie », « le Chiendent » ou encore « Saint Glingin ». Mais Queneau rêvait d'autre chose que d'honneurs littéraires. Amoureux de l'humanité, il aurait voulu (c'est vrai) être balayeur de rues... En flânant, Danièle Lebrun, Jacques Seiler et Jacques Boudet ont mis en images ses « Exercices d'un style » pas comme les autres. Superbe.

F.r.3. « Les Mariés de l'an 2 », de Jean-Paul Rappeneau - 21 h 5.

De la libération des mœurs lors de la chute de l'Ancien Régime. Pour Samy Frey dans le rôle d'un marquis... Exquis... Troublant.

MARDI 21 DECEMBRE

T.f.1. « C'est pas le rêve, ici », téléfilm de Jean-Claude Charnay - 20 h 35.

Licencié, François Evrad quitte son village pour pointer à l'A.n.p.e. parisienne. Déchirements multiples pour David, son fils de dix ans, qui se voit contraint de rompre avec ses camarades et ses habitudes. Avec le toujours très sensible Jean-Luc Moreau.

A.2 « Le Guépard », de Luchino Visconti, 20 h 40.

Ça ne se raconte plus, c'est devenu un morceau d'anthologie, un mythe. On se roule dedans et on vogue trois heures durant dans le rêve éveillé d'un cinéma transformé en art de la splendeur.

F.r.3. La dernière séance, d'Eddy Mitchell : « l'Homme aux colts d'or », d'Edouard Dmytryk.

Richard Widmark et Henry Fonda entre shérifs et cow-boys. OK man !

MERCREDI 22 DECEMBRE

T.f.1. « Le crime était presque parfait », d'Alfred Hitchcock - 21 h 35.

Quand feu la princesse de Monaco n'était encore que Grace Kelly, merveilleuse comédienne entre les mains habiles — ô combien — de son Pygmalion d'Alfred Kitchcock. Un film célébrissime, à voir et revoir, ne serait-ce que pour la fascinante scène des ciseaux. Sur « Hitch », un livre-cadeau à ne pas manquer, signé Bruno Villien, aux éditions Colona (nous vous en reparlerons).

A.2. « Concert baroque », de José Montes-Baquer, d'après Alejo Carpentier - 20 h 35.

Un Mexicain perdu dans la Venise musicale et irréelle du XVIIIe siècle. Vivaldi, Scarlatti, Haendel et... Stravinski pour un conte qui s'articule glissando au son de quelques sonates...

JEUDI 23 DECEMBRE

F.r.3. « On a volé la cuisse de Jupiter », de Philippe de Broca - 21 h 10.

La suite des aventures loufoques de madame le commissaire Tanquerelle et d'Antoine Lemercier, lunaire professeur de grec. Le premier volet de ces péripéties, « Tendre poulet », avait du punch et pas mal d'humour. Comme souvent, hélas, le second épisode ne tient pas ses promesses. Mais il y a Philippe Noiret et la belle Catherine Alric.



« L'épingle noire ».



« Madame Bovary », avec Jennifer Jones.

A.2. Brigitte Bardot telle quelle n°1 - 20 h 35.

Dans la série « Sunset Boulevard » ou, encore, « Nos amies les bêtes »...

Trente-trois tours et puis s'en vont, de Lionel Rotcage et Bernard Bouthier - 21 h 35.

Les coulisses de l'industrie du disque. Show-biz is business ou trois minutes trente-cinq de rentabilité...

F.r.3. « Madame Bovary », de Vincente Minelli - 22 h 35.

Le bovarysme made in Hollywood. Pas le meilleur Minelli, mais la meilleure Bovary à ce jour avec Jennifer Jones et James Mason, le dimanche soir, pourquoi pas ?

LUNDI 20 DECEMBRE

T.f.1. « Les Dames de la licorne », n°1, de Lazare Iglesis d'après René Barjavel et Olenka de Veer - 20 h 35.

L'Irlande au siècle dernier. Une dynastie de filles que la légende voudrait issues d'une licorne. Amours contrariées sur fond de pugilats permanents entre la verte contrée et maman l'Angleterre. Carrément débile. Mais si on tient le coup, la seconde partie est diffusée jeudi 23 décembre. A bon entendeur...

A.2. Opéra : « la Flûte enchantée », de Mozart, 20 h 35.

La superbe mise en scène de Lucian Pintilie sur petit écran... Qu'en restera-t-il ? Magique, initiatique, le décor — des arènes de bois — était carrément irrésistible. Tout comme les solistes, d'ailleurs : la merveilleuse Pamina de Joan Rodgers, qui posait pour la première fois ses pieds sur une scène, ou le Papageno enchanteur de Stephen Dickson. N'oublions pas les deux monstres sacrés : Edita Grubezova, reine de la nuit digne de Lady Macbeth et Robert Lloyd, Sarastro digne de l'empereur Auguste. Pour rêver...

La chronique littéraire de Claude Glayman

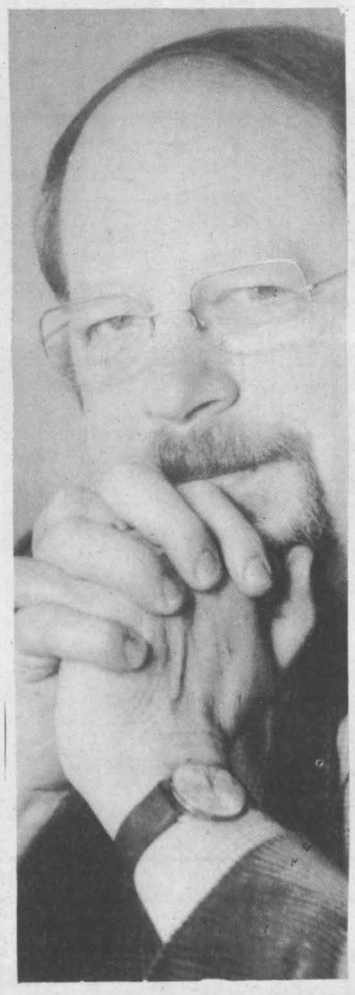

« L'œil qui voyage », par Henry Miller (Hachette) ; « Battling le ténébreux » (Gallimard), « Badonce et les créateurs » (Julliard), « Dernières Nouvelles de l'homme » (Presses Pocket), par Alexandre Vialatte ; « la Marche de Radetzky » (Le Seuil) et « le Poids de la grâce » (Calmann-Lévy) par Joseph Roth.

NOUS ployons sous les nouveautés, il est taxé de déviation celui qui s'écarte du chemin encombré des livres immédiats. A-t-on bien réfléchi au fait que dans sa quasi-totalité la critique littéraire ne rend compte que de l'actualité instantanée du livre. On entend bien que le devoir premier du journaliste consiste à rendre compte de ce qui survient et de ce qui paraît. D'une manière permanente l'événement est chassé par l'événement, flot continu du présent qui devient aussitôt flot oblitéré du passé. Et le passé va aux ordures.

Grande consommatrice de nouveautés, notre société est grande productrice de détritus. Dans le domaine du livre cette règle non écrite donne ceci que l'on parle sans cesse d'un nouvel auteur, de son dernier livre et que l'on se soucie fort peu — du moins en apparence — de l'auteur d'hier et d'un second ou troisième volume. On imagine mal qu'un critique décide d'analyser son goût pour une pièce de Molière, un roman de Balzac ou des dialogues de Platon, à moins que n'aient été mis sur le marché une nouvelle édition du théâtre de Molière, des essais de Platon ou de la fiction de Balzac.

Comme les autres je souscris à cette coutume, conscient de participer à un immense festin de l'instant au détriment de la durée et de l'écho, au profit d'une considérable et pourtant peu perceptible obsolescence. Mais heureusement l'édition qui a plus d'un tour dans son sac se prend parfois à exhumer un texte inédit, inaperçu, oublié ; mieux, à réhabiliter un auteur injustement pilonné et disparu des rayons voyants de la mode. Alors, qu'il est agréable le travail de lecteur et de critique porté par un désir de durée, une volonté de redécouverte et non par le banal engagement du dernier cri !

Ainsi de la vaste moisson des volumes jetés sur le marché au cours de cet automne et bien par-delà les prix littéraires, on a retenu trois pôles, deux auteurs refoulés par l'inconscient de la prétendue modernité et un recueil de textes perdus de vue dont la signature est célèbre. Avec un loisir plus grand on aurait eu la possibilité de picorer plus et peut-être plus ambitieusement mais justement en ce domaine qui se veut de la redécouverte, il importe de laisser le hasard procéder, c'est lui qui apporte le plus odorant parfum, celui de la liberté.

La répartition par éditeurs des œuvres d'Henry Miller relève de la plus haute fantaisie pour ne pas dire de la plus gênante confusion. Il faut être expert pour ne pas se perdre dans un maquis qui n'offre en rien les joies du labyrinthe et l'on se prend à penser qu'une édition complète des œuvres de Miller n'aurait rien de superflu avec son appareil de notes, ses variantes et sa chronologie. Nous n'en sommes pas là, aussi sommes-nous très satisfaits de croquer les quelques récits qu'Hachette vient de publier sous un titre, au demeurant discutable, « l'OEil qui voyage ». Titre en effet suggestif mais inexact : Miller voyageait beaucoup plus loin que son œil. C'était lui, l'homme en son entier qui se déplaçait et observait. A ce titre il fut d'ailleurs l'ancêtre d'une propension contemporaine. Mais il ne se limitait pas à une fringale d'exotisme lorsqu'il notait : « Est-ce qu'on se rend compte que même lorsque l'on va au bistro ou chez l'épicier du coin, c'est un voyage d'où l'on risque de ne jamais revenir ? Si on le ressentait profondément et si on se disait qu'à chaque fois qu'on sort de chez soi, on s'embarque pour un voyage, la vie ne serait-elle pas un peu différente ? »

Et en effet ce recueil que l'on dévore avec une satisfaction non dissimulée regroupe quelques textes relatant des escapades plus ou moins lointaines de son auteur. Il semble que ces récits n'aient jamais été publiés en français jusqu'ici et peut-être s'agit-il d'ex-brouillons qui somnolaient dans des fonds de tiroir. L'on voit bien la parenté qui existe entre l'admirable « Colosse de Maroussi » (Stock) et les « Premières Impressions de Grèce » du présent ouvrage. Pourtant j'ai lu ces « impressions » en oubliant le « Colosse », en excusant le pittoresque Katsimbalis de figurer dans les deux textes.

La fraîcheur, l'ingéniosité de Miller opèrent de nouveau. Son espèce d'intuition sur la civilisation qui ne l'empêche pas de décrire une Grèce au quotidien, son sens du bien-être individuel qu'on a souvent à tort confondu avec de la scatologie, son désir profond de donner un prolongement au passé, de ne pas vouloir laisser une modernité vulgaire succéder comme héritage aux temps héroïques, autant de vertus tonifiantes qu'on éprouve au plus haut point dans ces quelques pages attachantes et jamais dénuées d'humour.

Et que dire de la grisaille britannique telle que la décrit Miller dans un autre de ces textes. Avec toujours le manque d'argent, les projets d'écrire et les malles qui contiennent manuscrits et machine à écrire, tout le cirque Miller où l'anarchie, le dégoût côtoient une formidable vitalité. Le lyrisme de Miller est intact même si parfois il est désordonné, et excessif l'emploi des superlatifs. Pour ceux qui aiment Miller ce recueil est une aubaine et pour ceux qui l'ignorent un bon moyen de l'aborder.

Dirais-je que Miller et Alexandre Vialatte ont en commun un certain humour décapant et une faconde voisine ! On redécouvre Vialatte connu jusqu'ici surtout pour ses traductions de Kafka. « Battling le ténébreux » (Gallimard, collection l'Imaginaire) est un roman réjouissant comme on n'en écrit plus guère. Où l'on voit des jeunes gens, collégiens, amoureux, veillés de près par des familles prudes, côtoyer des dames dévergondées. Où l'on entend tonitruer en une inspiration incessante une langue riche, appétissante qui donne à la banalité épaisse et crasse de l'existence une dimension extraordinaire et quasi surréelle. Vialatte a la moquerie anarchisante et c'est tant mieux car il nous procure la joie absolue et rare d'une littérature qui, pourfendant à merveille la médiocrité bourgeoise d'une ville de préfecture, pourfend finalement celle de l'homme en général. Et que dire du regard des enfants et des jeunes sur la bêtise des adultes ? Car elles sont révélatrices les frasques des potaches, et plus qu'à Pagnol c'est au cinéma de Jean Vigo que l'on songe et au talent éclatant d'un Jean Giono mâtiné du Jean Cocteau des « Enfants terribles ». Ne manquez pas ce roman merveilleux auquel on peut associer un recueil de nouvelles « Badonce et les créatures » (Julliard) et un ensemble d'articles de journaux « Dernières nouvelles de l'homme » (Presses Pocket).

Très différent se présente l'écrivain autrichien Joseph Roth mort en exil à Paris à la veille de la Seconde Guerre mondiale. De lui je ne connaissais qu'« Hôtel Savoy » (Gallimard - 1969) et la réputation que lui faisaient les meilleurs critiques littéraires et bon nombre de mes amis « austro-hongrois ». Dans « la Marche de Radetzky » (Le Seuil) on assiste à une saga de l'empire des Habsbourg à travers trois générations de Von Trotta, depuis Solferino jusqu'au fatal conflit de 1914-1918.

Roth n'a pas la suprême intelligence de Musil mais si son univers est moins subtilement riche, il a pour lui de dire la nausée et la cruauté d'une époque qui fut fabuleuse pour certains mais minable pour bien d'autres. Roth montre très bien la morbidité et la décomposition d'un univers qui a su pourtant engendrer la beauté et la brillance. Derrière l'ivresse d'une valse viennoise il y a toujours la mort comme dans un film d'Ophüls ou une musique de Mahler ou de Richard Strauss.

L'Empire était autoritaire mais il était miné. Et rien n'est plus saisissant que cette destruction des apparences à laquelle se livre Roth. Ses militaires font songer à Büchner et à Alban Berg. Derrière un récit chronologique et de grande lisibilité se dissimule l'angoisse de la disparition, de la fin qui peut être aussi bien la folie que la mort. En ce sens Roth appartient bien à la même Autriche que Freud. Tout est trouble chez eux y compris l'amour. Cela a-t-il été l'apanage d'une société qui a sombré corps et âme ne laissant subsister que des nostalgies ou cela définit-il plus généralement la condition humaine ? En tout cas lisez Joseph Roth, un ancien — nouveau — venu dont Calmann-Lévy a eu l'heureuse idée de rééditer un autre roman, « le Poids de la grâce », un autre ensemble de personnages mais toujours le même univers. Espérons que les éditeurs ne s'arrêteront pas à ces deux volumes et qu'ils sauront que les lecteurs fêtent la résurrection du passé autant que le défrichage de l'avenir.

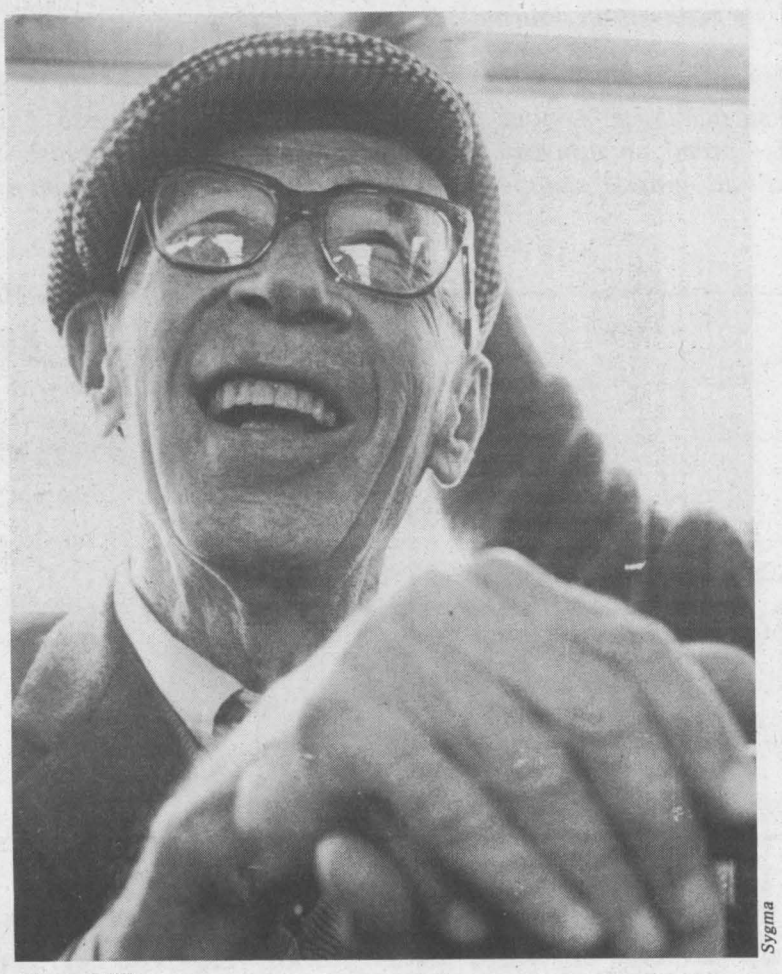

Sygma

Henry Miller.

Les anciens nouveaux venus

La fringale de nouveautés apaisée, pourquoi ne pas se pencher sur Henry Miller, Alexandre Vialatte ou Joseph Roth

TERRINI & CIE

PEINTURE REVETEMENTS

50, RUE DU MOULIN

92800 PUTEAUX - 775.25.39

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

La Société TERRINI, fondée en 1946, exerce ses activités dans les différentes applications du domaine de la peinture.
Ses 45 employés s'attachent à répondre à l'ensemble des sujétions qui relèvent de cette discipline.

Une longue tradition l'a prédestinée à se spécialiser dans l'exécution de travaux d'entretien et de restauration délicats. Mais elle s'ouvre, depuis plusieurs années, à un marché plus vaste ; elle a consacré un secteur important de sa production aux travaux de peinture plus généraux et plus habituels qui lui permet d'être en mesure d'assurer des services d'un pluralisme plus étendu.

Qualification professionnelle
Certificat O.P.Q.C.B. : N° 33 14096 92
Qualification : 612 - 621 Classification Catégorie D 3 étoiles
Gérant de la Société : TERRINI Dante - depuis 1955
S.A.R.L. AU CAPITAL DE 54 000 F R.C.S. Nanterre 80 B 0911 INSEE 336.92.062.0.330 F SIRET 552.015.166.000.10 C.C.P. PARIS 7339-80

ADMINISTRATEURS DE BIENS - SOCIETES IMMOBILIERES

CYRIL SWEET and PARTNERS - 22, avenue de Friedland — 75008 PARIS • FONCIERE RIVE GAUCHE - 3, rue Mérimée — 75016 PARIS • G.A.B. - 11, rue Brunel — 75017 PARIS • GINOT ET FILS - 42, rue La Fayette — 75009 PARIS • LARCHER - 13, rue La Boétie — 75008 PARIS • NOIRET -64, Boulevard Magenta — 75010 PARIS • PERRIN CHAFFOTEAUX - 18, rue de Marignan — 75008 PARIS • RONDI & Cie : M. PRIVAT AUBOUARD - 15, rue Monsigny — 75002 PARIS • SOREDIM COPROFIM - 130, rue de Tocqueville — 75017 PARIS

PRINCIPAUX CLIENTS DANS ADMINISTRATIONS ET COLLECTIVITES LOCALES

A.P.E.I. - 11, rue des Poissonniers — 92 NEUILLY • GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES -76, rue de Prony — 75017 PARIS • HOPITAL RURAL DE MONTFORT L'AMAURY - Place de l'Hôtel de Ville — MONTFORT • HOTEL DE VILLE DE PARIS -Place de l'Hôtel de Ville — PARIS • MAIRIE DES LILAS -96, rue de Paris — LES LILAS • MUTUELLE ARCHITECTES DE FRANCE -4, Impasse d'Antin — 75008 PARIS • PREFECTURE PARIS Direction des Affaires Domaniales - 78, Quai de la Rapée — 75012 PARIS • MAIRIE DU XVe Arrondt - 31, rue Peclet — 75015 PARIS • PARCS ET JARDINS - 3, rue Botzaris — 75019 PARIS

ARCHITECTES

MM. AVRIL - 87, rue de Courcelles — 75017 PARIS • CAUBEL - 24, rue de l'Hirondelle — 75006 PARIS • JOUVE - 31, rue Geoffroy l'Asnier — 75004 PARIS • LECLAIRE - 1, rue Gozlin — 75006 PARIS • MOREAU - 14, rue Servandoni — 75006 PARIS • OLLIER - 1, Square du Dragon PARLY 2 — LE CHESNAY • RODIER JOUBERT - 92, rue de Richelieu — 75002 PARIS • VINCENT - 9, rue Camille Piton — MARLY LE ROI

SOCIETES

BANQUE MONOD HENIN - 55, avenue Hoche — 75008 PARIS • CERRUTI - 27, rue Royale — 75008 PARIS • COMPAGNIE FRANCAISE DE RAFFINAGE - 34, Quai de la Loire — 75019 PARIS • ELAN - 9, sq. Opéra Louis Jouvet — 75009 PARIS • GENERALI FRANCE - 76, rue Saint-Lazare — 75009 PARIS • TRIESTE ET VENISE - 76, rue Saint-Lazare — 75009 PARIS • INOX ASPECT - 5, rue du Moulin — 92800 PUTEAUX • LABORATOIRES LECLERC - 10, rue Vignon — 75008 PARIS • PARFUMS GUERLAIN - 68, Champs Elysées — 75008 PARIS • POLYMARK FRANCE S.A. - 54, rue La Rochefoucauld — 92 BOULOGNE • PREGERMAIN - 8, rue Etienne Marcel — 75002 PARIS • RHONE POULENC S.A. -TOUR LES MIROIRS LA DEFENSE — 92 COURBEVOIE • S.F.P.G.I. - 17, rue du Docteur Lancereaux — 75008 PARIS • S.F.I C.L. -126, rue La Boétie — 75008 PARIS

DIVERS

BONPOINT - 67, rue de l'Université — 75007 PARIS • C.B.S. - 7, rue Solférino — 75007 PARIS • COMPAGNIE LAMPES MAZDA - 31, rue Anatole France — 92 LEVALLOIS • LA GRANDE CASCADE -Le Bois de Boulogne — 75016 PARIS • LE GARNIER - 111, rue Saint Lazare — 75009 PARIS • HALLES PARIS SUD M.I.N. - 15, rue de la Réunion — RUNGIS • HOTEL WESTMINSTER - 13, rue de la Paix — 75002 PARIS • MERCURE GALANT - 15, rue des Petits Champs — 75001 PARIS • NORMANDY HOTEL - 7, rue de l'Echelle — 75001 PARIS

transexel

est un groupement de Sociétés de Service, à la disposition des collectivités pour :

.la création
.l'organisation
.la gestion
.le développement

de leurs réseaux de transport de voyageurs.

156, rue de l'Université
75007 PARIS - Tél: 550.32.04

EMPLOYEURS, COMITES D'ENTREPRISE !
Pour une meilleure utilisation de votre 1 %

COOP LOGEMENT

met à votre disposition ses DELEGATIONS REGIONALES

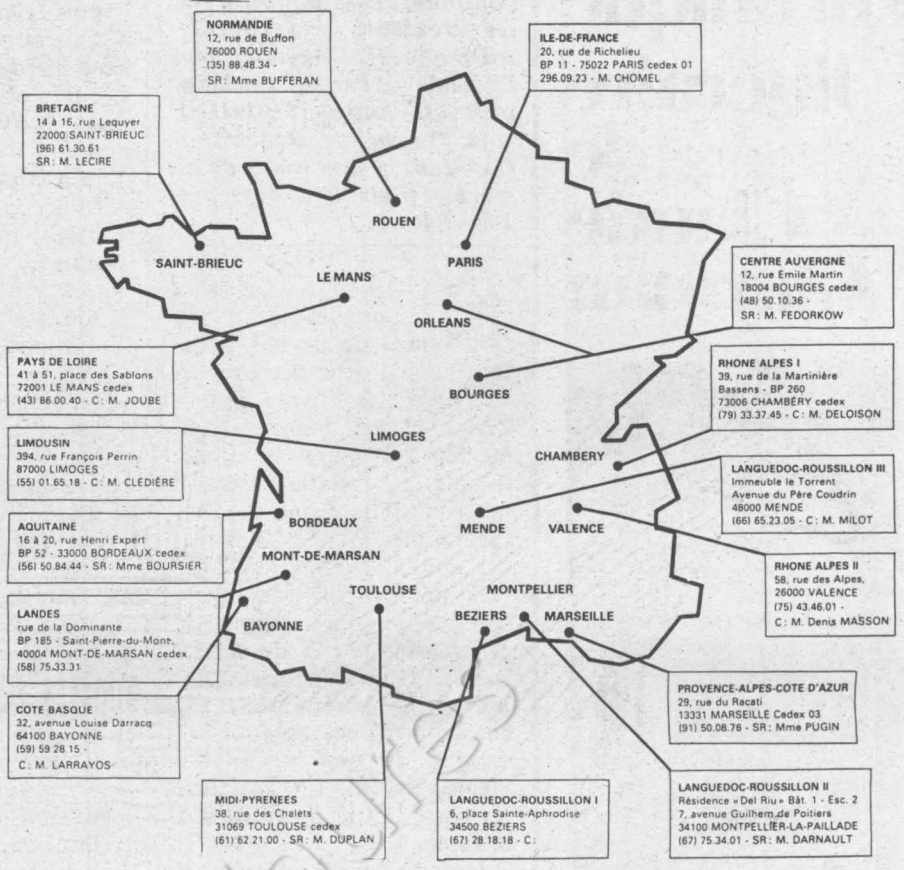

Il apporte :
A l'entreprise la solution à tous ses problèmes de logement
Au salarié désirant
— louer un appartement : un choix de programmes locatifs
— accéder à la propriété :
— améliorer ou acquérir en vue d'améliorer un logement ancien :
des prêts complémentaires

COMITE INTERCOOPERATIF ET INTERPROFESSIONNEL DU LOGEMENT
Organisme Collecteur enregistré sous le numéro 59
Siège Social : 20, rue de Richelieu, B.P. 11, 75022 PARIS CEDEX 01

OBJECTIF : 10 000 ABONNES NOUVEAUX

Depuis quelques semaines « l'Unité » a changé de visage et se présente à vous avec un nouveau format, plus maniable, et une pagination plus étoffée qui permettra de réaliser un journal plus vivant et plus équilibré.

Près de onze ans après sa naissance — nous fêterons bientôt notre 500e numéro —, « l'Unité » prend un nouveau départ. Celui-ci coïncide avec le lancement d'une grande campagne d'abonnements à laquelle nous fixons comme objectif 10 000 abonnés nouveaux d'ici à la fin de l'année. Pour l'atteindre nous avons besoin du concours actif de tous ceux qui lisent ce journal, de tous ceux qui le diffusent, de tous ceux qui, responsables du Parti socialiste, militants ou sympathisants, ont la possibilité de le faire connaître autour d'eux. Face à la grande presse qui dispose de moyens écrasants, vous êtes notre richesse. Mobilisez-vous avec nous pour faire faire à « l'Unité » un nouveau bond en avant.

Bulletin d'abonnement à retourner à
l'administration de l'unité
10, rue de Solférino 75007 PARIS

Je soussigné .....
.....
demeurant .....
.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :

** abonnement d'un an (230 F)* ☐
** abonnement de six mois (150 F)* ☐

et vous adresse la somme correspondante

☐ par chèque bancaire ☐ par chèque postal

☐ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 2.34235J.PARIS

Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière bande d'envoi du journal.

Date Signature

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 10, rue de Solférino 75007 Paris. Tél. : 550.34.35. Directeur : Claude Estier ; Rédaction en chef : Nicole Chaillot, Guy Perrimond ; Grand Reporter : Jean-Paul Liégeois ; Rédaction : Martine Ducousset, Fabian Gastellier, Frédérique de Gravelaine, Claude Jadoul, Emmanuèle Plas, Paul Leduc, Gilbert Sans. Secrétariat de rédaction : Nadine Berger (Révision), Mauricette Duchemin (maquette) ; Dessins : Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Pym, Forcadell, Bellenger ; Photos : Pascal Lebrun ; Publicité : 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73. Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé ; Coordination : Ofres 118, Champs-Elysées, 75008 Paris. Imprimerie : E.T.C. 76190 Yvetot. Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité ; Directrice de la publication : Nicole Chaillot ; Cadet Photocomposition, 75009 Paris.

FAISONS FLEURIR VOS PROJETS.

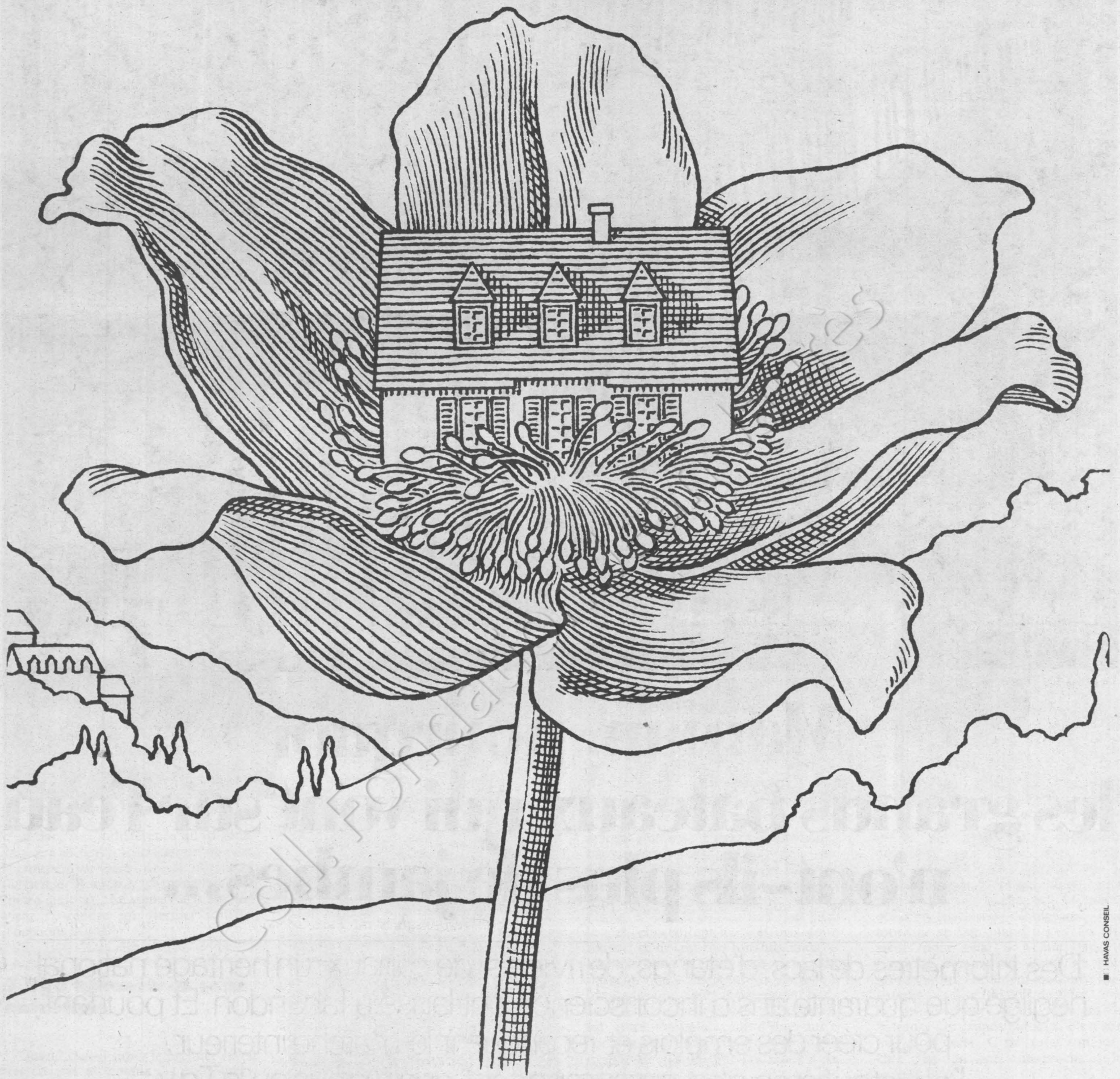

HAVAS CONSEIL

PRETS A L'HABITAT

Vous rêvez d'une maison, venez la faire fleurir au Crédit Agricole.

Que vous cherchiez à acheter un appartement ou une maison, améliorer ou transformer un habitat neuf ou ancien, le Crédit Agricole vous aidera à trouver la solution la mieux adaptée à votre problème et à votre situation. Si vous avez des idées, nous ne manquons pas de bon sens.

Renseignez-vous dans votre bureau du Crédit Agricole.

CRÉDIT AGRICOLE

Le bon sens près de chez vous

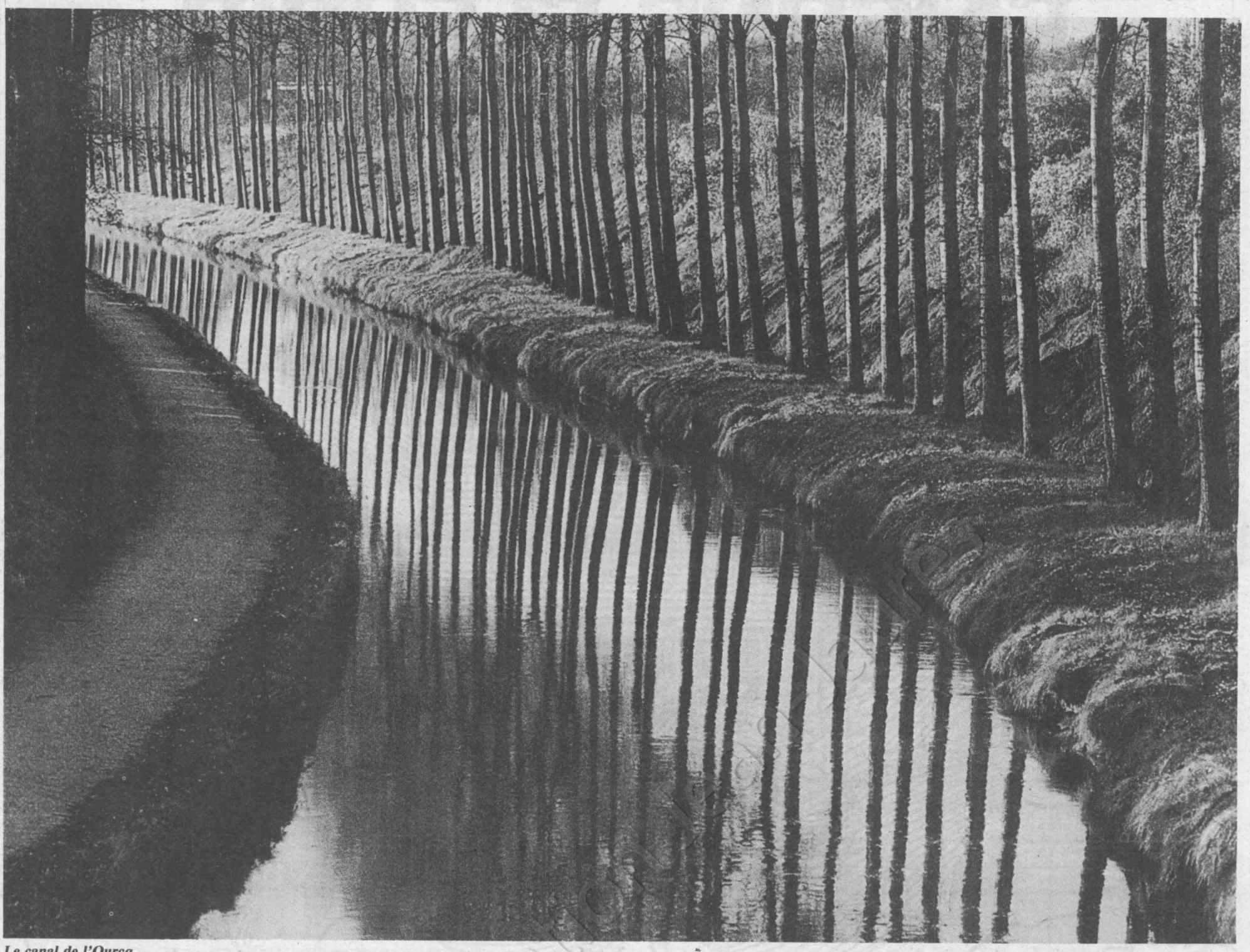

Le canal de l'Ourcq.

Maman, pourquoi les grands bateaux qui vont sur l'eau n'ont-ils plus de jambes...

Des kilomètres de lacs, d'étangs, de rivières, de canaux : un héritage national négligé que quarante ans d'inconscience ont laissé à l'abandon. Et pourtant, pour créer des emplois et reconquérir le marché intérieur, l'aquatourisme c'est aussi important que l'Airbus ou le T.g.v.

PAR FRANÇOISE ASCAIN

« LE même beau temps, la même rivière, les rossignols, le profond silence, et moi lisant, rêvant, vivant enfin sur mes réflexions. » Des réflexions qui ont trois siècles puisque c'est Mme de Sévigné, qui, ayant embarqué son carrosse et son abbé, navigue vers sa Bretagne une plume à la main. Six jours de voyage. Orléans. Blois. Tours. Saumur. Angers... Des villes-ports, des villes escales, le temps d'aller à la messe, d'expédier une lettre, de dîner chez quelque notable, et le reste du temps on mange à bord « du bouilli tout chaud », on essuie parfois « un petit orage poétique », on reste coincé sur un îlot de Loire, car « tout se fait à force de rame ».

Des récits, des gravures — Callot, Perrelle — témoignent de l'animation des voies d'eau et de la foire permanente qui régnait sur les quais : le bateaux-boutiques, les épices et les vins, le port au foin, le port au blé... Dans la série « French rivers », le grand peintre anglais, Turner, un siècle plus tard, sera témoin de la même animation sur les bords de Seine, de Loire ou du bas Rhône. Rouen, Tours, Nantes ou Beaucaire... voiles et mâts, châteaux et ponts... Une mise en mémoire, et après, avec du mauve et du rose, l'inexprimé.

C'est vrai, on l'apprenait à l'école, un réseau serré de voies navigables se déploie, s'étend sur la France, la nourrit, l'abreuve. Un équilibre. Une harmonie. Des eaux tumultueuses qui se mêlent à des rivières plus paisibles. De biefs sagement rectilignes ou des escaliers liquides. Et tout ça existe depuis belle lurette, déjà sous Henri II, Louis XIV... Des montagnes de caillasses ; déplacées, des rivières détournées, écluses et pont-canal. Adam de Craponne, Riquet avaient planché sur le partage des eaux, mené à bien les gigantesques travaux. L'un et l'autre y laissèrent leurs deniers... et leur peau. Combien d'autres ?

Toujours est-il que le courant du fleuve ou la force des bras assuraient l'acheminement du bois ou de la pierre, des produits agricoles, et même des produits exotiques qui d'Orient, via Nantes, venaient combler Paris. Certains bateaux remontaient le fleuve, d'autres, leur but atteint, étaient déchirés à l'arrivée... Les « sapines », les « margotats », les « lavandières », les « flûtes », « les besognes », les « toues » et les « coches »... sillonnaient les régions de France, et ce n'était pas toujours un voyage de tout repos ! Dans les passages difficiles, quinze paires de chevaux de halage étaient parfois requis, et maints changements de rives (jusqu'à cinquante) s'avéraient nécessaires pour avoir raison du fort courant ou des méandres.

Le grand rival : le chemin de fer

Bateaux à roues, à aubes, à hélices, puis toueurs et remorqueurs : on connaît la suite. Une organisation de

production s'installe dans le Nord, une autre histoire commence avec les mariniers et leurs péniches pendant que le trafic ouest et centre entre en décadence. 1850 : c'est aussi l'avènement du chemin de fer. Il va transporter vite, bien, et moins cher, les marchandises (ligne Saint-Etienne 1855)... et les voyageurs. L'heure de la gare va remplacer l'heure du clocher ou l'heure solaire, l'attrait de la vitesse endormir les cours d'eau.

En Basse-Seine, cependant, la Cie Les Etoiles (sécurité et confort S.v.p.) transportera des voyageurs jusqu'en 1860. En 1867, à Lyon, on mettra en service les premiers bateaux-mouche (nom du quartier où ils furent construits). Cette société Les Hirondelles aura l'autorisation de s'implanter à Paris pour la circulation urbaine. 47 pontons et stations, 107 bateaux de 270 places. Un grand succès pendant l'Exposition universelle de 1867 et de 1889 — et même après. Le même succès que connurent les coches d'eau de l'Ancien Régime qui transportaient d'une rive à l'autre et plus loin encore — mais avec combien d'aléas — 400 passagers en plusieurs classes... Ce fut à cette époque un beau tapage, quand, par sécurité, la station Port-Saint-Paul fut supprimée... Alors que



Les sept écluses de Rogny (XVIIe siècle).

c'est dans une indifférence quasi générale que les derniers bateaux-mouches, regroupés au sein de la S.t.c.r.p. (ancienne R.a.t.p.), disparurent. Le métro était là... Le vieux Paris batelier vient de rendre son dernier souffle. Tournons la page.

7 000 kilomètres sans entretien

Quand faut-il situer le premier réveil des rivières et canaux — pour voyageurs s'entend —, puisque le trafic commercial, bien qu'en régression, continue à drainer des combustibles, du pétrole, des produits chimiques et quelques produits agricoles ? Ils entrent et sortent du port autonome de Paris (21 000 millions de tonnes en 1981), circulent donc sur les voies d'eau — même si 7 000 km restent sans entretien, même si certains canaux (canal de Berry par exemple) tronçonnés ne peuvent plus assurer les liaisons indispensables...

Question tourisme, indépendamment des petits bateaux de plaisance qui empruntent ces voies pour rejoindre une mer ou l'autre, un tourisme de location de petites unités s'est implanté ça et là depuis une dizaine d'années : croisière fluviale sur la Seine, l'Yonne, le canal de Bourgogne, du Nivernais ou du Midi. Sur l'Aulne, le bassin de la Maine, de la Mayenne... d'agréables circuits également, mais les prix pratiqués, même dans les agences les plus compétitives, sont assez élevés, même au prix charter (c'est-à-dire location du bateau à partager avec un nombre limité de passagers). De 3 500 francs par semaine à 6 600 francs, et plus, parfois la nourriture n'est pas comprise, ni le carburant. Passe encore quand le bateau bat pavillon français, mais il n'est pas rare de voir certaines compagnies exercer en marge de la législation française.

Vraiment dommage ! des possibilités inexplorées existent donc, qu'il

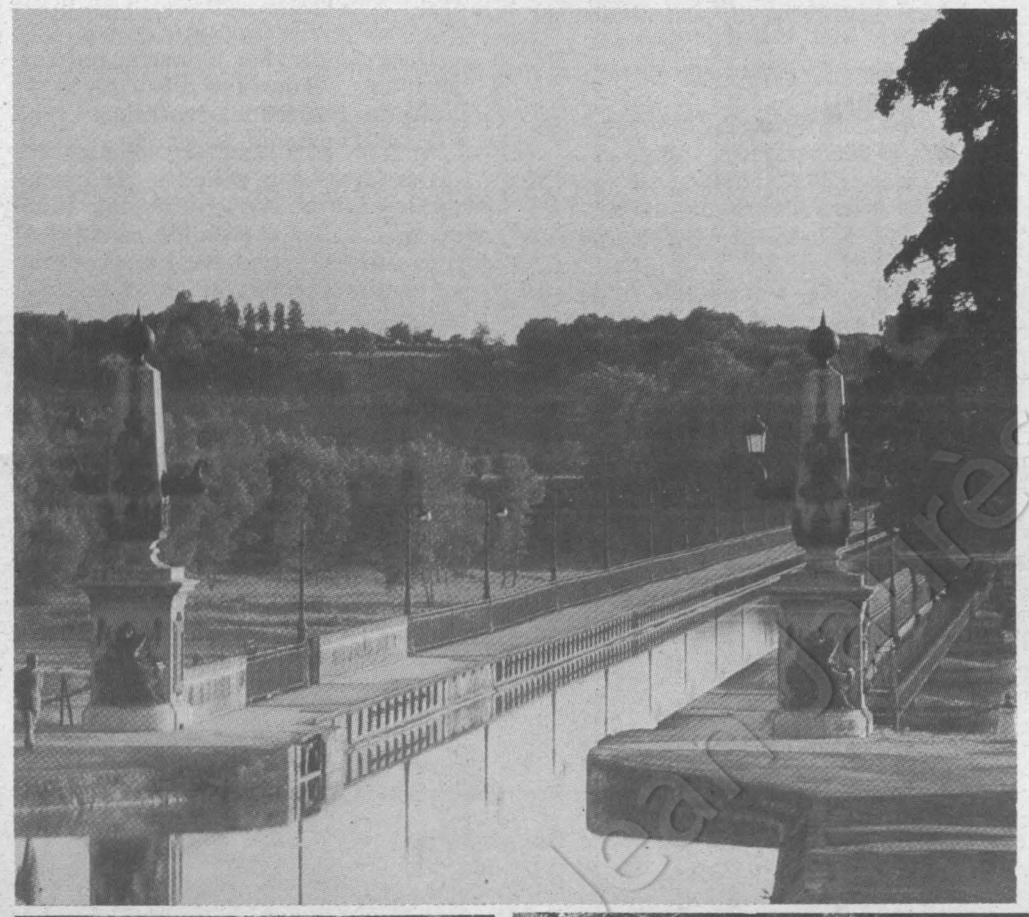

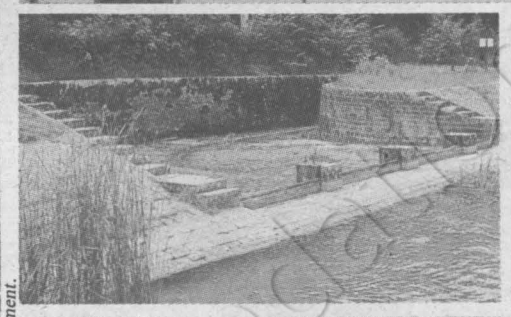



Photos tirées de la brochure « Les canaux et le paysage » publiée par le ministère de l'Urbanisme et du Logement.

Rigole d'alimentation du canal de Nantes à Brest.

serait navrant, voire ridicule, de négliger, pour la plus grande satisfaction des financiers privés, et étrangers, qui louchent sur ce marché.

Des kilomètres de lacs, d'étangs, de rivières, de canaux : un héritage national négligé, que quarante années d'inconscience ont laissé à l'abandon... et pendant ce temps, entre deux guerres, les Français ont perdu la notion de transport sur eau ! Un retard considérable, si l'on en juge nos voisins allemands qui possèdent quatre cent quatre-vingts unités de croisière fluviale, contre une petite cinquantaine en France, dont une dizaine à Paris,

Une initiative non négligeable d'ailleurs, que celle de Jean Bruel, qui, après avoir, jeune homme, squatterisé un vieux bateau-mouche dont la faillite avait été consommée en 1934, puis en avoir racheté deux en 1947, a fondé sa propre société, adapté, transformé, modernisé puis créé, avec des anciennes puis de nouvelle unités, tout un



Les déversoirs de Grobois sur le canal de Bourgogne.



Le canal du Loing à Montargis.

arsenal flottant : bateaux-promenade, bateaux-restaurant/cocktail/piste de danse, etc. Pas de concurrence, Tout va bien. Merci. L'ennui dans cette histoire c'est que les initiatives privées, pleines d'idées et de punch, il faut bien le dire, concentrent leurs efforts pour réussir, ce qui est fort louable, mais se limitent par la suite « à faire de l'argent ». Evidemment ça marche ! Mais avec une clientèle forcément limitée : celle qui peut payer. A l'opposé, un autre exemple, ceui d'une autre compagnie qui est loin d'investir dans le confort ! et le hôtesses tendent la main à la sortie...

Renverser le courant

Une politique des voies d'eau commence à se dessiner. Le ministre des Transports n'a-t-il pas affirmé, lors de l'inauguration du barrage d'Ablon-Vigneux en octobre 1982, qu'il voulait rendre au transport fluvial la place qui lui revenait dans notre économie ? Colbert y avait déjà pensé ! Convaincu qu'il était que « le commerce intérieur était un moyen d'accroître les richesses de la France », et il s'y employa donnant l'impulsion de grands travaux et encourageant « les voituriers d'eau » comme il les appelait.

Autres temps, autres mœurs. Aujourd'hui, outre le ministre des Transports, ce sont aussi les ministres du Tourisme et de l'Environnement qui sont intéressés par ces questions (et même Jack Lang qui pourrait examiner une proposition tendant à créer un centre culturel de l'eau).

Jean Glavany, chef de cabinet du président de la République, monsieur Wirbel, monsieur Harris, et madame Mitterrand elle-même prêtent une oreille attentive à un autre projet : celui du tourisme d'eau social.

L'idée en revient à Jean-Pierre Valois, directeur d'une compagnie de grands bateaux, et surtout designer naval. Celui-ci voit grand, large et loin. L'aquatourisme, c'est la question du jour : faut vivre avec son temps. On parle même de « tourisme de grande masse par grandes unités croisières/passagers » ! Des mots qui pèsent de tout leur poids, et peuvent même provoquer quelques réticences. Grandes masses. Grandes unités. Groupes d'attente. Boutiques souvenirs, haut-parleurs et tutti quanti... et les passagers, bien rangés comme au cinéma, train ou avion, tournant la tête à droite à gauche, admirant ce qu'on leur dit d'admirer...

« Investir dans l'aquatourisme, nous dit Jean-Pierre Valois, promoteur donc de cette idée, c'est aussi intéressant pour la France que d'investir dans l'Airbus ou le T.g.v. » Nous y voilà. Il s'agit d'économie et non de poésie. Les nuits étoilées et les rossignols, c'était hier. Aujourd'hui, le tourisme s'étant banalisé, il est devenu une affaire — une affaire très rentable —, alors pourquoi pas une affaire d'Etat ?

En effet, pour Jean-Pierre Valois, le tourisme social est la réponse à bien des problèmes. En premier lieu, retenir les capitaux français. Que proposent en effet les agences, sinon le rêve vers un « ailleurs » toujours plus lointain

Le pont-canal de Briare.

(95 % des programmes proposés), un rêve qui coûte cher, puisqu'il entraîne nos devises sur le même chemin ? Eviter donc cette hémorragie, et attirer par la même occasion les devises étrangères : « Le tourisme se fait quand il y a des éléments pour cela ! » Même dans le Nord, la Somme, les coins les plus reculés — apparemment les moins touristiques — il se fait fort de faire venir le gens ! Pour cela : de grands bateaux. Les grands bateaux, c'est son truc, son dada. C'est aussi son job. Une question par conséquent qu'il connaît bien.

Etudes. Rapports. Plans. Statistiques. Chiffres et graphismes : plus de six ans qu'il y travaille ! Pas une seule réaction favorable — on s'en doute — de la part de l'ancien gouvernement... Réticence des financiers.

Evidemment, à cette échelle — et il fat que ce soit à une grande échelle : 100, 200, 300 bateaux ou plus —, c'est une organisation qui ne peut être l'affaire d'entreprises privées. Ce nouveau tourisme d'eau demande une étude de remise en valeur générale de chaque région. Un programme. Un esprit de coordination, que seule une entreprise nationale peut concevoir avec d'innombrables liaisons au profit profond des régions (S.n.c.f., autocars, etc.).

Les professionnels de la navigation auraient leur mot à dire pour participer à cette rénovation, à ces équipements, à condition de respecter certaines

(suite en page 24)

(suite de la page 23)

règles — cela va de soi. Mais quelle entreprise privée serait assez stupide pour refuser un tel marché, même si la marge bénéficiaire est un peu plus réduite ? Aucune !

Un groupement d'économie mixte au sein même d'une société nationale paraît juste et bien pensé (évitant aussi pas mal de grincements de dents). Maintenant, pourquoi de grandes unités ? Parce que, poursuit Jean-Paul Valois : « La rentabilité des grandes unités par rapport aux petites n'est pas comparable ! »

— Elles ne nécessitent aucun investissement industriel nouveau ;

— elles consomment moins par passager ;

— leur durée d'exploitation est maximale, jusqu'à onze mois ;

— leur revenu annuel est supérieur de cinq à sept fois celui des petites ;

— le nombre des passagers peut permettre des croisières-restauration à des prix sociaux.

Voyage sur le Bosphore nantais

Autres avantages : les bases de départ sont organisées, bien intégrées aux quais — un système de stockage des eaux usées les rend antipolluantes — ; le personnel de pilotage est forcément qualifié pour que l'accès aux voies de grand trafic soit possible. Dernier argument, massif : elles sont créatrices d'emplois ! Pilote. Mécanicien. Homme de manœuvre. Steward. Barman. Cuisinier. Hôtesses. Femmes de service, etc. à peu près une trentaine d'employés pour chaque bateau, à longueur d'année. Sans compter, bien sûr, les chantiers-industries, les multiples branches de la batellerie, les équipes d'entretien...

Des calculs très précis font état du prix de la construction et de l'aménagement de cent bateaux par exemple.

Le prix d'un bateau : 4 600 000 francs (moins de deux Airbus). Heures de travail : pour cent unités, 4 000 000 à distribuer à de petites entreprises régionales (à peu près 3 000 emplois) qui s'ajoutent à l'équipe nécessaire pour chaque bateau, soit 30 × 100, 3 000 personnes encore. Chaque ville traversée trouvant aussi, dans cet aquatourisme, des intérêts d'ordres divers (hôtellerie, artisanat...).

Ce tourisme nouveau style, Jean-Pierre Valois l'a expérimenté à titre privé : deux unités conçues et réalisées par lui-même en 1980 et 1981. C'est l'Hydraerdre, et l'Erdrospace, qui, comme leur nom l'indique, naviguent sur l'Erdre, « le Bosphore nantais », traversant des paysages pleins de charme : échappées de verdure, châteaux, ciel lumineux...

D'abord un choc par l'esthétique extérieure. C'est voulu. L'aspect psychologique de toute affaire qui veut être menée à bien n'a pas été négligé. « L'impact émotionnel », comme on dit en pub. Superstructure pour l'un, aérodynamisme futuriste pour l'autre, immenses verrières à panneaux rectangulaires et triangulaires, le tout cerné d'acier. Images cinémascopiques sur trois faces. Multiplication de la vision le jour, projection la nuit (lampes à vapeur de sodium haute pression, etc.), enfin une mise en valeur du spectacle nocturne. Assez époustouflant ! et même insolite en ce lieu, comme si quelque super-héros interplanétaire, un instant attiré par cette architecture de lumière, s'était subrepticement introduit ici pour une « Rencontre du 3e type » !

N'est-ce pas, en fait, un peu de cela qu'il s'agit ? Pénétrés de science-fiction, de B.d., les gens s'enveloppent de rêve et en redemandent ! C'est fou ce qu'ils aiment ça ! « On se dirait dans un Boeing »... murmurent-ils.... Sièges d'avion en effet, petits plateaux à bascule, bar, piste de danse, salon « plage avant » très confortable. Du rouge, du bleu, des fleurs, de la musique... Dans cette étonnante carcasse en verre, l'accueil est chaleureux, et les passagers reçus avec le sourire, dégustant un repas gastronomique, servi sur nappe blanche (produits régionaux, vin du pays excellent), vivent là des moments privilégiés. Tout cela pour 100 ou 130 F (300 F sur la Seine). C'est donné !

Il y a rush, on s'en doute, et les prévisions le plus optimistes ont été pulvérisées. Tous les bateaux retenus pour l'été prochain !

Une statistique de cet armement Lebert-Buisson :

— en 1979 (anciens bateaux) : 30 000 passagers,

— en 1980 (nouvelle unité Hydraerdre) : 40 000 passagers,

— en 1981 (deuxième unité l'Erdrospace) : 71 000 passagers,

— en 1982 (idem) : 116 000 passagers.

Le personnel a quadruplé en quatre ans, le chiffre d'affaires est dix fois celui de 1979. Le prix du bateau amorti en deux ans et demi. Mais pour cela, il faut que le bateau « tourne, tourne, tourne »... et Jean-Pierre Valois, dans un optimisme communicatif, oublie la pluie, le froid, les rhumes, le cycle naturel des saisons.

Il a réponse à tout, et pour lui, les périodes creuses « ça n'existe pas » ! « Le troisième âge a droit à des journées de rêve tout en douceur au fil de l'eau », les associations, les amicales, les expos, les séminaires pour ceci-cela (et effectivement, aujourd'hui, jour de décembre, c'est un séminaire qui s'est embarqué), les étrangers d'outre-Rhin, d'outre-mer et d'ailleurs, enfin de multi-catégories sociales sont susceptibles d'occuper ces bateaux d'un bout de l'année à l'autre.

Dans chaque ville, un bateau battant pavillon : « Tourisme d'eau social. » Voilà la projection dynamique vers l'avenir d'un homme d'entreprise.

Des idées : à la pelle ! — ne citons que le « Bateau brunch » (restauration du matin), les « Heautels-flottants » (très astucieuses petites cabines confortables à prix réduit), et cette idée dont il faut dire deux mots puisqu'il s'agit de l'Exposition universelle de 1989, dont, déjà, les grandes lignes se dessinent.

Bientôt, 60 millions de visiteurs à Paris ! Des visiteurs qui seront amenés, à se déplacer aux deux extrémités Est et ouest de la ville où l'exposition sera implantée : Javel — Bercy. En 1937, quantité de petits bateaux avaient été construits pour l'occasion, détruits ou dispersés après... Pourquoi ne pas construire, et mettre dès à présent en service de grandes unités ? Elles rendraient, lors de l'Exposition, le service attendu, mais dès aujourd'hui — et après — transporteraient en tourisme-restauration les visiteurs jusqu'à Versailles, Mantes ou Saint-Germain, avec deux ou trois escales à Paris. Des bateaux dont le prix serait déjà, en 1989, amorti : n'y a-t-il pas douze millions de touristes chaque année ?

L'Exposition universelle en une explosion d'eau et de tourisme d'eau : c'est le pari « France d'eau » gagné !

Maintes choses à retenir, à sélectionner dans cet éventail de propositions. Un aquatourisme social : oui, service public, travail, devises. De plus, les grandes villes, depuis trop longtemps coupées de leur fleuve, de leurs quais, en retrouveraient l'usage, et les gens le chemin. Là, une architecture audacieuse trouve sa place. Elle s'intègre dans l'environnement, les buildings, les vitrines, les lumières. Le style quelque peu mégalomane, le bateau structuré comme un masque est symbole de certaines valeurs : celle du progrès, de la technicité... Mais il y a limite, et l'architecture navale, comme l'autre, doit se manifester avec éclectisme : tout n'a pas la même beauté sous un ciel ou un autre. Il y a aussi des formules touristiques sophistiquées qui appellent la réticence, celle de jeunes en particulier — il faut y penser... Et pendant que mon interlocuteur explique, s'enflamme, invente, perfectionne ses « bateaux de lumière », je pense au rose bleuté de la lumière là-bas, devenu prétexte à des plaisirs d'une autre nature. Parviendra-t-elle à quelques yeux en dépit des vitres neutralisantes ? Complexe et contradictoire, tout ça ! Mais il faut une foi de charbonnier pour que la navigation fluviale cesse d'aller à vau-l'eau... ●

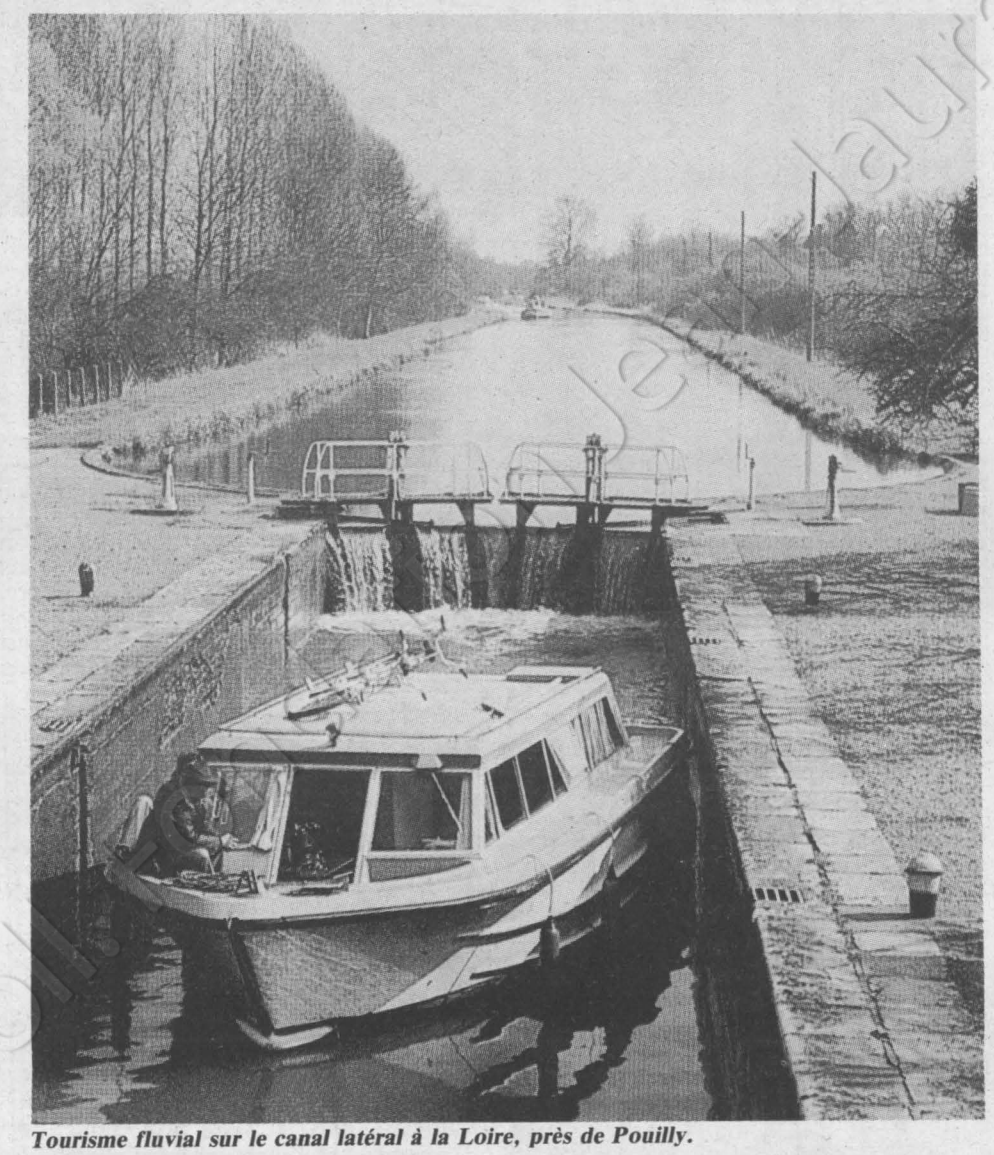

Tourisme fluvial sur le canal latéral à la Loire, près de Pouilly.



Jean-Pierre Valois.



Hydraerdre et Erdrospace en nocturne.

La vie d'artiste

Architecture : Botta l'inclassable

Mario Botta est un architecte pas comme les autres. Jeune — encore — il va avoir quarante ans, ce Suisse italien bénéficie d'une bibliographie internationale impressionnante, enrichie cette année en France de deux ouvrages (l'un aux éditions Electa Moniteur, l'autre à l'Equerre). L'Institut français d'architecture lui consacre en ce moment une exposition à Paris.

De quoi élargir un peu plus son public, déjà vaste. Car Botta est un artiste chanceux, dont les idées remportent un succès inhabituel, même auprès de ses clients qui, en habitant ses maisons, ne le trahissent pas.

Pourquoi une telle adhésion ? D'abord parce qu'il dessine de belles maisons. Son travail, parfois taxé de formalisme excessif, explore avec opiniâtreté le répertoire des formes essentielles, le cube, le cylindre... Mais sans préciosité. « Il s'est ancré dans un petit nombre d'émotions simples, éternelles en un sens, qui sont faites d'évidences nues et de sensations intenses. Il a retrouvé un certain primitivisme », écrit de lui François Chaslin. Face à son œuvre, on ressent une agréable émotion, née de la confrontation entre le familier et l'insolite.

Mais un artiste compris trouble ses congénères et les autres architectes l'accusent parfois de trop de conformisme, ne de pas déranger assez. Pourtant, ces maisons ne sont pas si classiques qu'elles en ont l'air, surtout à l'intérieur, où l'espace, sans portes intérieures, sans couloirs, est découpé par des planchers discontinus et des cloisons qui n'atteignent jamais le plafond.

Mario Botta dérange aussi parce que les étiquettes que les critiques veulent coller sur son œuvre se décollent d'elles-mêmes. Ses choix sont résolument modernes, jusqu'à atteindre cette beauté classique, mais sa volonté de conserver une mémoire historique l'amène à faire dialoguer ses racines paysannes et la ville contemporaine, le naturel et l'artificiel, l'environnement et le bâti. Un dialogue qui trouve sa transcription sans compromis, avec une cohérence sans faille.

Sa maison ronde en est un exemple parfait. Acte de « poésie pure », selon l'expression même de l'architecte, la maison joue, en finesse, avec des références, le château moyenâgeux, la grotte et l'arbre. Est-elle ronde par a priori ? Non, Botta a voulu la soustraire à son environnement, à la comparaison avec les pavillons voisins.

La maison ronde permet aussi de parler des autres œuvres de Botta, avec qui elle partage son caractère massif — « on fait des maisons pour se protéger », dit Botta — et son absence de fenêtres. Les ouvertures sont creusées dans la masse, le volume étant entaillé dans le sens Nord-Sud par une grande fente surmontée d'un lanterneau qui dispense dans les pièces un éclairage zénithal. Au total, la clarté est généreuse, comme la vue, qui permet à l'habitant de participer aux éléments naturels, d'observer le paysage et ses transformations au fil des saisons.

Les matériaux ? Les briques de ciment, les parpaings, gris à l'extérieur, blancs à l'intérieur, dont l'architecte fait un usage savant. L'intérieur ? Un espace fluide, de trois étages toujours : le rez-de-chaussée pour les relations avec l'extérieur, le premier pour les activités de jour, le second pour la nuit. Les ouvertures, fermées en hiver par des verrières, forment des serres. Malgré sa rigueur moderniste un peu monacale, cet espace intérieur est finalement douillet et accueillant : une contradiction supplémentaire résolue avec bonheur par Botta, l'inclassable.

F. de G.

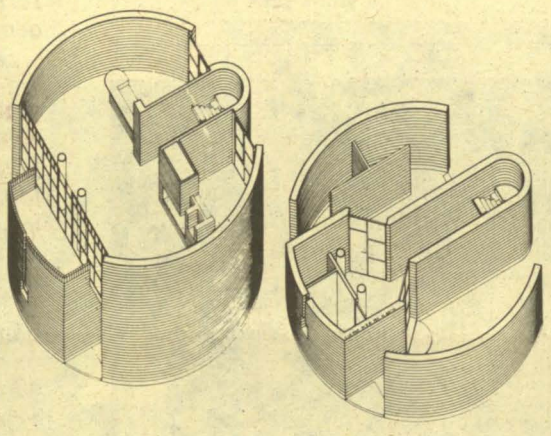

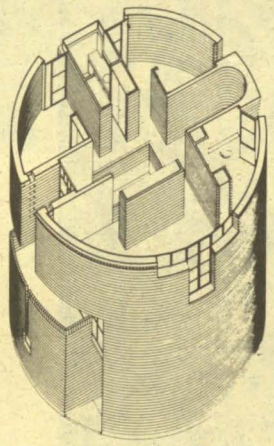

Les trois étages de la maison ronde.

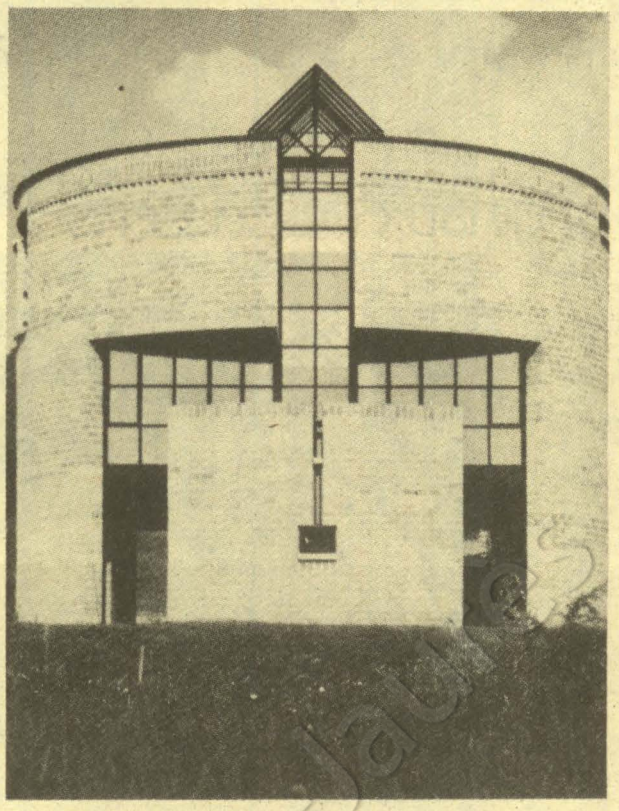

La maison ronde de Mario Botta.

Théâtre : la guerre des sexes a toujours lieu

L'enfer. Tout simplement. L'enfer d'un homme conduit méticuleusement et irrémédiablement à la folie par une épouse calculatrice, sèche et inhumaine, voila « Père » d'August Strindberg qu'Otomar Krejca vient de monter dans la petite salle Gémier du Théâtre de Chaillot. Strindberg, on le sait, a terminé ses jours à la frontière de la lucidité et de la démence. Visionnaire sur son propre destin, cette courte pièce démonte une fois de plus le mécanisme du couple — doit-on dire de l'amour ? — tel que le voyait et le subissait l'écrivain suédois, à savoir la haine et la guerre permanente. Pas question, ici, de pleurer sur le sort de l'auteur de la « Danse de mort » : en matière de sentiments, on a la biographie que l'on veut bien avoir et la misogynie crasse du bonhomme a beau trouver quelques racines dans les événements de sa vie, il ne tenait qu'à lui, en fait, de rompre tout commerce avec le sexe féminin plutôt que d'en subir les attaques pour mieux justifier, par la suite, sa vision cauchemardesque des femmes.

Mais l'homme et l'auteur, une fois encore, font deux même si l'un nourrit l'autre de sa hargne et de son masochisme. Et il faut bien reconnaître que « Père », tout comme « Inferno », « Orage » ou encore « la Sonate des spectres », est une pièce forte, impressionnante et qui séduit encore aujourd'hui malgré un aspect mélodramatique qui l'a marquée de quelques rides. L'histoire est simple : un homme apprend par hasard qu'on ne peut jamais savoir si on est ou non le père de son enfant. Vulnérabilité masculine face à la formidable certitude de l'accouchement au féminin. Dès lors, la révélation tourne en lui à l'obsession et son épouse, qui veut garder pour elle seule, en bonne mante religieuse qu'elle est, leur fillette, orchestre savamment cette fixation jusqu'à ce que l'homme sombre dans la déraison et revête la camisole de force. On le voit : Strindberg n'y va pas de plume morte. Son héros est une victime et le mal absolu est incarné par la femme. Au passage, il livre quelques notations sur la vie qui ne manquent pas d'intérêt littéraire bien que pessimistes jusqu'à l'outrance.

Le travail de Krejca suit la pièce à la lettre mais comme on devait le faire dans les années 1950. Vieillotte, sa mise en scène n'éclaire d'aucune façon la noire confession de Strindberg. Il ne choisit aucun parti : ni le mélo intimiste ni la lecture psychanalytique et, du coup, laisse les spectateurs sur leur faim avec, pour tout potage, un fort beau décor de verrière noire signé Guy-Claude François.

Mais, plus encore que cette absence de griffe, l'absence de comédiens marque cruellement le spectacle. Seule Claire Wauthion, épouse redoutable qui compose — oui compose, comme si elle se le peignait sur le visage — le masque de la femme victime afin de pouvoir entraîner le reste de la famille dans sa machination, retient l'attention par un jeu et une présence captivantes. Bruno Sermonne, lui, à l'air de chercher à copier Alain Cuny sans jamais y parvenir. Là, on n'y croit pas. Et la flèche de Strindberg manque sa cible.



« Père » de Strindberg à la salle Gémier.

FABIAN GASTELLIER

★ *Théâtre national de Chaillot. Salle Gémier. 727.81.15 - 20 h 30 jusqu'au 23 décembre.*

Opéra : Le dernier regard de Verdi trahi

A quatre-vingts ans, Verdi pouvait bien faire un magistral pied de nez aux conventions musicales de son époque... Le compositeur patriote qui avait enflammé l'Italie avec le « Va pensiero » de « Nabucco » ne s'en est pas privé : ainsi naquit « Falstaff », ultime et unique divertissement en do majeur au sein d'une carrière bien remplie. Œuvre d'un modernisme et d'une subtilité d'écriture étonnants, le dernier opéra du vieux maître ressemble à un cri de libération, de liberté ; à une glissade dans l'humour aussi — le tout solidement charpenté par une partition particulièrement complexe qui réussit à rendre l'ironie, la caricature, la légèreté, la comédie mais, aussi, la philosophie du rire, du ridicule. Verdi se plagie, se pastiche, s'amuse de lui-même et se moque des règles et des lois d'un art qu'il vient de servir pendant près d'un demi-siècle.

Pour réussir à rendre toute la densité de « Falstaff », il faut, avant tout, avoir compris cela : que l'on est ici en face d'une œuvre souple et profonde à la fois ; drôle et pathétique. Il faut donc un chef d'orchestre. Las ! Voilà où le bât blesse au Palais-Garnier : dans la direction lente, lourde, opaque de Seiji Ozawa. A partir de ce contresens, plus rien n'est possible et l'on assiste à une ébauche de « Falstaff ». Un « Falstaff » sans la truculence mais également sans la gravité que possède ce dernier qu'il ne tardera pas à quitter. Mais qu'a donc le chef nippon en ce moment ? Lui que l'on a connu si brillant, si rapide, le voici, depuis un « Fidelio » de sinistre mémoire exécuté dans la même maison, tombé dans la pesanteur, dans la mollesse. Complètement à côté de sa baguette. Lorsqu'on a pu entendre ce que fait, actuellement, Carlo Maria Giulini de « Falstaff » (l'enregistrement « Live » ne tardera pas à sortir chez D.g.g., on reste confondu devant une telle platitude, un tel manque de relief, une telle absence de nuances. Enfin...

Sur le plateau, la mise en scène ultra-sobre de Georges Wilson — un astucieux décor pivotant simulant tour à tour l'hostellerie de sir John et la maison des Ford — n'apporte guère une note enjouée à l'ensemble de la soirée mais possède au moins le mérite d'épouser l'action sans trop en souligner les effets volontiers « bouffe ». Cela dit, pourquoi ce parti pris d'immobilisme qui réduit les chanteurs à des silhouettes de figurants ? On peut très bien colorier « Falstaff » sans devenir vulgaire pour autant... En bref : au Palais-Garnier, on dirige mal et on ne sait pas jouer. Comment chante-t-on ?

Deux distributions assurent l'alternance et toutes deux son inégales. D'un côté il y a Falstaff et personne d'autre (hormis Christine Barbaux, enchanteresse Nanette et Brenda Boozer, Miss Meg juste et sobre qui chante en permanence) et, de l'autre, tout le monde sauf le rôle titre. De quoi attraper une migraine... Enfin ! Le sir John désastreux de Claudio Desderi, qui s'obstine à chanter faux pendant toute la représentation, sera vite oublié au profit de son royal collègue, l'espagnol Juan Pons. Ce colosse n'est pas sorti, c'est vrai, de l'Actors Studio, mais il possède une voix ample, splendide et d'une belle qualité de timbre. A ses côtés, malheureusement, Nucci Londo (Mrs Quickly), Patricia Wells (Alice Ford) Walton Grönroos (Ford) et Paolo Barbacini (Fenton) se perdent dans l'inaudible pour les femmes et le mauvais goût pour les hommes. Mieux vaut, alors, entendre Jocelyne Taillon, dont la voix grave et les dons évidents de comédienne font une merveilleuse Quickly ; Helena Dœse, Alice Ford crédible et piquante et, surtout, Thomas Allen, fabuleux Ford qui se paie un « tabac » mérité lors de son aria du deuxième acte. En plus, cadeau supplémentaire d'une distribution qui cherche à se faire pardonner son absence de sir John, Barbara Hendricks nous ravit le cœur en Nanette. L'Opéra de Paris ne serait pas si cher et si recherché qu'il faudrait aller écouter ces deux versions d'un même « Falstaff » auquel il manque pourtant... toute l'âme du compositeur.

FABIAN GASTELLIER

Théâtre national de l'Opéra de Paris. 742.57.50, les 17, 18, 19 décembre. 19 h 30.

Petits musées cachés derrière les grands

Pourquoi ne pas profiter de la trêve de Noël pour découvrir les petits musées de Paris et de sa région, souvent riches, originaux et... déserts

PAR LUCIEN CURZI

DE nos jours en vogue, surtout dans les musées nationaux, les expositions temporaires éclipsent leurs fonds plus qu'abondants. Les machines publicitaires valorisent, à coups d'affiches, les mêmes causes. Lesquelles ? Des œuvres faites au détriment, souvent, des collections modestes, qui sont hébergées dans des retraites de second échelon. En fait, le panache des uns fait ombrage à la taille des autres. En ce monde, la richesse ne concourt-elle pas à la gloire ? Enfoncé dans une manière de clandestinité, le musée à faibles moyens est presque toujours condamné à se survivre. Faute de manifestations ponctuelles, précédées des trompettes de la renommée, tel ou tel végète, qui mériterait mieux. A Paris, en banlieue d'Ile-de-France, il en est qui se prolongent, à défaut de se renouveler. D'autres ouvrent leurs portes et tentent d'affriander l'importante clientèle du Grand-Palais ou de Beaubourg. Cette semaine, nous en présentons plusieurs, qui valent le prix d'un détour, sinon d'une sortie. Une suggestion : ne pas choisir obligatoirement un jour maussade. Lorsqu'on franchit la lisière de l'un d'eux, il est préférable d'avoir le soleil avec soi. Un musée sans lumière n'a qu'une courte séduction...



Masque chinois du musée Kwok On.

JACQUEMART-ANDRE. — Abrité depuis 1913 (année où il fut inauguré par Raymond Poincaré) dans un remarquable hôtel bâti par un officer fils de banquier, Edouard André, environ 1869-1875, il appartient, pareil au musée Marmottan, à l' Institut de France. Belles salles éclairées avec largesse par l'architecte Henri Parent, hauts plafonds, lambris dorés à la feuille, les beaux volumes sont quelque peu déparés en ce moment. Invitée, une collection de peintures américaines a obligé Mlle Cordier, conservateur, à élever des bâtis en guise de cimaises, qui dissimulent de splendides tapisseries. Néanmoins, une part des deux cent cinquante pièces, mobilier compris, sont à découvrir. Elles se cachent, à l'occasion, dans l'attente d'un réaménagement. Les espaces sont donc chamboulés, mais il y a pas mal de premier choix.

Il suffit de s'armer de patience pour débusquer, en tel salon, au long d'un vestibule, de quoi s'ébaudir. Rien que chez les Français, des présences comptent : Chardin est à son meilleur, David, Fragonard, Houdon, Pigalle. Les Flamands ne leur cèdent en rien avec Rembrandt, Metsys, Hals, Van Goyen, Van Dyck. Programme à compléter, il s'entend. Parmi les Italiens, il y a Tiepolo avec une splendide fresque, au ciel orné par « l'Apothéose d'un héros ». D'autres millésimes sont signés Uccello, Donatello, Mantegna, Baldovinetto, Signorelli. Tout cela est digne d'être remarqué et vu. Mais ce n'est là qu'une mise en appétit. Dévolu à la sculpture, le premier étage est, pour l'heure, cadenassé. On ne visite pas. On se rabat sur le

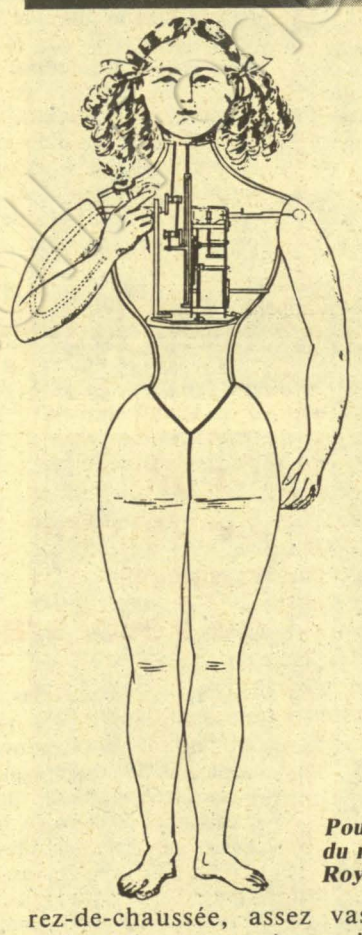

Poupée du musée Roybet-Fould.

rez-de-chaussée, assez vaste pour ravir, voire propre à une initiation-promenade.

On note enfin, mais c'est pour le déplorer, qu'avec René Huygues, son directeur, cette maison n'a plus ses aises pour proposer (c'est trop cher, dit-on, et l'Institut de France est pauvre) des manifestations aussi réussies que celle consacrée naguère à Goya.

(158, boulevard Haussmann. Sauf lundi et mardi, de 13 h 30 à 17 h 30. Entrée : 8 F.)

KWOK ON (THEÂTRE D'ASIE). — Sentant venir sa fin prochaine un vieil original de Canton installé à Hong-Kong, collectionneur fou de choses du théâtre populaire, assura la pérennité de ses trésors en les confiant à un professeur français de langue chinoise, M. Pimpaneau, pour en faire un musée. Mort, M. Kwok. On est ainsi perpétué par le souvenir. Il possédait trois mille objets originaires de douze pays, en général significatifs et spectaculaires. Ils pérégrinèrent longtemps avant que d'avoir leur place au soleil. D'abord accueillis par Henri Langlois dans les locaux de fortune de la cinémathèque, ils trouvèrent un local à Nice, puis leur chance dans un ancien entrepôt de produits chimiques grâce à l'A.d.a.c. (Association pour le développement de l'animation culturelle). Leur tutelle, le département des arts et du spectacle de la Bibliothèque nationale. Bon placement, car Kwok On occupe un créneau aussi illustratif que nécessaire. Là, seulement, on peut s'arrêter devant des séries uniques (XVIIIe siècle) de jeux d'ombres complets en peau de daim des Indes du Sud, de Chine en peau d'âne, du Cambodge ou de Thaïlande en peau de buffle. Outre de somptueux costumes et instruments de musique, des marionnettes à gaine et à tige, de Chine, ces collections ont à leur actif des marionnettes à fils du Rajasthan, des rouleaux pour conteurs du Bengale, du Japon une quarantaine de têtes sculptées pour le théâtre de poupées.

A l'agrément d'un lieu où, très concentrés, volumes et couleurs chatoient avec quelque clinquant, ce musée se veut relié à la vie. Dans ce but, il ouvre ses ateliers d'expression aux amateurs, emballés par les techniques à tiges cantonaises, des ombres indonésiennes ou des pièces javanaises. En outre, un atelier de tapisserie permet une sensibilisation au tissage de la soie traditionnel (K'oseu). En attendant le musée-bibliothèque des arts du spectacle, projet à long terme, Kwok On offre de faire des pas décisifs vers des cultures d'Asie encore à explorer.

(41, rue des Francs-Bourgeois. Ouvert chaque jour, sauf les samedi et dimanche — le propriétaire de l'immeuble refusant l'accès de son bien pendant le week-end — et jours fériés. Entrée : 8 F ; collectivités demi-tarif. Tél. 272.99.42).

ROYBET-FOULD A COURBEVOIE. — En 1927, la belle Consuelo Fould, aussi riche que piètre artiste, fille d'Achille, ministre de Napoléon le petit, ouvre cette maison, dont les façades s'ignorent. Car elle est le résultat d'une greffe : à une villa préexistante a été accolé un des premiers bâtiments préfabriqués, le pavillon de Suède et Norvège en bois de pin rouge, de l'Exposition universelle de Paris (1878).

Musée à pointure petite, mais amusant et sans tape-à-l'œil. Florence Poisson en est la responsable qui, au milieu des jardins aujourd'hui étriqués de l'ancien et fastueux parc de Bécon, réussit à donner sens à une impressionnante collection de quatre cent quatre-vingts poupées (hélas, pillée en mars 1980, puisque soixante belles pièces furent victimes d'un fric-frac : il y eut vol pour un million de francs !), à quoi s'ajoute le dépôt de six cents brevets de fabrication de poupées, dont le plus ancien date de 1823. Là-dessus, la gardienne compétente sait tout, depuis les poupées bretonnes à doigts armés de fil de fer jusqu'au celluloïd qui, aux Etats-Unis, remplaça l'ivoire et fut considéré dans le même temps, en France, come le succédané de la porcelaine.

Mais, à Courbevoie, où une vigne municipale donne encore, d'un cépage champenois, ses six cents litres de blanc, on prolonge le souvenir des funérailles de Napoléon, si l'on a oublié, en revanche, que la ville comptait en 1789 trois douzaines de vignerons et quatorze blanchisseuses. En effet, le 15 décembre 1840, les cendres du Petit Caporal rapatriées de Sainte-Hélène par La Belle Poule transitèrent par le port fluvial de Courbevoie. Cette translation coûta la bagatelle de deux millions tout ronds de francs or. En fait, cendres n'est pas exact. Lors des préparatifs d'avant le transfert, la dépouille du stratège apparut presque... intacte aux yeux des anciens compagnons émus.

C'est cette histoire qui est racontée ici. Un diorama intitulé « jeu du retour des cendres », tout en carton imprimé, d'aimables pochades, des objets authentiques, comme il se doit, ayant appartenu à l'empereur, retracent l'événement.

Courbevoie, où des notables démolisseurs, plus que les siècles, ont rasé une flopée de maisons qui en faisaient le charme, ce n'est plus Paris. Là sont nés, sans le vouloir, Céline, Arletty et de Funès. Albert Gleizes le peintre, Jean-Baptiste Carpeaux le sculpteur y sont morts. On peut voir, dans l'entrée du musée côté jardins, un plâtre tout en courbes de ce dernier, « le Triomphe de Flore ». Au bout du pont qui franchit la Seine, aucun panneau ne le signale. Le musée n'en attend pas moins, à main gauche, votre visite.

(178, boulevard Saint-Denis. ouvert les mercredi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés de 14 h à 18 h. Entrée : gratuite. Tél. 333.30.73.)

"T'as de beaux gros yeux tu sais"



« King Kong ». Kipa

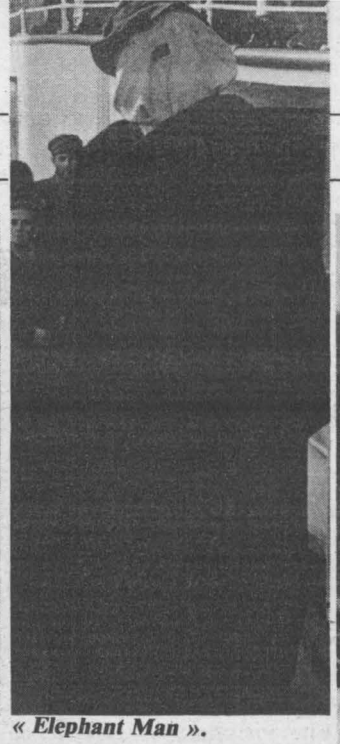

« Elephant Man ».



« Le magicien d'Oz ».



Sygma



« La Bête ».

Serge Richard a aimé "E.T.", il défend le petit extra-terrestre contre les Gâcheurs les Marchands, les Myopes et les Exégètes

PAR SERGE RICHARD

QUELQUE chose, soudain, a accroché le bas de mon manteau. J'ai baissé les yeux : pas de doute, ces interminables doigts accrochés au pan du tissu, c'était lui... Stupéfait, je me suis retourné. Il était là, à la sortie du Kinopanorama, dissimulé moitié derrière un platane et moitié derrière un tas de ces détritus que Chirac laissait s'accumuler sur les trottoirs parisiens. Il avait l'air terrorisé et je l'ai vite entraîné, entre deux poubelles, à l'abri d'un porche où nous dissimuler.

Plus bêtes que méchants

Un instant après, il paraissait un peu plus rassuré. Il m'a fixé en silence de ses gros yeux doux, a allongé son cou-gigogne et m'a coassé à l'oreille : « Sauve-moi... Je n'aurais pas dû revenir sur Terre... Je n'en peux plus, ils sont tous après moi. Cache-moi !

— Mais de qui parles-tu ?

— D'eux tous. Depuis plusieurs semaines que je suis redescendu ici, j'ai vu, lu et entendu tout ce qu'ils font de moi, disent de moi. Horrible ! Ils me terrorisent.

— Mais qui, à la fin ?

— Les moins détestables, ce sont encore les Gâcheurs. Plus bêtes que méchants, comme on dit chez vous, je crois. Ceux-là ont, partout, tellement raconté mon histoire, tellement diffusé ma photo, tellement décrit mon fonctionnement qu'ils ont complètement défloré l'effet de surprise que Steven Spielberg, mon créateur, avait amoureusement mis au point. Heureusement, je suis désormais pour eux un sujet épuisé et ils me ficheraient la paix même si je butais sur eux. En revanche, il faut absolument que je ne retombe pas entre les mains des Marchands : ceux-là ont toujours une façon inédite de vous exploiter.

— Je vois qu'Elliott avait raison : tu comprends vite !

— Passe encore pour les marchands de cinéma, puisqu'ils avaient risqué un peu de leurs dollars dans l'entreprise : si j'en crois les étranges mœurs de chez vous, cela leur donne des droits à la fois sur les créateurs, aisément traités en valets, et sur le public, facilement considéré par eux comme une masse débile. Passons, donc. Mais que dire des tambourineurs de publicité, engraissés dans le commerce du vent et qui me sont tombés dessus comme la misère sur le bas clergé ? Et que dire surtout des Marchands tout court, des vampires qui se contentent d'exploiter les idées des autres ? Je veux parler de ceux qui m'ont banalisé en tee-shirts E.T., rendu hideux en poupées E.T., etc. : votre journal l'a très bien montré la semaine dernière. Bref, ils ont mis le calcul glacé là où l'auteur de mes jours parlait de chaleur fraternelle, la laideur là où Spielberg avait engendré la beauté. Drôle de planète !

— Et de qui as-tu peur encore ?

— J'aime mieux ne pas rencontrer non plus quelques-uns de ceux qui, en principe, ont pour métier d'aimer le cinéma et de le faire aimer. Ce sont les Myopes, à peine moins dangereux que les Gâcheurs et les Marchands. Ceux-là ont été agacés par le tam-tam des publicitaires. Et ainsi troublés dans leur vision, ils se sont vengés sur moi, comme si j'y étais pour quelque chose.

— Et comme si « Plus beau que moi, tu meurs » était un chef-d'œuvre parce que ce film a été lancé sans beaucoup de pub... Certains de ces gaffeurs, dont la plupart sont d'ailleurs des gens plus qu'estimables, avaient déjà, pour « défendre » le beau film de Jacques Demy, « Une chambre en ville », cru bien faire : ils s'étaient cotisés pour diffuser une manifeste qui s'en prenait au succès de «l'As des as ». Comme si c'était rendre service à une œuvre que d'en agresser une autre (celle-là, de surcroît, n'en méritait pas tant)... Résultat : grâce au droit de réponse, une pub supplémentaire pour Belmondo-Oury. La « critique française » a rudement bien jeté son pavé de l'ours. Elle vient de se rattraper en décernant le Grand prix national du cinéma à Jacques Demy et à Jean-Luc Godard pour l'ensemble de leur œuvre.

— Alors, j'avais raison de parler des Myopes ? Mais je vais te dire quelle race terrestre, finalement, m'effraie le plus : les Exégètes Regarde plutôt ce grand sac de journaux que j'emporterai avec moi quand je regagnerai ma planète : les Exégètes rivalisent d'une tribu à l'autre. Tu n'as qu'à lire.

Ainsi la peuplade mac-luhanienne cherche abusivement à mettre la main sur moi, sous prétexte d'avoir repéré un « héros de la communication ». La secte droitière, elle, se scandalise de cette critique de l'Amérique et de sa « middle-class », elle déteste ce film plein d'enfants qui jurent ou de maris en cavale. La sous-tribu marxiste pure et dure crie au détournement de la lutte des classes au profit d'une « intégration » démagogique et mystificatrice que symboliserait, à la fin d'« E.T. », la famille réconciliée (mais la sous-tribu marxiste moderniste rétorque — par une déclaration d'Anicet Le Pors à « Libération » — que dans le film elle a « trouvé une reconnaissance de l'efficacité de l'optimisme... Avec E.T., l'obscurantisme et la violence jouent et perdent »). Il y a encore les écoloreichiens ravis de voir Spielberg brocarder le système scolaire, les adultes abusifs, l'institution médicale et l'Etat-Nasa, et qui aimeraient bien m'enrôler d'office. Je redoute aussi la bande à Freud, qui a vu en moi « le Phallus absent » et glose sur les trousseaux de clés du film ou la plaisanterie « Uranus, your anus ». Sans oublier la tribu tiers-mondiste, pour qui je suis l'immigré par excellence qui réhumanise l'Occident égoïste. Et la bande à Jésus, à qui je rappellerais quelqu'un lorsque je lévite, guéris une plaie de mon doigt miraculeux, montre mon cœur embrasé et, finalement, meurs et ressuscite avant de m'élever vers le ciel. Personnellement, je n'étais pas au courant...

— Spielberg, si ! Ne te fâche pas, mais j'ai bien regardé le film . presque tous les Exégètes ont raison à la fois, et s'ils allaient plus souvent au cinéma, ils en auraient découvert autant dans les précédentes œuvres de ton géniteur. Ils oublient juste, dans ce conte philosophique, une toute petite chose : un humour débordant qui l'emporte sur tous les « codages » et, en même temps, tient « E.T. » à l'abri du sentimentalisme.

— Tu sais, il y a d'autres cas. Souvent, je me cache dans les salles de cinéma. Or, j'y ai rencontré des personnages qui sont un peu mes frères. Comme « Elephant Man ». Ou même comme ce couple de vieillards amoureux, dans un film bouleversant à force de lyrisme quotidien et d'humour tendre (1). Comme moi, ils signifient que, face aux monstres, aux laids, aux vieux, aux étrangers, bref à l'autre, chacun doit surmonter sa peur, son refus instinctif, pour découvrir la vraie beauté et la vraie bonté. Tu ne trouves pas que c'est un pari fou, d'incarner l'acceptation de la différence dans un personnage d'une laideur aussi provocante ?

Sans doute, et j'ai préféré emmener le petit être dans un abri plus sûr. Faute de mieux, il peut compter sur ceux qui ne se lassent jamais de voir brandir Excalibur, de traverser les miroirs et de visiter le château de la Bête de Cocteau, de se confier à l'oreille pointue de Yoda, d'accompagner le Bonhomme-en-fer chez le magicien d'Oz ou de pédaler, dans le ciel, comme les gosses d'« E.T. », en direction d'une lune complice qui vient tout droit de chez Méliès. ●

(1) « Tell me », de Lee Grant, avec « notre » Lila Kedrova.

La chronique de Max Gallo

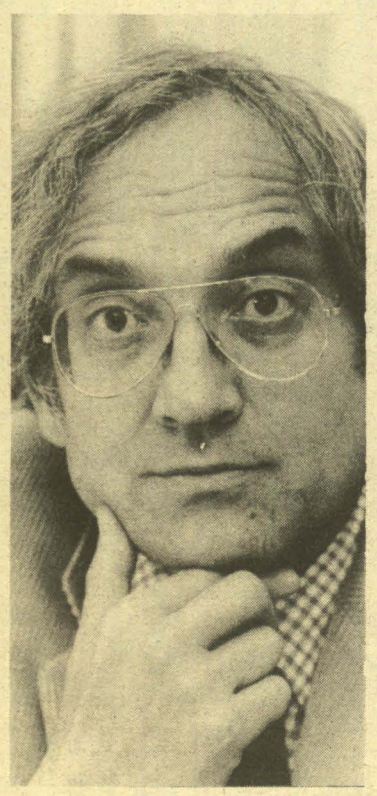

L'hiver de Venise

A Venise, au coeur de ce qui fut un lieu d'impulsion, on prend conscience de la réalité de ces mutations économiques qui marginalisent des centres hier décisifs, n'en laissant plus que l'apparence

ON dit : l'Europe. On dit : la décadence. On précise : le cœur actif du monde, la zone des initiatives, des industries nouvelles, du dynamisme glisse vers l'Ouest abandonnant les rives de l'Atlantique, celles de l'Europe et des vieux Etats-Unis de la côte Est, pour s'établir de part et d'autre du Pacifique, entre Japon et Californie. Voilà le centre de gravité de l'avenir. Hier la Méditerranée était le nœud vivant de la planète, puis ce fut l'Atlantique. Aujourd'hui s'amorce le basculement vers l'autre Océan.

On a du mal à admettre un tel discours, qui semble celui d'un visionnaire ou d'un théoricien prétentieux balayant l'histoire à grands coups de simplifications discutables. Et puis voici que le hasard d'un voyage nous conduit à séjourner deux jours à Venise. La ville unique, comme à l'habitude, enthousiasme et étreint. Sa beauté dans la lumière brillante d'un jour de décembre exceptionnel, ou bien ses couleurs grises quand le brouillard s'épaissit jusqu'à rendre la lagune invisible, bouleversant. Une civilisation puissante, qui étendait son emprise jusqu'aux limites extrêmes du monde connu et réussissait même à faire reculer ces limites, a créé cette organisation urbaine extraordinaire, ce joyau.



Viva

Palais, basilique, places : Venise est l'expression orgueilleuse et raffinée d'une domination mondiale, sûre d'elle, et où s'associaient dans un équilibre créateur de beauté, des systèmes de valeurs religieuses, politiques et économiques.

La salle du Conseil dans le palais des Doges, la magnificence de la basilique de Saint-Marc rappellent qu'ici un pouvoir fort, stable et riche a régné bâtissant cette ville. Aujourd'hui, comme pour symboliser la décadence de cet empire maritime et marchand, l'acqua alta — les hautes eaux — vient à chaque grande marée d'hiver envahir la place Saint-Marc, saper les fondations des palais et de la basilique, éroder les façades des demeures abandonnées, paralyser la ville. Et quand un dimanche on entre dans une église, la nef glorieuse et hautaine est glacée et vide. Une poignée de fidèles se sont rassemblés en compagnie de quelques vieux prêtres dans une petite chapelle et le chant grégorien, lors de cette messe encore chantée, n'est plus qu'un murmure discret et nostalgique.

A Venise, au cœur de ce qui fut un lieu d'impulsion, on prend conscience de la réalité de ces mutations économiques qui marginalisent des centres hier décisifs, n'en laissant plus que l'apparence. Venise, théâtrale, ville-musée, est de ce point de vue exemplaire comme si elle matérialisait le destin d'une Europe — celle de la Méditerranée — en attendant d'incarner, si nous n'y prenons garde, la décadence de toute l'Europe renonçant à l'initiative économique, dépendante politiquement et, cela va de soi dans ces conditions, militairement. L'Europe réduite, au mieux, à la condition de musée, plus ou moins bien entretenu.

Après tout, déjà, au retour des Etats-Unis ou du Japon n'a-t-on pas en retrouvant Londres, Paris ou Rome, le sentiment de pénétrer dans des villes qui se contemplent narcissiquement et où l'espace balisé par la beauté des monuments n'est plus un lieu d'initiative ? La frénésie — discutable, insupportable, violente —, cette vibration électrique qu'on ressent dans les plus grandes villes asiatiques ou américaines, est atténuée ici. On vit mieux. On respire. Et, comme à Venise, on entend sur les places le bruit des voix et des pas. Il est vrai qu'en un sens comme le dit souvent Fernard Braudel, il existe une « Europe sans rivages » qui va de Vladivostock à San Francisco et que les Etats-Unis et l'Urss participent de la civilisation européenne. Mais à l'intérieur de cet ensemble, que l'historien a certes le droit de considérer comme participant de la même origine, l'Europe — au sens étroit — n'en est pas moins une réalité. Est-elle condamnée à subir une évolution comme celle qui a entraîné Venise — et d'autres républiques italiennes — de la puissance à cette stagnation, celle d'une rentière qui s'enveloppe dans ses vieilles parures déchirées et montre ses bijoux anciens ? Ici aussi se pose la question du volontarisme, de la décision consciente d'arrêter le déclin.

A Venise par exemple se réunissait le dimanche 5 décembre un colloque organisé par les socialistes vénitiens et dont le but était de présenter un programme — « un projet socialiste pour une Venise plus dynamique » — pour rénover et réanimer la cité. Un véritable « défi au futur » y prévoyant la sauvegarde de la ville, son assainissement, le développement de ses activités économiques, l'orientation de la ville — outre ses activités culturelles et touristiques traditionnelles — vers la création d'un centre international de culture et d'information et d'un musée international d'art contemporain. Mesures concrètes insérées dans le cadre de la planification. « Venise ne peut plus attendre », a déclaré le ministre socialiste De Michelis.

L'Europe peut-elle attendre ? Plongé dans la réalité italienne pour quelques heures, je découvrais une fois de plus la richesse d'invention européenne, la force d'une culture qui malgré les spécificités nationales est une, et combien on s'enrichit à la confrontation de ces diversités qui agissent dans un même champ historique. La télévision italienne projetait le premier épisode d'un feuilleton consacré au grand vénitien Marco Polo. Des milliers de figurants, des acteurs internationaux, un tournage sur les lieux mêmes de l'action — en Mongolie, en Chine — un budget tout entier assumé par la télévision nationale — trente milliards de lires — une production déjà vendue aux Etats-Unis, au Japon et en Europe. Après le « Mozart » de Bluwal — il existe aussi un « Verdi » splendide des Italiens, dit-on — n'y a-t-il pas là la preuve des possibilités que recèle l'Europe sur des terrains où elle a trop souvent l'habitude de renoncer ?



Fernand Braudel.

Mais il faudrait multiplier les rencontres, entre Européens, donner explicitement plus de réalité à une communauté de culture et d'histoire. Braudel — encore lui — exprime un jugement pessimiste : « La vieille Europe, celle des Dix, est dépassée, dit-il. Il fallait la construire plus tôt, il y a une dizaine d'années, or on a mis en place une structure baptisée Europe, qui n'était qu'une Europe des marchands et des entrepreneurs. Ce n'était pas l'Europe des peuples, de l'égalité, de la fraternité. » Que disent d'autre les socialistes ? Mais si la situation ne changeait pas, l'historien Braudel aurait raison de conclure devant la renaissance des nationalismes et les dangers du protectionnisme : « Ce sera la fin de la vieille Europe. »

Or, nous avons tout à gagner à demeurer ouvert aux autres nations européennes. A savoir, par exemple, qu'à Milan se tenait un colloque sur « l'Occident face à la Pologne » auquel participaient le communiste Pajetta, le socialiste Martelli et le démocrate-chrétien Andreotti. A découvrir ainsi d'autres manières de vivre la politique, on éprouve plus qu'un sentiment de surprise — pour ne pas dire plus — : quand on retrouve le ton de tel leader politique français parlant d'un des plus grands écrivains de la dernière décennie — Zinoviev — en termes boulevardiers et ironiques ! Le même jour « l'Unita » consacrait ses pages culturelles à une analyse de la civilisation américaine, à Luckacs et aux résultats d'une conférence des communistes italiens sur la science.

Certes, violence, terrorisme, mafia, corruption politique sont aussi des réalités italiennes. Et croire à l'existence de la perfection d'un côté ou de l'autre des Alpes est évidemment un enfantillage. Mais je suis rentré de Venise avec la certitude contradictoire que la décadence de l'Europe était possible — Venise grise et blessée était là pour le prouver —, que nous avions les moyens de l'empêcher — Venise encore en témoignait — et qu'il fallait pour cela s'ouvrir et s'unir, échanger et communiquer nos expériences, associer nos forces. Evidences ? J'en conviens.

Fondation Jean Jaurès

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52325